



HAL
open science

LES COMMUNAUTÉS NOUVELLES PLURIVOCATIONNELLES COMME EXPRESSIONS PRIVILÉGIÉES DE L'ECCLÉSIOLOGIE CONCILIAIRE

Pedro Donizeti de Campos

► **To cite this version:**

Pedro Donizeti de Campos. LES COMMUNAUTÉS NOUVELLES PLURIVOCATIONNELLES COMME EXPRESSIONS PRIVILÉGIÉES DE L'ECCLÉSIOLOGIE CONCILIAIRE. © Editions Parole et Silence. LES COMMUNAUTÉS NOUVELLES PLURIVOCATIONNELLES COMME EXPRESSIONS PRIVILÉGIÉES DE L'ECCLÉSIOLOGIE CONCILIAIRE, © Editions Parole et Silence, A paraître, Collection Sagesse et cultures, 978-2-88959-544-0. hal-04574106

HAL Id: hal-04574106

<https://hal.science/hal-04574106>

Submitted on 13 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LES FONDEMENTS ECCLÉSIOLOGIQUES DES COMMUNAUTÉS
NOUVELLES PLURIVOCATIONNELLES :
UNE ANALYSE INDUCTIVE SUR L'IMBRICATION ET
L'INTERDÉPENDANCE DES DIVERS MODÈLES ECCLÉSIOLOGIQUES**

INTRODUCTION

Le présent article est l'aboutissement de notre recherche doctorale à laquelle nous avons voulu présenter les Communautés nouvelles plurivocationnelles¹ comme des formes et des expressions privilégiées de l'ecclésiologie conciliaire. Aujourd'hui, les CNP font partie de façon indubitable du scénario socio-ecclésial. Cette existence ne consiste pas seulement, dans le fait d'être au milieu ou à côté des autres réalités socio-ecclésiales ; cette existence se révèle surtout par le fait que, selon la richesse de leur charisme propre et à la mesure de leurs possibilités, ces CNP veulent être une expression de l'être de l'Église comprise comme communion. Mais, comment sont-elles et comment intègrent-elles et mettent-elles en œuvre l'ecclésiologie conciliaire ? autrement dit, comment ces CNP se sont appropriées cette ecclésiologie conciliaire et comment elles l'ont mise en œuvre, se présentant par conséquent, comme des formes et des expressions, non unique, mais privilégiées de cette même ecclésiologie conciliaire.

Afin de répondre à cette question, nous avons choisi neuf² CNP et à travers elles, nous avons voulu présenter leurs différentes natures – laïques et vouées à la vie consacrée – ainsi que les diverses façons dont elles ont su s'approprier, intégrer et mettre en œuvre l'ecclésiologie conciliaire. Comme porte d'entrée à leur monde

¹ Désormais les « Communautés nouvelles plurivocationnelles » seront indiquées par le sigle CNP.

² Nous avons choisis trois CNP européenne : La Communauté de l'Emmanuel, désormais sera indiquée par le sigle CE ; la Communauté des Béatitudes, désormais sera indiquée par le sigle CB et la Communauté Missionnaire di Villaregia, désormais sera indiquée par le sigle CMV. Et six CNP brésiliennes : La Communauté Canção Nova, désormais sera indiquée par le sigle CCN ; la Communauté Missionnaire de la Très Sainte Providence, désormais indiquée par le sigle CMPS ; la Communauté Recado, désormais indiquée par le sigle CRec ; la Communauté Douce Mère de Dieu, désormais indiquée par le sigle CDMD ; la Communauté Catholique Nouvelle Alliance, désormais indiquée par le sigle CCNA et enfin la Communauté Catholique Pantokrator, désormais indiquée par le sigle CCP.

divers et variés, nous avons fait usage à la fois de la méthode inductive³ ainsi que des principaux textes de ces CNP – Statuts, Directoires, Livre de vie et Décret d'érection.

Cette démarche nous a permis de mettre en évidence à la fois les similitudes entre elles, mais aussi les particularités de chacune, car si toutes sont nées sous le même substrat ecclésiologique, chacune l'a incorporé et se l'est approprié de façon propre, d'après la singularité et les richesses propres du Charisme de fondation, exprimé dans ces grands Textes. Cette démarche nous a permis également de passer d'une affirmation ecclésiologique à une démonstration ecclésiologique, autrement dit, pas seulement d'affirmer que ces CNP sont l'un des fruits de Vatican II et plus précisément de son ecclésiologie, mais de démontrer les façons diverses et variées dont elles ont accueilli et mis en œuvre l'ecclésiologie conciliaire.

Notre recherche doctorale a été conçue en deux parties ; dans la première, nous avons cherché à mettre en évidence, à travers une lecture descriptive-analytique, les divers liens socio-ecclésiaux, que ces CNP ont noués au moment de leur apparition et de leur développement ainsi que la façon dont elles ont su répondre de façon novatrice, aux interpellations et aux besoins socio-anthropologiques-ecclésiaux, au point d'être considérées comme une réponse providentielle à notre temps⁴.

Dans la deuxième partie, théologique et plus notamment, ecclésiologique, nous avons présenté la façon novatrice, dont ces CNP ont accueilli et ont mis en œuvre les principaux principes et les principales dimensions de l'ecclésiologie conciliaire issus des principales images bibliques par lesquelles le Mystère de l'Église est présenté par Vatican II⁵ – Peuple de Dieu – Corps du Christ – Temple de l'Esprit –. Ces images nous les avons déployées d'après le concept de modèle⁶ ecclésiologique. Ainsi comme

³ Cf. CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire Général pour la Catéchèse*, 15 août 1997, Paris, Téqui, 1997, n. 150 : Cette méthode nous sera utile « parce qu'elle est conforme à l'économie de la Révélation ; elle répond à l'attente profonde du cœur de l'homme, qui est de parvenir à la connaissance des choses intelligibles en partant des réalités visibles ; elle concorde également avec les caractéristiques de la connaissance de la foi qui est une connaissance par l'intermédiaire de signes. »

⁴ Cf. JEAN PAUL II, « Discours aux Mouvements ecclésiaux et aux Nouvelles communautés », 30 mai 1998, dans *Don de l'Esprit, Espérance pour les hommes* : Rome, Pentecôte 1998, Rencontre du Saint-Père avec les Mouvements Ecclésiaux et les Communautés nouvelles, Traduit de l'italien par Delphine Buratto - Clotilde Gosselin et Odile Perfumo (*Atti del Congresso* 1^{ère} partie – *Il Papa e i Movimenti* 2^{ème} partie), Nouan-le-Fuzelier, Éd. des Béatitudes, 1999, n. 7, p. 214.

⁵ Cf. LE CONCILE VATICAN II 1962-1965 : Texte intégral, Perpignan, Artège, 2012. Tous les documents conciliaires seront indiqués par leurs sigles habituels.

⁶ Avery DULLES, *A Igreja e seus modelos* : Apreciação crítica da Igreja sob todos os seus aspectos, São Paulo, Éd. Paulinas (coll. « Teologie hoje » n° 9), 1978, p. 21 : « Quando uma imagem é empregada refletida e criticamente para aprofundar a compreensão teórica de uma realidade, torna-se o que hoje se denomina um 'modelo'. » Cf. *Ibid.*, p. 21-22 : « O termo 'modelo' esteve algum tempo em moda nas ciências físicas e sociais. I. T. Ramesy, entre outros, mostrou que era de proveito para a teologia. [...] Como o demonstra a análise de Ramsey, o termo 'modelo', tal como se emprega na física moderna, é

l'Église ne peut pas être comprise dans la totalité de son Mystère à travers une seule image biblique ou modèle ecclésiologique, le même principe peut être appliqué *mutatis mutandis* à l'ensemble des CNP.

Le présent texte cherche à mettre en lumière l'aboutissement de ces processus ecclésiologiques faite par ces diverses CNP, par l'imbrication de ces trois modèles ecclésiologiques – Peuple de Dieu – Corps du Christ – Temple de l'Esprit et qui doit être achevée par la réception et l'intégration du modèle ecclésiologique de communion. Ainsi, partant des principales images bibliques à travers lesquelles Vatican II a voulu présenter l'Église – Peuple de Dieu – corps du Christ et Temple de l'Esprit –, nous tâcherons de présenter, de façon synthétique, les principaux traits des trois modèles ecclésiologiques qui en découlent, à savoir : le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, le modèle ecclésiologique corps du Christ et le modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit.

Il faut avant tout préciser que ces trois modèles ecclésiologiques n'expriment ni la totalité du Mystère de l'Église, ni la totalité de l'ecclésiologie conciliaire non plus. Le choix de ces trois modèles n'exclut ni la présence, ni l'interaction à l'intérieur des CNP, d'autres modèles ecclésiologiques⁷ possibles ; cependant, notre choix repose sur une démarche pédagogique, car nous pensons que ces modèles choisis expriment davantage les principes essentiels et les principales dimensions constitutives de ces CNP (1.).

Deuxièmement, partant de ces trois modèles ecclésiologiques, qui ne se trouvent pas juxtaposés l'un à côté de l'autre, mais qui se réclament et se répondent mutuellement, car les limites de chacun sont comblées par les richesses des autres, nous chercherons à présenter les assises ecclésiologiques à partir desquelles ces CNP se sont construites et se sont développées, ainsi que la façon dont ces CNP, à partir de leur empreinte mariale, les ont mises en œuvre. Et pour cela, nous nous servirons dans cette partie, des textes propres à ces CNP – Statuts, Directoires, Livre de vie et Décret

praticamente um sinonimo de analogia, se despojarmos este ultimo de algumas das implicações metafísicas que possui na teologia neo-escolastica. » Cf. également, José MORALES, « Los modelos en teología : Cristo y el Dios de los cristianos. Hacia una comprensión actual de la teología : XVIII Simposio Internacional de Teología de la Universidad de Navarra / edición dirigida por José Morales (Org.), dans *Servicio de Publicaciones de la Universidad de Navarra* (1998), p. 125-130 (129) : « Los modelos han de ser vistos y usados como accesos o entradas a un determinado espacio del único misterio cristiano. Una vez conectado intelectual o afectivamente con el misterio a través del modelo elegido, el teólogo debe tener en cuenta otros modelos solventes y adecuados para moverse en el misterio con mayores posibilidades de comprensión y de sintonía. »

⁷ Cf. Battista MONDIN, *As Novas Ecclesiologias*, traduit de l'italien par Pedro Cabra (*La nuova ecclesiologia*), São Paulo, Éd. Paulinas, 1984.

d'érection – et nous ferons usage de la méthode inductive, qui « consiste à présenter des faits, tels que les événements bibliques, les actes liturgiques, la vie de l'Église et la vie quotidienne [propres à ces CNP], dans le but de discerner la signification qu'ils peuvent avoir dans le mystère de la Révélation⁸ » (2).

1. LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DES PRINCIPAUX MODÈLES ECCLÉSIOLOGIQUES CONCILIAIRES

Vatican II n'a pas donné une définition de l'Église, mais a mis en évidence son caractère mystérique en la liant au Mystère Trinitaire. Par conséquent, Vatican II n'exprime pas la dimension théologique de l'Église par des propos d'ordre juridique ou d'ordre hiérarchique, mais plutôt par des termes concernant la relation, à savoir : les relations trinitaires, les relations entre les hommes et Christ, les relations mutuelles entre *christifideles*, les relations entre l'Église et le monde *etc. Lumen gentium*, abordant l'Église à partir du concept de « mystère », n'a pas voulu apporter encore une affirmation de plus sur l'Église, mais plutôt souligner l'élan commun entre les diverses affirmations déjà existantes sur l'Église⁹. Néanmoins, si le Concile n'a pas donné une définition¹⁰ de l'Église, il l'a présentée à travers une description biblique et imagée¹¹,

⁸ CONGRÉGATION POUR LE CLERGÉ, *Directoire Général pour la Catéchèse*, 15 août 1997, Paris, Téqui, 1997, n. 150. Cf. João Batista LIBANIO, Alfonso MURAD, *Introdução à Teologia : Perfil, Enfoques, Tarefas*, São Paulo, Éd. Loyola, 1996, p. 102 ; José COMBLIM, *História da Teologia Católica*, São Paulo, Herder, 1969, p. 163-168.

⁹ Cf. Olegario GONZÁLEZ HERNÁNDEZ, « La nouvelle conscience de l'Église et ses présupposés historico-théologiques », dans G. BARAÚNA, *L'Église de Vatican II...*, p. 204-209.

¹⁰ Cf. Medard KEHL, *A Igreja : uma eclesiologia católica*, traduction de João Rezende Costa, São Paulo, Éd. Loyola, 1997, p. 48 : Le terme est entre guillemets parce qu'il n'y avait pas, d'après les textes conciliaires, la possibilité d'extraire une définition au sens propre de ce terme, comme le théologien Medard Kehl l'explique bien : « Se forem aplicados esses princípios hermenêuticos, não se permite, com efeito, simplesmente encontrar uma definição sistemática de Igreja nos textos do Concílio, mas, a partir deles, pode-se fundamentar uma ' fórmula breve ' eclesiológica que tente fazer justiça à tradição eclesial e aos novos enfoques da autocompreensão da Igreja. » Cf. également, Otto SEMMELROTH, « L'Église, nouveau Peuple de Dieu », dans G. BARAÚNA, *L'Église de Vatican II...*, p. 397-409 (401) : « On ne peut pas ensermer complètement dans *une seule* notion ou *une seule* image la nature de l'Église et son caractère propre ».

¹¹ Cf. LG, n. 6 ; Jean RIGAL, *Le mystère de l'Église : Fondements théologiques et perspectives pastorales*, Paris, Éd. du Cerf, 1996, p. 106 : « La constitution *Lumen gentium* est truffée de trente-cinq images bibliques qu'elle regroupe autour de quatre thèmes: la vie pastorale (pasteur, bercaïl, troupeau), la vie agricole (champ de dieu, olivier, vigne), l'architecture et la vie sociale (Peuple de dieu, Alliance, maison de Dieu, corps du Christ, cité) la vie familiale et conjugale (mère, épouse, famille) » ; Régis MOREAU, *Guide de lecture des textes du Concile Vatican II : Lumen gentium*, Paris, Artège, 2014, p. 45-54 ; Walter KASPER, *L'Église catholique : son être, sa réalisation, sa mission*, traduit de l'allemand par Joseph Hoffmann, Paris, Éd. du Cerf (coll. « Cogitatio Fidei » n° 293), 2014, p. 181.

réveillant ainsi à la fois sa dimension mystérique – spirituelle¹² et sa dimension historique – temporelle¹³. Parmi cet ensemble d’images bibliques, il y en a quelques-unes qui expriment davantage cette connexion et cette intimité existant entre le mystère de l’Église et le Mystère Trinitaire et, « lorsqu’une image est capable d’apporter une compréhension théorique de la réalité qu’elle représente, car employée de façon critique et approfondie, elle devient un modèle¹⁴ ». Dans ce sillage, nous tâcherons de présenter les principaux traits des trois images ecclésiologiques, prises comme étant des modèles ecclésiologiques clés ; tout d’abord, le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu (1.1.), suivi du modèle ecclésiologique corps du Christ (1.2.), finalisant ainsi, par le modèle ecclésiologique Temple de l’Esprit Saint (1.3.). Enfin, nous présenterons les éléments d’interactions et de complémentarités¹⁵ entre ces trois modèles ecclésiologiques, qui dans l’ensemble, expriment la nouvelle ecclésiologie conciliaire, comprise comme Peuple de Dieu dans l’unité et la communion du corps du Christ (1.4).

1.1. Les principaux traits du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu

¹² Cf. Béda RIGAUX, « Le mystère de l’Église à la lumière de la bible », dans G. BARAÚNA, *L’Église de Vatican II...*, p. 223-242 ; Salvador PIÉ-NINOT, *Introdução à Eclesiologia*, São Paulo, Éd. Loyola, 1998, p. 22 ; Boaventura KLOPPENBURG, *A Eclesiologia do Vaticano II*, Petrópolis, Éd. Vozes, 1971, p. 20, 25 : l’auteur s’exprime ainsi : « O seu caráter de mistério e, portanto, de objeto de fé, e ela não mais é apresentada diretamente como motivo de credibilidade, como acontecia no Vaticano I. Passa-se, com efeito, de uma concepção que via a Igreja principalmente como *societas*, e que teve reflexos muitos fortes no Vaticano I e nos tratados Eclesiológicos subsequentes, a uma concepção mais bíblica, com uma raiz litúrgica, atenta a uma visão missionária, ecumênica e histórica, em que a Igreja é descrita como *sacramentum salutis* (LG 1, 9, 48, 59; SC 5, 26; GS 42, 45; AG 1, 5) fórmula que é a base das afirmações do Vaticano II. »

¹³ Cf. Angel ANTÓN, « L’eclesiologia postconciliare : speranze, risultati e prospettive », dans René LATOURELLE, *Vaticano : Bilancio e prospettive venticinque anni dopo [1962 - 1987]*, Assisi, Cittadella Editrice, 1987, p. 361-388 ; (Éd. en français : *Vatican II : Bilan et perspectives vingt-cinq ans après (1962-1987)*, Paris, Éd. du Cerf (coll. « Recherche » n° 15), 1988) ; B. RIGAUX, « Le mystère de l’Église à la lumière de la bible », dans G. BARAÚNA, *L’Église de Vatican II...*, p. 228-242 ; B. KLOPPENBURG, *A Eclesiologia do Vaticano II...*, p. 20-25 ; Paulo Sergio Lopes GONÇALVES, « Eclesiologia Ecumênica », dans *Cadernos de teologia* 6/7 (2000), p. 29-64 (43).

¹⁴ Avery DULLES, *A Igreja e seus modelos : Apreciação crítica da Igreja sob todos os seus aspectos*, São Paulo, Éd. Paulinas (coll. « Teologia hoje » n° 9), 1978, p. 21 : « Quando uma imagem é capaz de proporcionar uma compreensão teórica da realidade que ela representa, pelo fato de ser empregada de forma crítica e aprofundada, ela torna-se o que hoje se denomina um ‘modelo’. » Cf. *Ibid.*, p. 21-22 : « O termo ‘modelo’ esteve algum tempo em moda nas ciências físicas e sociais. I. T. Ramesy, entre outros, mostrou que era de proveito para a teologia. [...] Como o demonstra a análise de Ramsey, o termo ‘modelo’, tal como se emprega na física moderna, é praticamente um sinônimo de analogia, se despojarmos este último de algumas das implicações metafísicas que possui na teologia neo-escolástica. »

¹⁵ Cf. LG, nn. 4 ; 17 ; W. KASPER, *L’Église catholique...*, p. 181.

Vatican II, voulant présenter le Mystère de l'Église, l'a présentée tout d'abord par l'image biblique « Peuple de Dieu », ceci étant même le titre du chapitre II de la constitution dogmatique *Lumen gentium : De populo Dei*. Si l'image Peuple de Dieu est largement ancrée scripturairement – vétérotestamentaire et néotestamentaire¹⁶ –, il n'en est pas de même à l'égard de la « théologie systématique du Moyen Âge, [car] l'idée de l'Église peuple de Dieu ne s'affirme guère¹⁷ ». Cette image ecclésiologique réapparaîtra tardivement dans le scénario ecclésial, d'abord « sous l'influence du personnalisme » afin de mieux préciser l'unité de tous dans le corps mystique, avec la notion et « la valeur de l'être individuel¹⁸ » et plus tard, « vers les années 1958-1960 », elle « sera introduite en ecclésiologie » grâce « aux études bibliques, élaborées de façon critique par M. D. Koster, [et] plus tard par L. Cerfaux et d'autres exégètes¹⁹ ».

L'image Peuple de Dieu est reprise par *Lumen gentium*, en consonance avec son caractère communionnel découlant du Mystère trinitaire, car « Dieu n'appelle pas et ne sanctifie pas les hommes un par un indépendamment de leurs relations mutuelles, mais comme communauté, c'est-à-dire comme peuple de Dieu²⁰ ». Ainsi, ayant donc, la Trinité comme origine de l'Église, la Trinité en est aussi son but ultime. Si le Concile a voulu présenter l'origine transcendante de l'Église, en l'identifiant à la catégorie du « mystère », en la présentant par ailleurs par la catégorie Peuple de Dieu²¹,

¹⁶ Cf. Lucien CERFAUX, « Les images symboliques de l'Église dans le Nouveau Testament », dans G. BARAÚNA, *L'Église de Vatican II...*, p. 243-258 ; W. KASPER, *L'Église catholique*, p. 182-185 ; J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 111-122 ; Geraldo Luiz Borges HACKMANN, *A amada Igreja de Jesus Cristo : Manual de Ecclesiologia como comunhão orgânica*, Porto Alegre, EDIPUCRS (coll. « Teologia » n° 24), 2003, p. 145-149.

¹⁷ O. SEMMELROTH, « L'Église, nouveau Peuple de Dieu »..., p. 398. Cf. J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 122-129 ; G. L. B. HACKMANN, *A amada Igreja de Jesus Cristo...*, p. 150-151.

¹⁸ *Ibid.* Cf. J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 126-128.

¹⁹ Augustin RAMAZANI BISHWENDE, *Pour une ecclésiologie trinitaire...*, p. 171. Cf. Yves CONGAR, *L'Église de saint Augustin...*, p. 466-469 ; J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 128-129 ; G. L. B. HACKMANN, *A amada Igreja de Jesus Cristo...*, p. 151 ; Yves CONGAR, *Le Concile de Vatican II...*, p. 123-136.

²⁰ W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 186. Cf. LG, n. 9 ; CEC, n. 781.

²¹ Cf. Y. CONGAR, *Le Concile de Vatican II...*, p. 134 : l'auteur s'interroge : « Et qu'en est-il de "Peuple de Dieu" dans les seize documents conciliaires ? L'expression se trouve dans onze d'entre eux [à l'exception de *Optatam totius, Perfectae caritatis, Orientalium Ecclesiarum, Inter merifica, dignitatis humanae*] et 39 fois dans *Lumen gentium*, une fois dans *Sacrosanctum Concilium*, une fois dans *Dei Verbum*, deux fois dans *Christus Dominus*, six fois dans *Gaudium et Spes*, sept fois dans *Presbyterorum Ordinis*, quatre fois dans *Apostolicam actuositatem*, six fois dans *Ad Gentes*, deux fois dans *Unitatis Redintegratio*, une fois dans *Nostra aetate*, trois fois dans *Gravissimum educationis*. » Cf. également, Jean RIGAL, *L'Église en quête d'avenir : réflexions et propositions pour des temps nouveaux*, Paris, Éd. du Cerf, 2003, p. 94 : L'auteur affirme que le « Concile Vatican II a voulu délibérément mettre en valeur la notion de 'Peuple de Dieu'. Il y est parvenu déjà en employant quelques soixante-douze fois (dont trente-neuf dans *Lumen gentium*) l'expression littérale *populus Dei* (peuple de Dieu), plus encore à travers le contenu de son enseignement, mais aussi et peut-être surtout par l'introduction, entre le

il a cherché également à révéler sa dimension immanente et historique²², en l'inscrivant dans « l'ensemble de l'histoire du salut, et même de l'histoire de l'humanité²³ ». Par-là, comme l'affirme Bruno Forte, « Vatican II a restitué à l'ecclésiologie catholique, à la fois, la fraîcheur et la profondeur du rapport avec la Trinité et la prise de conscience que l'Église est un être dans l'histoire et pas un simple être de l'histoire²⁴ ».

Les Pères conciliaires, en présentant l'Église d'abord comme Peuple de Dieu avant de présenter sa structure (chapitres III-IV-V), ont voulu proposer ce qui est commun à tous les *fidèles du Christ* – la sainteté –, pour ensuite traiter de ce qui est propre à chacun²⁵. La notion de *fidèles du Christ* n'englobe pas seulement les laïcs, mais tous les sujets ecclésiaux. Il s'agit en effet d'une donnée préalable, une sorte de racine commune à tous, par laquelle naissent les différentes conditions et types de vie ecclésiale, dont les fidèles laïcs, les fidèles ordonnés et les fidèles consacrés, qui ensemble, forment à la fois, l'unique Peuple de Dieu et l'unique corps du Christ, dans et par l'action du Saint Esprit²⁶.

Le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu met en évidence une ecclésiologie non fragmentaire ou partisane, mais plutôt une ecclésiologie intégrante et totalisante, dont le Baptême est le fondement. Grâce au baptême, il s'établit au sein du Peuple de Dieu une fondamentale et « commune dignité des membres du fait de leur régénération dans le Christ²⁷ » et par conséquent, tous participent au sacerdoce

chapitre I de *Lumen gentium* et le chapitre III consacré à la hiérarchie, d'un chapitre 'Du peuple de Dieu'. Il avait des raisons importantes de le faire. »

²² Cf. LG, n. 9 : « Destinée à s'étendre à toutes les parties du monde, elle prend place dans l'histoire humaine, bien qu'elle soit en même temps transcendante aux limites des peuples dans le temps et dans l'espace. » Cf. J. RIGAL, *L'Église en quête d'avenir...*, p. 97 : Rigal affirme que « Semblablement, on peut dire que l'historicité de l'Église est entrée dans l'enseignement officiel de l'Église avec le Concile Vatican II. Le mot 'Histoire', absent jusqu'à ce jour des déclarations du magistère, se trouve soixante-trois fois dans les textes du Concile, doublé parfois du mot 'évolution' considéré précédemment comme suspect. » Cf. également, Yves CONGAR, « L'Église comme Peuple de Dieu », dans *Concilium* 1 (1965), p. 15-32 (20-24) ; ID., *Le Concile de Vatican II...*, p. 114-117.

²³ W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 186. Cf. Y. CONGAR, *Le Concile de Vatican II...*, p. 116-117.

²⁴ B. FORTE, *A Igreja Ícone da Trindade...*, p. 16 : « O Vaticano II restitui à eclesiologia católica, ao mesmo tempo, o frescor e a profundidade da relação com a Trindade e a consciência de um ser na história que não é mero ser da história. » Cf. Y. CONGAR, *Le Concile de Vatican II...*, p. 117-119.

²⁵ Cf. Y. CONGAR, « L'Église comme Peuple de Dieu », p. 15-16.

²⁶ Cf. LG, nn. 8-17 ; Y. CONGAR, *Le Concile de Vatican II...*, p. 109 : « Il ne s'agissait pas seulement, en effet, d'exposer ce qui est commun à tous les membres de l'Église au plan de la dignité de l'existence chrétienne antérieurement à toutes distinctions d'office ou d'état de vie, ce qui est de bonne méthode ; il s'agissait de donner priorité et primauté à ce qui relève de l'être chrétien, avec ses responsabilités de louanges, de service et de témoignage, à l'égard de ce qui est organisation fût-ce d'origine apostolique et divine. »

²⁷ *Ibid.*, n. 32. Cf. W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 285-315.

commun du Christ²⁸. Cette égalité ainsi que le déploiement du sacerdoce commun constitueront, entre autres principes, les assises fondamentales de ce modèle ecclésiologique et donc, de ces CNP.

Dans ce sens, Walter Kasper affirme aussi que le « sacerdoce commun de tous les baptisés en effet est fondamental non seulement pour le ministère des laïcs, mais également pour celui des ministres²⁹ ». Ainsi, chaque membre du Peuple de Dieu, ce peuple sacerdotal, participe à sa manière et selon sa vocation propre³⁰ à l'unique sacerdoce du Christ comme Prêtre-Prophète-Roi³¹, pour ainsi vivre et irradier la sainteté, pour laquelle chacun est appelé à vivre et aussi, à en témoigner.

Le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, grâce à la revalorisation du sacerdoce commun des fidèles par Vatican II, considère les fidèles laïcs non plus comme « objet » ecclésial, mais dorénavant comme « sujet » ecclésial. Désormais, les fidèles laïcs sont des sujets capables de droit et de devoir, dont celui de s'associer³², en vue à la fois d'un plus grand déploiement de toutes sortes d'apostolats dans le monde et dans l'Église, ainsi que pour mieux exercer leur sacerdoce commun ou universel, à travers diverses formes, tels que la liturgie, la pratique sacramentelle, l'usage des charismes divers et variés³³ ainsi que l'exercice du *sensus fidei*³⁴, etc.

²⁸ Cf. *Ibid.*, nn. 10 ; 34-36.

²⁹ W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 284.

³⁰ Cf. LG, n. 32 : « Même si certains, par la volonté du Christ, sont institués docteurs, dispensateurs des mystères et pasteurs pour le bien des autres, cependant, quant à la dignité et à l'activité commune à tous les fidèles dans l'édification du Corps du Christ, il règne entre tous une véritable égalité. Car la différence même que le Seigneur a mise entre les ministres sacrés et le reste du Peuple de Dieu comporte en soi union, étant donné que les pasteurs et les autres fidèles se trouvent liés les uns aux autres par une communauté de rapports, les pasteurs de l'Église qui suivent l'exemple du Seigneur étant au service les uns des autres et au service des autres fidèles, lesquels apportent de leur côté aux pasteurs et aux docteurs le concours joyeux de leur aide. » Cf. également, J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 142-147.

³¹ Cf. *Ibid.*, nn. 10-13 ; 31-36.

³² Cf. AA, n. 18-21 ; PO, n. 8 ; GS, n. 68 ; Marc AOUN, Anne BAMBERG, Alphonse Ky-ZERBO, *Vie et droit des associations dans l'Église : entre liberté des fidèles et vigilance de l'autorité*, Paris, L'Harmattan, 2016 ; à propos de la genèse du droit d'association dans *Apostolicam actuositatem* du Concile Vatican II : Cf. Lluís MARTÍNEZ I SISTACH, *El derecho de asociación en la Iglesia*, Barcelona, Facultad de Teología de Barcelona, Herder (coll. « San Paciano » n° 1), 1973 ; Venerando MARANO, *Il fenomeno associativo nell'ordinamento ecclesiale*, Milano, 2003, p. 16-20 ; Lluís MARTÍNEZ I SISTACH, *Les Associations de Fidèles selon le droit de l'Église*, traduit de l'Espagnol par Reinald Dedies (*Las Asociaciones de Fieles*), Paris, Artège-Lethielleux, 2019, p. 17-59.

³³ Cf. LG, n. 7 ; 37 ; PO, n. 6 ; AA, n. 3 ; AG, n. 28.

³⁴ Cf. *Ibid.*, nn. 12 ; 35 ; PO, n. 9 ; GS, n. 52 ; DV, nn. 8 ; 10 ; FRANÇOIS, « Discours pour le cinquantième anniversaire de l'institution du synode des évêques », 17 octobre 2015, Salvator 2019, p. 9-19 (12) : « Le *sensus fidei* empêche une séparation rigide entre *Ecclesia docens* et *Ecclesia discens*, puisque le Troupeau possède aussi son propre "flair" pour discerner les nouvelles routes que le Seigneur ouvre à l'Église » ; Joseph FAMERÉE, « *sensus Fidei, sensus Fidelium* : Histoire d'une notion théologique discutée », dans *Recherches de science religieuse* 104/2 (2016), p. 167-185 (176) : « En résumé, le *sensus fidei* est un don de l'Esprit fait au peuple de Dieu (ou à l'Église) dans son ensemble. Il est une capacité, pour les fidèles, de sentir ensemble ce qui va (ou non) dans le sens de la foi. Quand un *consensus fidelium* en matière de foi et de mœurs est attesté, l'Église est assurée qu'en elle opère le

Étant donné que la dimension séculière est une dimension propre de l'Église, ce modèle ecclésiologique prévoit que les fidèles laïcs doivent assurer et déployer par tous les moyens, cette dimension de l'Église, afin que dans toutes les structures séculières résonne l'Évangile du Christ et qu'ainsi elles puissent être sanctifiées³⁵. Cette mission, d'établir le Royaume de Dieu à travers « la gérance des choses temporelles³⁶ », les laïcs sont appelés à la réaliser de façon collégiale, en communion avec la hiérarchie avec laquelle ils forment le corps du Christ, le Peuple de Dieu en marche³⁷.

Ce modèle ecclésiologique met aussi en évidence la dimension eschatologique³⁸ de l'Église, qui naît de cette prise de conscience, qu'elle est en pèlerinage dans ce monde, vers le Père ; tant qu'elle est dans ce monde, elle participe aux joies, espoirs, tristesses et aux angoisses des hommes d'aujourd'hui, tout en éprouvant les tribulations et les persécutions de toutes sortes et de toutes natures³⁹. Ainsi, l'Église sait qu'elle ne pèlerine pas toute seule dans le monde, mais qu'elle est associée à l'Église céleste⁴⁰. Par ce fait, ce modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, corrige et place le modèle ecclésiologique Corps du Christ, en dehors de tout juridisme, en le réorientant dans un axe plus clairement eschatologique⁴¹.

Les dimensions à travers lesquelles ce modèle ecclésiologique Peuple de Dieu nous permet de contempler l'Église, dans son pèlerinage terrestre tendu vers la gloire, se trouvent en Marie, la Mère de Dieu et de l'Église, son exemple et son achèvement parfait. Marie est issue du peuple et fait partie du Peuple de Dieu comme

sensus fidei et se manifeste le *sensus fidelium*. Ce *sensus fidei* qui s'exprime dans le (*con*)*sensus fidelium* permet au peuple de Dieu (ou à l'Église) d'être indéfectiblement fidèle à la foi reçue une fois pour toutes, d'en pénétrer davantage le mystère et de s'y conformer davantage existentiellement. Il ne s'agit donc pas seulement d'une infaillibilité ou indéfectibilité passive *in credendo* ou *in discendo* (selon une certaine tradition), elle est aussi active pour faire progresser l'*intellectus fidei* et la vie sainte dans le Christ. » Cf. également, P. TIHON, « L'Église face au rationalisme moderne »..., p. 501-502 ; Jean-François CHIRON, « *sensus fidei* et vision de l'église chez le pape François », dans *Recherches de Science Religieuse* 2/104, (2016), p. 187-205.

³⁵ Cf. *Ibid.*, n. 31 ; Alain SÉRIAUX, « Droit canonique, sécularité et sécularisation », dans *Droits* 59/1 (2014), p. 11-20.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ Cf. *Ibid.*, nn. 31-38 ; Constantino KOSER, « Cooperação dos Leigos com a Hierarquia no Apostolado », dans G. BARAÚNA, *Igreja do Vaticano II...*, p. 1018-1035 ; Mario GOZZINI, « As Relações entre os Leigos e a Hierarquia », dans G. BARAÚNA, *Igreja do Vaticano II...*, p. 1036-1056.

³⁸ Cf. Paolo MOLINARI, « Indole Escatologica da Igreja Peregrinante e suas Relações com a Igreja Celeste », dans G. BARAÚNA, *Igreja do Vaticano II...*, p. 1135-1155 ; J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 103 ; 135-140.

³⁹ Cf. GS, n. 1.

⁴⁰ Cf. LG, n. 50.

⁴¹ Cf. Y. CONGAR, « L'Église comme Peuple de Dieu »..., p. 30-31 ; W. KASPER, *L'Église Catholique...*, p. 185.

étant « un membre suréminent et absolument unique » devenant pour tous les membres de l'Église, le « modèle et [l']exemplaire admirables⁴² » de foi, de vie chrétienne, d'apostolat, de prière et surtout de sainteté.

Dans le sillage de Marie qui a dû prendre son chemin du pèlerinage de la foi⁴³, chaque membre de l'Église doit également, soutenu par son exemple et sa prière, emprunter ce même pèlerinage avec la même foi et avec la même confiance. La Mère de Dieu, Marie, devient alors, le modèle pour l'Église et la Mère de l'Église qui est en chemin ; c'est pourquoi, l'Église doit contempler sa finalité ultime dans et par la personne de la Sainte Vierge Marie, puisque l'Église est déjà anticipée en Marie et Marie est l'Église déjà accomplie, ou ce qu'elle - et avec elle, chacun de ses membres -, doit devenir à la fin de son pèlerinage.

Néanmoins, avec toutes ses richesses, le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu réclame et « appelle, en régime chrétien, le complément de "corps du Christ" et "Temple du Saint-Esprit", car l'Église est un "peuple qui tire son unité du Père et du Fils et de l'Esprit-Saint"⁴⁴ ».

1.2. Les principaux traits du modèle ecclésiologique Corps du Christ

Vatican II, n'a jamais voulu amoindrir ou supprimer la notion Corps du Christ⁴⁵. En revanche, le Concile ne l'a pas prise comme étant « La » définition comme auparavant, mais plutôt comme un attribut essentiel de l'Église⁴⁶, utilisé à plusieurs endroits⁴⁷. Ceci entre autres, afin d'éviter toute sorte de réductionnisme lié à cette

⁴² LG, n. 53.

⁴³ Cf. *Ibid.*, n. 58.

⁴⁴ Y. CONGAR, *Le Concile de Vatican II...*, p. 122. Cf. LG, nn. 1-8 ; PO, n. 1 ; AG, n. 7 ; Y. CONGAR, « L'Église comme Peuple de Dieu »..., p. 28-32.

⁴⁵ Cf. José COMBLIM, *Povo de Deus*, São Paulo, Éd. Paulus, 2002, p. 117 : « O Concilio Vaticano II quis explicitamente colocar o tema do Povo de Deus como o mais abrangente e o mais básico. Contudo, em parte alguma o Concilio ou os seus seguidores quiseram suprimir ou desprestigiar o título de Corpo de Cristo. » Cf. également, W. KASPER, *L'Église Catholique...*, p. 181-182.

⁴⁶ Cf. Y. CONGAR, *Le Concile de Vatican II...*, p. 133-134 ; Yves CONGAR, *Je Crois en l'Esprit Saint*, t. I, L'Esprit Saint dans l'Économie – Révélation et expérience de l'Esprit, Paris, Éd. du Cerf, 1995, p. 228-229 ; Alexandra DIRIART, *Ses frontières sont la charité : l'Église Corps du Christ et "Lumen Gentium"*, préface du cardinal G. Gottier, Paris, Lethielleux – Groupe DDB (coll. « Études Charles Journet »), 2011, p. 129-133.

⁴⁷ Cf. A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 133 : « la lecture de l'ensemble de la Constitution dogmatique révèle un recours très fréquent au thème du *Corps du Christ* : sur l'ensemble des soixante-neuf numéros, vingt et un parlent de l'Église *Corps du Christ* [LG, 3 ; 7 ; 8 ; 14 ; 17 ; 18 ; 21 ; 23 ; 26 ; 28 ; 30 ; 32 ; 33 ; 39 ; 43 ; 45 ; 48 ; 49 ; 50 ; 52 ; 54.], et cinq se réfèrent à la notion d'incorporation [LG, 11 ; 14 ; 17 ; 21 ; 31.]. »

notion, « d'un côté le juridisme et la dimension socialisante⁴⁸ » et de l'autre, le danger d'un « spiritualisme ecclésiologique⁴⁹ ». Vatican II, suivant la voie de retour aux sources, a cherché à récupérer son sens biblique paulinien tout en s'écartant des approches ou d'une analogie « trop sociale, trop logique et trop unilatérale, dont on retrouve certains échos dans l'encyclique *Mystici Corporis* et dans le premier *De Ecclesia*⁵⁰ ».

En puisant dans les Écritures⁵¹, Vatican II a privilégié une approche ou une analogie plutôt anthropologique – sotériologique de la notion Corps du Christ par rapport à l'Église⁵². Anthropologique parce que, lorsque « saint Paul parle du *Corps du Christ*, il ne vise pas d'abord le corps social de l'Église, mais le Corps même du Christ⁵³ » ; sotériologique, parce que c'est dans son Corps personnel traversé par la mort et la résurrection que les hommes sont, grâce au don de l'Esprit Saint, sauvés, incorporés et assimilés par les sacrements du baptême et de l'Eucharistie⁵⁴ au Corps glorieux du Christ, car « en effet, en communiquant son Esprit à ses frères, qu'il rassemblait de toutes les nations, il les a constitués, mystiquement, comme son corps⁵⁵ ».

Le modèle⁵⁶ ecclésiologique Corps du Christ rend plus explicite l'unité ontologique et sacramentelle entre le Christ époux et tête et l'Église Peuple de Dieu, qui est à la fois son épouse et son corps, car « l'Église est, dans le Christ, en quelque

⁴⁸ *Ibid.*, p. 137. Cf. *Ibid.*, p. 139 : à ce propos, l'auteur rajoute : « On retrouvait ici la crainte justifiée d'une utilisation bellarminienne de la notion de *corps du Christ* privilégiant les éléments visibles et séparant finalement l'Église visible et l'Église invisible. »

⁴⁹ *Ibid.*, p. 137. Cf. *Ibid.*, p. 147 : à ce propos, l'auteur rajoute : « Le risque d'une spiritualisation extrême de l'Église qui conduirait à un monophysisme ecclésial. Certains évêques soulignaient que le spiritualisme exagéré auquel pouvait conduire la notion de *Corps du Christ* ignorait la dimension historique de l'Église, faisant d'elle un "mystère trans-historique". Le danger était de réduire l'Église à une société purement spirituelle, méconnaissant, voire écartant, sa dimension visible institutionnelle. »

⁵⁰ *Ibid.*, p. 140.

⁵¹ Les sources scripturaires de l'image Corps du Christ : Cf. Rm 12, 5 ; I Co 10 12, 12-30 ; Ep 1,22s ; 4, 1-16 ; Col 1,18 ; 2,19. Cf. également, W. KASPER, *L'Église Catholique...*, p. 191-196 ; L. CERFAUX, « Les images symboliques de l'Église dans le Nouveau Testament »..., p. 253-258.

⁵² Cf. LG, n. 7 : « Le Fils de Dieu, dans la nature humaine qu'il s'est unie, a racheté l'homme en triomphant de la mort par sa mort et sa résurrection, et il l'a transformé en une créature nouvelle (cf. *Ga* 6, 15 ; *2 Co* 5, 17). En effet, en communiquant son Esprit à ses frères, qu'il rassemblait de toutes les nations, il les a constitués, mystiquement, comme son corps. »

⁵³ A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 141. Cf. LG, n. 7 : « Le Fils de Dieu, dans la nature humaine qu'il s'est unie, a racheté l'homme en triomphant de la mort par sa mort et sa résurrection, et il l'a transformée en une créature nouvelle (cf. *Ga* 6, 15 ; *2 Co* 5, 17). »

⁵⁴ Cf. LG, nn. 7 ; 11 ; 14 ; 17 ; 26 ; 31.

⁵⁵ *Ibid.*, n. 7. Cf. J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 177.

⁵⁶ On parle plutôt d'un possible modèle ecclésiologique Corps du Christ, car dans les principaux ouvrages, il n'en existe pas comme tel, mais plutôt comme modèle institutionnel : Cf. A. DULLES, *A Igreja e seus modelos...*, p. 32-471 ; B. MONDIN, *As Novas Ecclesiologias...*, p. 410 ; A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 130 ; J. B. LIBANIO, *Cenários da Igreja...*, p. 131.

sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain⁵⁷ ». De ce lien ontologique, il s'ensuit que l'Église est inséparable du Christ et de ce fait, il y a une vraie dépendance de l'Église et de tous envers le Christ, comme du corps envers la tête⁵⁸.

Pour ainsi rendre visible le rapport assez étroit entre l'Église et le Christ, à côté de ce rapport de dépendance, se présente également le rapport d'intériorité mutuelle, car le Christ est présent dans l'Église, au point qu'Il n'est jamais sans l'Église, tout autant que l'Église n'aurait aucune raison d'exister, sinon par et pour le Christ. Le Christ Total est formé à la fois de la Tête qui est le Christ et du corps qui est l'Église, deux réalités indissociables. Néanmoins, en paraphrasant le concile de Chalcédoine, dans ce rapport mutuel entre l'Église et le Christ, il n'y a ni confusion ni fusion, mais plutôt un rapport d'altérité, car le Christ n'est jamais absorbé par l'Église puisqu'Il tout en étant avec, au plus proche et intime de l'Église et de chacun de ses membres, Il demeure « l'Autre⁵⁹ ».

Ces rapports, d'intériorité mutuelle, d'altérité ainsi que de dépendance s'expriment davantage dans le sacrement de l'Eucharistie, dans lequel l'Église puise ses forces et son dynamisme interne. L'Eucharistie rend visible cette intériorité mutuelle car si l'Église fait l'Eucharistie rendant ainsi le Christ présent au milieu du monde, il est vrai aussi que l'Eucharistie fait l'Église, vu que c'est par elle que tous les membres du Corps reçoivent les vivres pour cette vie et pour la vie éternelle. En ce qui concerne le rapport d'altérité, l'Eucharistie nous met en relation avec le Christ Lui-même ainsi qu'avec les autres, car si nous sommes déjà consacrés « au corps du Christ par le baptême, c'est par l'Eucharistie que nous devenons "un" avec le Seigneur et "unis" entre nous⁶⁰ ». Nous sommes un et formons un seul corps tout en étant beaucoup et en demeurant nous-mêmes.

Enfin, l'Église vit de l'Eucharistie et sans elle, l'Église n'aurait pas de sens. L'Eucharistie est la pâque de l'Église car elle permet à l'Église de déraciner, au fur et à mesure du temps, l'ensemble de ses membres du péché, pour ainsi les enraciner davantage au Mystère de la Nouvelle Alliance, et par là, les intégrer davantage au

⁵⁷ CEC, n. 775 ; LG, n. 1.

⁵⁸ Cf. L. CERFAUX, « Les images symboliques de l'Église dans le Nouveau Testament »..., p. 256-257; J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 183.

⁵⁹ Cf. J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p.182. Cf. *Ibid.*, p. 180-183.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 184.

Corps du Christ, qui est elle-même, l'Église⁶¹. De ce fait, l'Eucharistie exprime et réalise l'unité du corps ecclésial, car tous partagent un même et unique pain pour que tous forment un unique et un seul Corps, le Corps mystique du Christ, « qui vit de la vie du Christ dans toutes les dimensions de son être⁶² ».

Ce modèle ecclésiologique Corps du Christ permet également de mieux préciser les rapports de tous les membres du Peuple de Dieu, vu que si « l'Église tient tout du Christ, s'Il demeure son principe vital, chaque membre doit y trouver sa place dans la diversité des charismes et des ministères⁶³ ». Si le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu met d'emblée en évidence l'égalité de tous, ainsi que la solidarité entre les différents membres, le modèle ecclésiologique Corps du Christ en revanche, met en lumière plutôt la diversité et la complémentarité entre les divers membres qui composent le Peuple de Dieu, vu qu'une fois assimilés de façon sacramentelle « et réelle au Corps du Christ, nous devenons membres de son Corps et participants au travail d'édification de ce Corps, selon la diversité des membres et des fonctions⁶⁴ ».

Dans l'Église, si tous sont responsables pour la construction du même Corps, chacun l'est, d'abord dans le respect et selon la spécificité de son état de vie et de sa vocation ; c'est pourquoi il y a une pluralité des formes propres, spécifiques et légitimes. En revanche, tous selon leur état propre, tout en agissant de façon personnelle, doivent également exercer cette responsabilité en s'ouvrant aux autres dans un esprit de complémentarité, car dans l'Église il n'y a plus de membres de seconde zone que des rapports de supériorité ou d'infériorité. Si tous reçoivent le même principe vital et la même nourriture venant de la même Tête, tous n'accomplissent pas les mêmes fonctions dans le Corps ; néanmoins, même si les fonctions sont différentes, elles sont toutes complémentaires, car toutes sont accomplies en vue de l'épanouissement du Corps tout entier⁶⁵.

Enfin, ce modèle ecclésiologique Corps du Christ, d'après Vatican II, permet aussi de présenter la dimension sociétaire et institutionnelle de l'Église, à partir de « cet arrière-fond sacramentel. Elle est, en effet, la manifestation sacramentelle

⁶¹ Cf. *Ibid.*, p.186 ; W. KASPER, *L'Église Catholique...*, p. 196-197.

⁶² *Ibid.*, p.190.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 145. Cf. LG, n. 13 : Le Peuple de Dieu, « il se construit dans la variété des fonctions. En effet, entre ses membres règne une diversité qui est, soit celle des charges, certains exerçant le ministère sacré pour le bien de leurs frères, soit celle de la condition et du mode de vie, beaucoup étant, de par l'état religieux qui leur fait poursuivre la sainteté par une voie plus étroite. »

⁶⁵ Cf. LG, n. 13 ; J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p.190.

visible et efficace de la communion de vie avec le Christ⁶⁶. » Parce que cette « dimension sociétariaire inclut la dimension spirituelle et n'est compréhensible que relativement à elle, relativement à l'Esprit Saint, son principe d'unité (LG 7 § 3)⁶⁷ », il en ressort que toutes les structures, soient-elles hiérarchiques ou charismatiques, ainsi que tous les services et ministères, soient-ils ordonnés ou non-ordonnés présents dans l'Église, découlent non pas d'une volonté d'homme, mais d'une volonté divine conformément à son origine, en vue de l'édification du Corps tout entier et pour le salut de tous⁶⁸.

Dans ce modèle ecclésiologique Corps du Christ, nous pouvons également contempler la place importante accordée à la Sainte Vierge, car tout étant la représentation la plus parfaite du Peuple de Dieu, Marie se présente également comme étant la première chrétienne et la « première disciple de Jésus, et en tant que telle la cellule originaire de l'Église⁶⁹ » ; Marie, parce qu'elle a engendré par l'Esprit Saint et dans la foi le corps du Christ en son cœur et en son sein, elle entretient avec le Christ, des rapports tout à fait uniques⁷⁰ ; et du fait qu'elle est modèle de l'Église, non pas « du point de vue de l'institution hiérarchique, ni par rapport aux sacrements, mais dans l'ordre de la foi, de la charité et de la parfaite communion avec le Christ⁷¹ », elle peut, en tant que Vierge et Mère de l'Église, coopérer par son intercession pour que cette union des membres avec la Tête puisse s'épanouir et atteindre son but, autrement dit, la sainteté⁷².

Marie, par sa place et son rôle unique dans le Dessein divin ainsi que par sa façon d'accomplir en tout la volonté divine, se présente, et pour l'Église et pour chaque membre du Corps du Christ, comme l'exemple à suivre ; par elle, c'est possible

⁶⁶ A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 145. Cf. LG, n. 8.

⁶⁷ *Ibid.*

⁶⁸ Cf. LG, n. 8 ; A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 145 : l'auteur affirme que « L'analogie du Corps du Christ reprise selon ses racines pauliniennes permet ainsi de restituer la dimension institutionnelle à sa vraie dimension. »

⁶⁹ W. KASPER, *L'Église Catholique...*, p. 217. Cf. R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du Concile Vatican II...*, p. 494.

⁷⁰ Cf. LG, nn. 53 ; 60-62.

⁷¹ R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du Concile Vatican II...*, p. 493. Cf. W. KASPER, *L'Église Catholique...*, p. 221 ; LG, n. 63.

⁷² Cf. LG, nn. 60 ; 63-64 ; CB, *Livre de vie*, Annexe III : Les Trois Blancheurs, p. 96-97 : « Elle est médiatrice parce qu'elle a été la seule médiation humaine choisie par le Père pour nous donner l'unique Médiateur. Elle est médiatrice comme tout membre du corps du Christ, participant à sa médiation sacerdotale, intercédant et s'offrant pour le salut du monde. Mais dans le corps, si tous les membres sont médiateurs, Marie, elle, l'est d'une manière plus éminente comme nous l'ont formulé nos pères dans la foi par une très belle image : dans le corps elle n'est ni la main habile, ni le pied agile de celui qui porte la Parole, elle est le cou, c'est-à-dire l'humble organe par lequel passe le souffle, par lequel la tête transmet toute sa vitalité au corps tout entier. »

de suivre le Christ, son Fils, vu qu'« elle est *Virgo audiens*, Vierge qui se met à l'écoute de la Parole de Dieu ; elle est aussi *Virgo orans*, Vierge qui prie et qui médite dans son cœur, et *Virgo pariens*, Vierge qui engendre les fidèles à la vie spirituelle ; enfin, elle est *Virgo offerens*, Vierge qui offre son Fils⁷³ » pour qu'Il soit, par la force de l'Esprit Saint, formé en nous. Tous les membres du Corps du Christ, doivent donc, contempler et imiter cet itinéraire marial pour ainsi devenir de plus en plus, semblables à la Tête, qui est le Christ⁷⁴.

Si d'un côté le modèle ecclésiologique Corps du Christ permet de mieux encadrer et orienter le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, pour éviter toute sorte d'horizontalisme, d'un autre, tous les rapports établis à la fois entre le Christ Tête et le Corps qui est l'Église, entre le Christ et chaque baptisé, ainsi qu'entre les divers membres du Corps entre eux, réclament et appellent à leur tour, les principes découlant du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit, car c'est Lui qui engendre, dynamise et entretient l'unité entre tous⁷⁵.

1.3. Les principaux traits du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit

L'Église puise son origine et sa source dans le Mystère de la Trinité et se manifeste dans l'histoire des hommes comme étant le Peuple de Dieu, dans l'unité et la communion du Corps du Christ qui est l'Église. En puisant dans les Écritures vétérotestamentaires, l'Esprit est plutôt désigné comme souffle du vent, mais aussi comme force vive de Dieu, comme vitalité intérieure ; en revanche, dans les Écritures néotestamentaires, en plus d'être désigné comme force, don, avocat, l'Esprit Saint est surtout présenté comme Personne Divine par laquelle « le nouveau Peuple de Dieu ne se construit comme Corps du Christ que grâce à [son] action⁷⁶ ». Toute la vie de Jésus, dès son incarnation jusqu'à sa résurrection, a été marquée du sceau du Saint-Esprit ; par conséquent, toute la vie de l'Église, dès sa naissance jusqu'à la fin, est sous l'action

⁷³ R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du Concile Vatican II...*, p. 495-496. Cf. PAUL VI, Exhortation Apostolique *Marialis Cultus...*, nn. 17-20 ; LG, n. 65.

⁷⁴ Cf. LG, n. 65.

⁷⁵ Cf. J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 200-241.

⁷⁶ *Ibid.*, p. 205.

du Saint-Esprit. L'Esprit Saint se présente donc, comme étant « la dot » du Christ à l'Église, son Corps⁷⁷.

Vatican II, même s'il reste profondément marqué par la christologie, apporte une place importante à la personne du Saint Esprit, surtout en ce qui concerne son œuvre dans l'Église⁷⁸. Afin d'éviter un certain *monophysisme ecclésial*⁷⁹, le Concile se réfère à l'Esprit Saint plutôt par l'image biblique « Temple de l'Esprit Saint⁸⁰ » que par le concept dans lequel l'Esprit Saint apparaissait comme « l'âme de l'Église⁸¹ ». L'image Temple de l'Esprit Saint « apparaissait plus adéquate, car directement biblique et sans danger⁸² » pour exprimer l'action effective et active de l'Esprit Saint dans l'Église, comme le précise bien le n° 4 de *Lumen gentium*⁸³. Néanmoins, Vatican II prend le concept de l'Esprit Saint comme l'âme de l'Église non pas sur un plan ontologique, mais plutôt fonctionnel par l'analogie âme-corps, dont l'accent est mis sur le rôle ou la mission de l'Esprit comme celui qui anime, plutôt qu'à la Personne du Saint Esprit⁸⁴.

⁷⁷ Cf. *Ibid.*, p. 219.

⁷⁸ Cf. PAUL VI, « Audience général », 6 juin 1973, disponible sur https://www.vatican.va/content/paul-vi/it/audiences/1973/documents/hf_p-vi_aud_19730606.html (consulté le 6 janvier 2021) : « alla Cristologia e specialmente alla Ecclesiologia del Concilio deve succedere uno studio nuovo ed un culto nuovo sullo Spirito Santo, proprio come complemento immancabile all'insegnamento conciliare ».

⁷⁹ Cf. Rémi CHÉNO, *L'Esprit-Saint et l'Église : Institutionnalité et pneumatologie – vers un dépassement des antagonismes ecclésiologiques*, Paris, Éd. du Cerf (coll. « Cogitatio Fidei » n° 275), 2010, p. 129-132.

⁸⁰ Cf. LG, n. 4 : « L'Esprit habite dans l'Église et dans le cœur des fidèles comme dans un temple (cf. *1 Co* 3, 16 ; 6, 19) » ; *Ibid.*, n. 6 : l'Église est « la demeure de Dieu chez les hommes (*Ap* 21, 3), et surtout le temple saint, lequel, représenté par des sanctuaires de pierres, est l'objet de la louange des saints Pères et comparé à juste titre dans la liturgie à la Cité sainte, la nouvelle Jérusalem. » *Ibid.*, n. 9 : « Le statut de ce peuple, c'est la dignité et la liberté des fils de Dieu, dans le cœur de qui, comme dans un temple, habite l'Esprit Saint » ; *Ibid.*, n. 17 : « Ainsi, l'Église unit prière et travail pour que le monde entier dans tout son être soit transformé en Peuple de Dieu, en Corps du Seigneur et temple du Saint-Esprit, et que soient rendus dans le Christ, chef de tous, au Créateur et Père de l'univers, tout honneur et toute gloire. »

⁸¹ Cf. *Ibid.*, n. 7 : « Pour que nous puissions nous renouveler en lui sans cesse (cf. *Ep* 4, 23) , il nous fait part de son Esprit qui, unique et présent, identique à lui-même dans la tête et dans les membres, vivifie le corps entier, l'unifie et le meut, si bien que son action a pu être comparée par les saints Pères à la fonction que remplit dans le corps humain, l'âme, principe de vie » ; A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 149 ; 151 : « Le terme n'était pas cependant pas totalement rejeté puisqu'il fut réintégré au numéro [7] sur l'Église comme Corps du Christ. [...] L'image de l'Église Corps du Christ, associée à celle de l'Esprit Saint âme de l'Église fut conservée, mais de façon discrète. » Cf. également, JEAN PAUL II, Lettre encyclique *Dominum et vivificantem* sur l'Esprit Saint dans la vie de l'Église et du monde, 18 mai 1986, Paris, Téqui, 2005, n. 26 : « On sait, en effet, qu'il a été spécialement un concile "ecclésiologique" : un concile sur le thème de l'Église. En même temps, l'enseignement de ce Concile est essentiellement "pneumatologique", pénétré de la vérité sur l'Esprit Saint, âme de l'Église. »

⁸² A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 149.

⁸³ Cf. LG, n. 4 ; J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 216 : l'auteur affirme que « Toute la réflexion du concile sur l'Esprit Saint se trouve condensée dans ce texte » ; JEAN PAUL II, Lettre encyclique *Dominum et Vivificantem...*, n. 25-26 ; W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 202-204 ; A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 148-149.

⁸⁴ Cf. A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 152-157.

À partir de cette notion conciliaire de l'Église comme Temple de l'Esprit, on peut déduire un modèle ecclésiologique qui met en relief la dimension charismatique de l'Église qui d'ailleurs, n'est ni en contradiction avec la dimension hiérarchique, ni au-dessus d'elle⁸⁵. Il en ressort que le mystère de l'Église ne prend pas sa source uniquement dans la christologie, mais aussi dans la pneumatologie⁸⁶ ; ainsi, l'Esprit Saint apparaît comme étant co-instituant⁸⁷ avec le Christ, de l'Église ; cette réalité n'apparaissant que lors de la Pentecôte, elle continue dans le Temps de l'Église jusqu'à la gloire. Néanmoins, dans le temps de l'Église, l'Esprit Saint apparaît comme celui qui « constitue » l'Église, tantôt en intériorisant et en formant le Christ en chaque baptisé, tantôt comme source et soutien de la communion à la fois entre les fidèles – *communio fidelium* – et entre les Églises – *communio ecclesiarum* –, et tantôt comme l'impulse créatif sur le chemin de ce monde⁸⁸.

Ce modèle ecclésiologique se construit à partir des principes fondamentaux auxquels l'Église, expression du Peuple de Dieu en marche rassemblé comme Corps du Christ, se construit et s'épanouit de façon concomitante par son action à l'intérieur, dans le cœur de chaque baptisé et par son action extérieure, en poussant l'Église, par le moyen de la mission, jusqu'aux extrémités de la terre. À l'intérieur de l'Église, l'Esprit Saint est à la fois principe de vie et d'unité⁸⁹, car c'est Lui qui répand la vie nouvelle du Christ dans l'Église et la maintient dans l'unité, car tout en « étant unique et le même dans la tête et dans les membres, [II] vivifie le corps

⁸⁵ Cf. W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 206-212.

⁸⁶ Cf. LG, n. 48 : « Le Christ élevé de terre a tiré à lui tous les hommes (cf. *Jn* 12, 32 *grec*) ; ressuscité des morts (cf. *Rm* 6, 9), il a envoyé sur ses Apôtres son Esprit de vie et par lui a constitué son Corps, qui est l'Église. »

⁸⁷ Cf. Yves CONGAR, *Je Crois en l'Esprit Saint*, t. II, « Il est Seigneur et Il donne la vie », Paris, Éd. du Cerf, 1995, p. 19-24 : « Qu'est-ce à dire, sinon que l'Esprit ne vient pas seulement animer une institution totalement déterminée en ses structures, mais qu'il est proprement "co-instituant". [...] Cette action du Seigneur avec et par son Esprit n'est pas réductible à une simple actualisation des structures de l'alliance posées par le Christ terrestre, c'est-à-dire avant qu'il ait cessé sa présence sensible. Elle est source de nouveauté dans l'histoire. » Cf. également, R. CHÉNO, *L'Esprit-Saint et l'Église...*, p. 136-140 ; Jean RIGAL, *L'Ecclésiologie de Communion : son évolution historique et ses fondements*, Paris, Éd. du Cerf (coll. « Cogitatio Fidei » n° 202), 1997, p. 180-185 ; Gilles ROUTHIER, « La Pneumatologie de Vatican II », dans *Perspectiva teológica* 52/2 (2020), p. 375-392 (381-382).

⁸⁸ Cf. Jean ZIZIOLAS, *Christologie, Pneumatologie et Institutions ecclésiales : Un point de vue orthodoxe*, Paris, Beauchesne, 1981, p. 147 ; R. CHÉNO, *L'Esprit-Saint et l'Église...*, p. 138 : Si chez Congar, on parle plutôt de l'Esprit Saint comme co-instituant de l'Église, chez Jean Zizioulas, l'insistance repose surtout sur la « dimension eschatologique introduite par l'ecclésiologie. L'institution renvoie au Jésus historique qui a institué l'Église dans l'histoire, tandis que la *constitution* renvoie à l'actualité de l'action de l'Esprit qui surgit dans la vie de l'Église, toujours au présent. »

⁸⁹ Cf. LG, n. 13 ; UR, n. 2 ; PO, n. 5 ; GS, nn. 92 ; 25 ; G. ROUTHIER, « La Pneumatologie de Vatican II »..., p. 383-384 ; A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 159-160 ; J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 229-232.

entier⁹⁰ » et « conjoint les nombreux membres en l'unique corps, qui les unit au Christ et entre eux⁹¹ ».

Cette unité ecclésiale n'est pas uniformité, au contraire, elle réclame et suppose intrinsèquement, la distinction et l'individualisation de tous les membres du corps afin d'éviter toute sorte de confusion ; mais elle suppose et réclame extrinsèquement, que cette distinction soit vécue dans la diversité et la variété de dons et de ministères de façon réciproque. Si tous sont animés par le même Esprit, chacun reçoit, selon son état de vie, des grâces propres et spéciales qu'Il distribue⁹² et qui les « rendent apte[s] et disponible[s] pour assumer [d]es diverses charges et [des] offices utiles au renouvellement et au développement de l'Église⁹³ ».

Tous ces principes que ce modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit développe – vitalité et unité – distinction et réciprocité –, sont en vue de la sanctification du Peuple de Dieu constitué comme Corps du Christ. La sainteté n'est pas autre chose que la vie et l'œuvre de l'Esprit Saint répandues dans le cœur de chacun à travers une multitude de moyens, plus particulièrement, la Parole et les sacrements. Si les sacrements ont été institués par le Christ, c'est l'Esprit Saint la source de leur efficacité dans le cœur et la vie de chacun. Par conséquent, il faut dire que c'est par l'action du Saint-Esprit que chaque baptisé exerce son sacerdoce commun, devenant ainsi capable de s'offrir comme une offrande au Seigneur, de proclamer et de témoigner de la Parole en tant que prophète et de travailler pour que le Royaume de Dieu s'instaure dans le monde⁹⁴.

Si l'appel à la sainteté possède un caractère universel⁹⁵, car Dieu veut que tous soient saints comme Lui-même est Saint, les moyens ainsi que les chemins sont divers et variés, car c'est l'Esprit Saint qui suscite dans le cœur de chacun, la façon dont il pourra suivre le Christ en faisant grandir le Corps tout entier. Tous les fidèles du Christ, sans distinction, « sont donc invités et tenus à chercher et à atteindre la sainteté et la perfection propres à leur état⁹⁶ » « à travers les formes diverses de vie et

⁹⁰ *Ibid.*, n. 7. Cf. *Ibid.*, nn. 8 ; 13-14 ; GS, n. 48 ; PO, n. 12 ; AG, nn. 11 ; 15.

⁹¹ W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 198.

⁹² Cf. LG, n. 7 : « Unique est l'Esprit qui distribue des dons variés pour le bien de l'Église à la mesure de ses richesses et des exigences des services (cf. *1 Co* 12, 11). »

⁹³ *Ibid.*, n. 12. Cf. *Ibid.*, nn. 4 ; 7 ; 39 ; AA, n. 3 ; J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 232-235.

⁹⁴ Cf. G. ROUTHIER, « La Pneumatologie de Vatican II »..., p. 384 ; J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 226-228.

⁹⁵ Cf. LG, nn. 39-42.

⁹⁶ *Ibid.*, n. 41.

les charges différentes⁹⁷ ». Ce modèle ecclésiologique permet que la différence et la particularité de chaque état de vie existant au sein du Peuple de Dieu et à l'intérieur du corps ecclésial, puissent « inlassablement avancer, selon ses propres dons et fonctions⁹⁸ » dans une réciprocité enrichissante, fruit et signe de l'unité, qui exclut donc, toute sorte de confusions, divisions ou réductionnismes possibles.

À partir de la Pentecôte, dans le temps de l'Église, c'est l'Esprit Saint, le « don eschatologique qui accomplit, qui achève, qui conduit [l'Église] au Royaume défini⁹⁹ » par le moyen de la mission, puisque « de sa nature, l'Église, durant son pèlerinage sur terre, est missionnaire, puisqu'elle-même tire son origine de la mission du Fils et de la mission du Saint-Esprit, selon le dessein de Dieu le Père¹⁰⁰ ». Par cette dimension missionnaire, l'Esprit Saint pousse l'Église à aller vers le monde pour y apporter la Bonne nouvelle de l'Évangile pour qu'il puisse être renouvelé dans le Christ et se transformer en famille de Dieu¹⁰¹. Le monde n'est pas étranger à l'Église, au contraire, il est depuis l'incarnation et la Pentecôte, le lieu d'annonce et de témoignage.

La Vierge Marie trouve une place assez importante dans ce modèle ecclésiologique, car elle est à la fois la « Mère du Fils de Dieu, et par conséquent, la fille de prédilection du Père et le sanctuaire du Saint-Esprit¹⁰² ». La personne de Marie est remplie de la Personne de l'Esprit Saint et c'est de Lui qu'elle a tout reçu, autrement dit, étant Marie sanctifiée par l'Esprit Saint dans sa conception, elle est devenue la toute sainte et par Lui, elle est devenue la mère de Dieu, la mère de l'Église à la Pentecôte et par conséquent, la « lumière qui précède le peuple de Dieu dans le chemin à travers le temps¹⁰³ » jusqu'à la gloire. De ce fait, Marie est exemple pour l'ensemble des membres du Peuple de Dieu rassemblés comme Corps du Christ, de la façon dont ils doivent se laisser conduire par le même Esprit Saint pour ainsi, dans son sillage, devenir des saints et capables de l'irradier partout où ils sont et où ils vivent¹⁰⁴.

⁹⁷ *Ibid.*, n. 42.

⁹⁸ *Ibid.*, n. 41.

⁹⁹ J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 229. Cf. LG, n. 9.

¹⁰⁰ AG, n. 2. Cf. LG, nn. 4-5.

¹⁰¹ Cf. GS, n. 40 ; G. ROUTHIER, « La Pneumatologie de Vatican II »..., p. 384-387 ; J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 235-239.

¹⁰² LG, n. 53. Cf. CB, *Livre de vie*, Annexe III : Les Trois Blancheurs, p. 97 : « L'Esprit en elle circule comme circule la sève dans la tige qui s'est élevée de la racine de Jessé et qui a porté une fleur : le Christ (Isaïe XI, 1-2) ».

¹⁰³ W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 221.

¹⁰⁴ Cf. LG, n. 65.

Si le modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit permet que les deux autres modèles – Peuple de Dieu et Corps du Christ – s'épanouissent, car c'est l'Esprit Saint qui « réalise la connexion intérieure des membres¹⁰⁵ » du Peuple de Dieu dans le même et unique corps qui est l'Église, il faut néanmoins dire que ce modèle ecclésiologique, comme tous les autres, apporte également des limites. Le péril ici serait d'oublier que l'Église est hiérarchiquement constituée et que l'Esprit Saint n'est jamais en contradiction avec l'autorité hiérarchique, car « c'est à ceux qui ont la charge de l'Église de porter un jugement sur l'authenticité » de tout dans l'Église, y compris des « dons et sur leur usage bien ordonné ». Ainsi, la confirmation de toute inspiration de l'Esprit chez les fidèles et dans l'Église revient, par droit aux autorités ecclésiastiques qui doivent faire attention à ne pas « éteindre l'Esprit, mais de tout éprouver pour retenir ce qui est bon (cf. *1 Th* 5, 12.19-21)¹⁰⁶ ».

1.4. L'imbrication et l'interdépendance entre les modèles ecclésiologiques

Tous ces modèles ecclésiologiques présentent des valeurs et des limites ou insuffisances, comme n'importe quel autre modèle ecclésiologique, car aucune image, concept ou modèle ecclésiologique ne peut à lui seul contenir, exprimer ou définir la totalité du mystère de l'Église¹⁰⁷. Certes, toutes les images de l'Église issues de Vatican II et, par extension, tous les possibles modèles ecclésiologiques, doivent être imbriqués entre eux. L'imbrication de ces modèles doit faire l'objet d'une attention particulière chez ces CNP en ce qui concerne leur développement ecclésiologique, vu que « l'ecclésiologie du Peuple de Dieu ne peut pas être comprise sans l'ecclésiologie du Corps du Christ¹⁰⁸ » et les deux, sans être associées également à l'action et à la mission de l'Esprit Saint. Si l'Église découle du Mystère Trinitaire, l'ecclésiologie doit l'exprimer de façon explicite et de façon harmonieuse.

¹⁰⁵ *Ibid.*, n. 7.

¹⁰⁶ *Ibid.*, n. 12. Cf. AA, n. 3 ; CB, *Livre de vie*, art. 18 : « Le Seigneur équipe et dirige son Église grâce à la diversité des dons hiérarchiques et charismatiques, Il l'orne de ses fruits. Parmi ses dons, la grâce accordée aux apôtres et à leurs successeurs, les évêques, tient la première place. L'Esprit lui-même soumet à leur autorité jusqu'au bénéficiaire des charismes. »

¹⁰⁷ Cf. O. SEMMELROTH, « L'Église, nouveau Peuple de Dieu »..., p. 395-396 ; 399 ; 401 ; W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 181 ; Y. CONGAR, « L'Église comme Peuple de Dieu », p. 31-32.

¹⁰⁸ W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 182. Cf. O. SEMMELROTH, « L'Église, nouveau Peuple de Dieu »..., p. 399-400.

Le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu permet à l'Église de prendre conscience qu'elle n'est ni en opposition, ni à côté du monde, mais plutôt dans l'Histoire humaine qui est devenue l'Histoire du Salut. L'Église, ainsi que l'ensemble du Peuple de Dieu qui la compose, doivent s'incarner dans l'Histoire pour l'orienter à son terme à travers leurs actions et surtout par la certitude que Dieu est toujours l'Emmanuel¹⁰⁹.

Le Peuple de Dieu convoqué par le Père, devient participant de ses promesses par le Mystère et le ministère du Fils en conférant à ceux que le Père a déjà appelés, la grâce de passer du statut de Peuple élu au statut de Fils et de Filles de ce même Père. Il s'établit donc entre l'ensemble des fidèles, une unité ontologique, réelle et réciproque par et dans l'Église qui, dans sa nature intime, se présente comme étant le Corps du Christ. Cette « union de nos corps au corps du Christ est conçue d'une manière réaliste ; nous sommes les membres du corps du Christ, attachés à lui dans ce réalisme qui attache les membres à leur corps¹¹⁰. » Cette unité des membres avec la Tête est signifiée et parachevée par le sacrement de l'Eucharistie. Elle est le signe que le corps ecclésial devient un et uni avec le Seigneur puisqu'il le nourrit par Lui-même pour que tous et chacun accomplissent leur mission¹¹¹.

Pour que le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu puisse s'épanouir sans risque de réductionnisme ou de déviations, il doit se laisser compléter par des repères théologiques-identitaires issus du modèle ecclésiologique corps du Christ et Temple de l'Esprit. Le qualificatif « de Dieu » attribué au Peuple et qui constitue son socle identitaire, ne vient pas uniquement de l'appel que Dieu lui a adressé, mais de son incorporation au Corps du Christ par le baptême et par l'action de l'Esprit Saint¹¹². C'est cette action Trinitaire que révèle « la nature nouvelle et unique du nouveau Peuple de Dieu¹¹³ » dont Jésus est le centre, le sommet et la source de ce nouveau Peuple et par lequel l'Esprit Saint distribue ses dons et ses charismes. Ainsi, « l'Église n'est le Corps du Christ qu'en tant que Peuple de Dieu, mais c'est en tant que Peuple

¹⁰⁹ Cf. *Ibid.*, p. 185.

¹¹⁰ L. CERFAUX, « Les images symboliques de l'Église dans le Nouveau Testament »..., p. 255. Cf. LG, n. 7 : « En effet, en communiquant son Esprit à ses frères, qu'il rassemblait de toutes les nations, il les a constitués, mystiquement, comme son corps. »

¹¹¹ Cf. J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église*..., p. 183-190.

¹¹² Cf. *Ibid.*, p. 133 : l'auteur affirme que le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu « ne fait pas droit explicitement à l'action de l'Esprit Saint dans la vie et le dynamisme de ce Peuple » ; Cf. également, O. SEMMELROTH, « L'Église, nouveau Peuple de Dieu »..., p. 406-409 ; T. STROTMANN, « L'Église comme Mystère »..., p. 259-274 ; M. PHILIPON, « La très sainte Trinité et l'Église »..., p. 275-298.

¹¹³ *Ibid.*, p. 177.

de Dieu renouvelé et reconstitué par le Christ qu'elle est le Corps du Christ¹¹⁴ », toujours dans et par la puissance de l'unique Esprit Saint.

Le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu rappelle le modèle ecclésiologique Corps du Christ c'est-à-dire, que tous sont égaux et que la Hiérarchie ne constitue pas une élite à part, mais qu'elle est partie intégrante du même Peuple, car ceux qui la composent sont d'abord et avant n'importe quelle charge, des membres intégrants de l'ensemble du Peuple de Dieu. En revanche, le modèle ecclésiologique Corps du Christ met en évidence que, l'ensemble de ce Peuple, parce qu'il a été configuré au Christ Prêtre, Prophète et Roi, ne se réduit pas pour autant « à un assemblage de membres mais se construit organiquement dans le Christ¹¹⁵ ».

Afin d'éviter toute forme de subordination ou de réductionnisme découlant de ces deux modèles ecclésiologiques – Peuple de Dieu¹¹⁶ et corps du Christ¹¹⁷ –, il faut les conjuguer avec les principes découlant du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit ; et ce dernier, afin d'éviter toute forme de spiritualisme, doit également être déployé de façon imbriquée avec les deux autres¹¹⁸. C'est dans et à partir de cette interdépendance mutuelle et relationnelle, qu'ils doivent être développés et deviennent par ce fait, l'expression de l'ecclésiologie conciliaire, présentée sous le signe de la communion.

C'est l'Esprit Saint qui inspire les personnes à répondre à l'appel du Père et c'est Lui qui fait se développer la grâce sanctifiante, donnée par le Christ à son corps. Ainsi, le Peuple devient « de Dieu », grâce à la mission du Fils, accomplit une fois pour toutes mais, c'est par la mission de l'Esprit Saint que ce Peuple de Dieu, incorporé à l'Église et formant un seul Corps dont le Christ est la Tête, peut s'épanouir et accomplir sa mission dans le monde, car c'est Lui qui fait communiquer le Corps à la Tête, car Il intériorise, communique et distribue les dons et les grâces conquises par la Tête à tous les membres du corps.

¹¹⁴ *Ibid.*

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 178.

¹¹⁶ Usage politique de la notion Peuple de Dieu en vue d'établir une Église du Peuple ou Église Populaire, toujours en opposition à la Hiérarchie, comme cela a été le cas de la Théologie de la Libération en Amérique latine : Cf. J. B. LIBANIO, *Igreja Contemporânea : encontro com a modernidade...*, p. 138 ; Dominique WAYMEL, *Joseph Ratzinger et l'Église...*, 2014, p. 158 ; CDF, *Instruction Libertatis Nuntius* sur quelques aspects de la « Théologie de la Libération »..., nn. 09-11.

¹¹⁷ Le risque est toujours de tomber dans un rigorisme sociétair, juridique et institutionnel.

¹¹⁸ Cf. J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 225 : « La vérité de l'Église et sa vitalité missionnaire trouvent leur fondement indéfectible dans le mystère trinitaire toujours communiqué et continuellement accueilli. »

L'Esprit Saint entretient ce lien étroit entre le Corps et la Tête, car le Christ et « l'Esprit Saint sont ensemble les auteurs du Corps, c'est-à-dire de l'Église en son unité » à travers des missions différentes, puisque « le Christ l'est comme Tête de ce Corps, homogène à ses membres, de façon absolument propre et strictement personnelle » tandis que le Saint-Esprit l'est comme Celui qui agit continuellement dans le temps et dans le cœur de l'Église et de ses membres par une continuelle « Pentecôte » afin de « prolonger, accomplir, intérioriser, actualiser, concrétiser la mission du Fils et, par voie de conséquence, à œuvrer pour la construction du Corps¹¹⁹ ».

Ces trois modèles ecclésiologiques peuvent et doivent également être interpénétrés de l'empreinte mariale, car « Marie est tellement liée au grand mystère de l'Église qu'elle et l'Église sont inséparables, tout comme sont inséparables le Christ et elle. Marie reflète l'Église, elle l'anticipe dans sa personne [...]. En Marie, l'Immaculée, nous rencontrons l'essence de l'Église d'une manière qui n'est pas déformée¹²⁰ ». Ce regard marial posé à l'ecclésiologie permet, en plus d'éviter toute forme de dérives ou de réductionnismes, la grâce de contempler l'essence profonde de l'Église par le primat de la grâce et de la sainteté¹²¹, dont Marie est le prototype. En Marie le mystère de l'Église se réalise déjà parfaitement personnellement. Marie a un visage ecclésial et par conséquent, l'Église a un profil marial ; comme l'a bien affirmé Paul VI, « la connaissance de la véritable doctrine catholique sur Marie constituera toujours une clé pour la compréhension exacte du mystère du Christ et de l'Église¹²² ».

C'est dans la recherche de cet équilibre ecclésiologique entre ces différents modèles ecclésiologiques, interpénétrés par cette empreinte mariale, que nous nous proposons, dans une démarche inductive, de faire émerger la façon dont ces CNP se sont appropriées, et ont développé en leur sein, dans le sillage de la Sainte Vierge, les grands principes issus de ces trois modèles ecclésiologiques, par lesquels elles se sont construites.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 200. Cf. LG, n. 21 ; CD, n. 11 ; AA, nn. 3 ; 29.

¹²⁰ BENOÎT XVI, « Homélie pour la Solennité de l'Immaculée Conception », 8 décembre 2005, dans https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/homilies/2005/documents/hf_ben-xvi_hom_20051208_anniv-vat-council.html (consulté le 6 janvier 2021).

¹²¹ Cf. LG, nn. 61-62.

¹²² PAUL VI, « Discours de clôture de la troisième session », 21 novembre 1964, dans JEAN XXIII / PAUL VI, *Discours au Concile...*, p. 184.

2. LES FONDEMENTS ECCLÉSIOLOGIQUES DES CNP À PARTIR DES MODÈLES ECCLÉSIOLOGIQUES CONCILIAIRES

Étant donné que l'Église conciliaire est la source et la matrice de ces CNP et que ces dernières expriment à son égard une parenté ou une filiation théologique directe et manifeste, comme nous l'avons déjà présenté auparavant, il semble évident que les valeurs ecclésiologiques conciliaires exprimées par ces trois modèles ecclésiologiques¹²³, ont façonné *mutatis mutandis* ces diverses CNP telles que nous les connaissons aujourd'hui et telles qu'elles se présentent dans le scénario ecclésial, devenant par conséquent, leurs assises ecclésiologiques sur lesquelles elles se sont construites et se sont organisées. Puisque ces trois modèles ecclésiologiques s'exigent et se complètent mutuellement et plus encore, ils s'interpénètrent et par conséquent, la richesse de chacun comble les insuffisances des autres, nous les présenterons, par souci pédagogique, de façon individuelle, mais en évoquant toujours l'exigence de cette interdépendance.

Ainsi, nous tâcherons de présenter les assises ecclésiologiques de ces CNP, à partir de la mise en œuvre par ces dernières, sous une empreinte mariale, des richesses issues de ces modèles ecclésiologiques, en commençant par le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, que nous considérons comme étant celui de base de toutes les CNP (2.1.) ; ce modèle ecclésiologique de base sera complété et élargi par l'imbrication du modèle ecclésiologique corps du Christ (2.2.) ; et enfin, ce processus sera achevé par l'imbrication du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit (2.3.).

2.1. Les CNP et le déploiement du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu

Toutes ces CNP sont nées après Vatican II et par conséquent, elles sont tributaires à la fois de ses richesses, ses valeurs et surtout de son ecclésiologie. Vatican II en présentant l'Église comme Peuple de Dieu a intégré et associé des dimensions ecclésiologiques fondamentales, que les CNP ont intégrées et qu'elles ont développées en leur sein. Partant donc, de cette racine baptismale propre de ce modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, nous présenterons quelques dimensions, que nous

¹²³ Nous réitérons notre affirmation que ces trois modèles ecclésiologiques n'expriment ni la totalité du Mystère de l'Église ni la totalité de l'ecclésiologie conciliaire.

jugeons être les plus significatives en ce qui concerne les assises de ces CNP et nous chercherons à mettre en évidence la façon dont ces CNP les ont mises en œuvre, ayant toujours la Sainte Vierge comme modèle.

Partant du principe d'égalité fondamentale, constitutive de tous les membres du Peuple de Dieu (2.1.1.), nous présenterons quelques dimensions qui en découlent et qui ont été redécouvertes également par l'ecclésiologie conciliaire et qui, d'ailleurs, sont constitutives de ces CNP, telles que la dimension communautaire (2.1.2), la dimension sacerdotale, prophétique et royale de tout le peuple de Dieu (2.1.3.), la dimension séculière (2.1.4.), ainsi que la dimension eschatologique (2.1.5.). En dernier lieu, nous tâcherons de présenter les limites de ce modèle ecclésiologique et sa nécessaire complémentarité envers les autres modèles (2.1.6).

2.1.1. Le principe d'égalité fondamentale de tous

La réflexion menée par les Pères synodaux sur l'Église lors du concile Vatican II a fait émerger à la surface ecclésiale, la dimension baptismale comme étant l'élément constitutif et fondamental de tous les croyants ; parce que donné à tous, le baptême est la condition *sine qua non* pour devenir membre à part entière de l'Église constituant ainsi ce nouveau Peuple de Dieu appelé à être saint. Grâce au baptême, tous les membres de ce nouveau Peuple Messianique ont été investis d'une même et unique dignité, celle des enfants de Dieu, intégrés au Corps du Christ et par conséquent, associés au mystère du Christ¹²⁴.

Le sacrement du baptême se présente également comme le socle sur lequel ces Communautés nouvelles peuvent devenir « plurivocationnelles », autrement dit, c'est à partir de cette conscience baptismale qu'elles peuvent rassembler en leur sein cette diversité d'états et de vocations ecclésiales et les interagir de façon harmonieuse et équilibrée d'après la dignité de chacun. Or, vu que la condition de baptisé se présente comme étant première, unique et constituante pour l'ensemble du Peuple de Dieu, il s'avère aussi qu'il « n'y a donc, dans le Christ et dans l'Église » et par extension, dans les CNP, « aucune inégalité qui viendrait de la race ou de la nation, de la condition sociale ou du sexe¹²⁵ ».

¹²⁴ Cf. CFL, n. 10.

¹²⁵ LG, nn. 32. Cf. J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 142-144 ; W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 286-287 ; 291.

Ces CNP rassembleront, à partir de cette égalité fondamentale, cette riche diversité de genre, d'âges, d'états et de fonctions, dans un même corps, expression du Peuple de Dieu comme le témoigne la CCN : « la communauté Chant nouveau est un corps associatif de fidèles chrétiens composé de femmes et d'hommes ; des jeunes et des adultes, des mariés et des célibataires, prêtres et diacres¹²⁶ » ; ou encore, comme l'exprime la CCP : « La communauté Catholique Pantokrator accueille, comme membres, des personnes baptisées : célibataires, prêtres, diacres, personnes mariées et tous les autres à condition de n'être pas empêchés par les lois canoniques¹²⁷ ».

Dans ce sens, à la différence des autres CNP qui s'engagent dans la prière pour tous les autres membres du Peuple de Dieu¹²⁸, la CE s'ouvre davantage à la pratique œcuménique¹²⁹, élargissant davantage ses portes pour accueillir non seulement des catholiques, mais aussi d'autres chrétiens non-catholiques :

La Communauté de l'Emmanuel comprend des membres de tous états de vie (cc. 298 et 307/CIC et 578/CCEO) – des personnes laïques, mariées ou célibataires ; – des hommes et des femmes engagés dans le célibat pour le Royaume ; – des séminaristes ou des diacres en vue du sacerdoce ; – des diacres permanents ; – des prêtres de l'Église latine ou des Églises catholiques orientales¹³⁰.

¹²⁶ CCN, *Statuts*, art. 2 : « A Comunidade Canção Nova é um corpo associativo de fiéis cristãos formado de mulheres e homens ; jovens e adultos ; solteiros, casados e celibatários, sacerdotes e diáconos. » Cf. CMPS, *Statuts*, art. 2 : « É uma Comunidade formada por Clérigos e Leigos, por Casados e Solteiros que respondem ao apelo missionário da Igreja. »

¹²⁷ CCP, *Statuts*, art. 20 : « A Comunidade Católica Pantokrator acolhe, como membros, pessoas batizadas entre as quais estão presentes : celibatários, sacerdotes, diáconos, seminaristas, pessoas casadas e solteiras e todas as outras que não estiverem impedidas pelas leis canônicas. »

¹²⁸ Cf. CB, *Livre de vie*, art. 47 : « Saint Paul nous parle du mystère d'Israël comme connaturel au mystère de l'Église quand il dit : "Je ne veux pas, frères, vous laisser ignorer ce mystère, de peur que vous ne vous complaisiez en votre sagesse. Une partie d'Israël s'est endurcie jusqu'à ce que soit entrée la totalité des païens, et ainsi tout Israël sera sauvé". Totalité des nations et totalité d'Israël se trouvent ainsi unies dans une communauté de destin. L'intercession pour le peuple juif trouvera donc une place importante et privilégiée dans notre prière pour l'Église universelle et pour l'accomplissement des temps. » Cf. également, ID., *Livre de vie*, arts. 85-93.

¹²⁹ Cf. A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 42 : l'auteur affirme que « L'image plus large du Peuple de Dieu, permettait d'éviter l'emploi du mot "membre", tout en se montrant apte à évoquer la diversité des degrés et des modes d'appartenance, par les termes nuancés de "connexion" (LG 15) et d'"ordination" (LG 16) au Peuple de Dieu. Aussi, cette image apparaissait, selon l'expression du Cardinal Joseph Ratzinger, comme un "pont œcuménique". »

¹³⁰ CE, *Statuts*, art. 6. Cf. CE, *Statuts*, art. 1 : « Les fidèles catholiques orientaux membres de la Communauté suivent la discipline de leurs Églises respectives dans le respect de leurs diverses traditions rituelles (cf. c. 40 2 et 3/CCEO). »

[...] Les baptisés non catholiques ne peuvent pas être acceptés à l'engagement ordinaire dans la Communauté. Cependant, ils peuvent participer comme “frères associés” à la vie et aux grâces de la Communauté¹³¹.

L'être chrétien est « la forme vraiment commune sous laquelle le peuple de Dieu, dans la variété indéfinie des peuples, des cultures et des races, dans la diversité aussi des sexes, des âges et des états de vie, prend place dans le monde¹³² ». C'est à partir de cet axe baptismal que ces CNP se constituent et c'est à partir des richesses qui en proviennent que les CNP chercheront à contempler chacun de leurs membres et à leur permettre d'interagir entre eux, puisque « par la consécration baptismale [toute la communauté] forme un unique peuple de Dieu en marche vers la sainteté¹³³ » ; c'est donc, à partir de cette communauté baptismale, expression du Peuple de Dieu, que tous leurs membres peuvent faire « une expérience plus radicale de consécration envers Dieu¹³⁴ » à l'image de Marie¹³⁵, vécue à partir d'un substrat communautaire, expression de la communion Trinitaire.

2.1.2. La dimension communautaire

Cette dimension communautaire découle également de la grâce baptismale, tout comme cette fondamentale égalité et commune dignité de tout le Peuple de Dieu. Cette dimension communautaire ne s'inscrit ni dans un domaine idéologique, ni aussi de façon abstraite ; au contraire, elle exprime le « bon vouloir de Dieu » qui a voulu « que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément, hors de tout lien mutuel¹³⁶ » mais comme un Peuple. Avec Vatican II,

¹³¹ *Ibid.*, art. 9. Cf. ID., *Coutumier*, n. 2, 25 : « Le cheminement des baptisés non catholiques qui désirent devenir “frères associés” est semblable à celui des personnes qui cheminent vers l'engagement, mais nécessite l'accord préalable du délégué du Modérateur général pour la zone. »

¹³² Gustave MARTELET, *Les idées maîtresses de Vatican II* : Introduction à l'esprit du Concile, Lyon, Desclée de Brouwer, 1966, p. 232.

¹³³ CB, *Livre de vie*, art. 19. Cf. CCNA, *Statuts*, art. 48 : « O Batismo nos introduziu no dinamismo da Trindade, comunicando-nos o Amor divino, a fonte da vida renovada. Este amor dá sentido pleno ao nosso relacionamento comunitário, dilatando nossos corações nas dimensões do Coração de Jesus. Por isso, escolhemos como prioridade a afeição para com o Senhor, vivendo a castidade dentro do nosso próprio estado de vida, e queremos, no coração da Igreja, ser o Amor, testemunhando o amor puro entre os irmãos e irmãs. »

¹³⁴ CCN, *Statuts*, art. 2 : « que assumem a vivência mais radical da consagração a Deus feita no Batismo e na Crisma ».

¹³⁵ Cf. CCNA, *Statuts*, art. 21 : « Maria modelo de humildade, santidade e serviço tem um especial papel em nossas vidas. Sentimos que esta união com ela nos torna ainda mais vinculados ao mistério profundo de nossa redenção. Sabemos que depois de Jesus ela é o mais belo modelo que é possível imitar. »

¹³⁶ LG, n. 9. Cf. CEC, n. 781.

cette dimension communautaire est présentée comme étant le nouveau socle théologique sur lequel toute la vie ecclésiale, ainsi que tous les rapports entre les différents fidèles dans l'Église doivent être construits.

Cette dimension communautaire, par la conséquence du lien filial théologique avec Vatican II, ainsi que par l'ancrage au modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, constitue le substrat commun, ainsi que la vocation première ou le mode d'existence premier de toutes les CNP. C'est dans ce sens que la CMV affirme que « son charisme s'exprime dans le témoignage évangélique d'une vie communautaire tendue vers la diffusion de la Bonne nouvelle du Royaume de Dieu et à l'édification de l'Église¹³⁷ ». Ou encore :

L'envie pour la vie communautaire fut plantée dans nos cœurs par le Seigneur Jésus, qui a constitué ses disciples rassemblés comme un seul corps dans la charité, partageant la même et unique foi dans la pleine communion. Dans nos cœurs, il y a aussi le désir que la même vie communautaire vécue en Actes 2 s'accomplisse. C'est pour cela que nous voulons nous consacrer au Seigneur dans une vie communautaire et là, par elle, construire ensemble le Royaume de Dieu¹³⁸.

Ayant aussi un fondement anthropologique, car il s'agit d'un besoin indéniable de tout homme, cette dimension communautaire s'est développée sous diverses formes et à partir des différents besoins de chaque personne, selon son état de vie et son engagement. Même si le besoin communautaire est indéniable chez toutes les personnes, il est, en revanche, ressenti et comblé de façons diverses et variées ; et c'est dans ce sens, que ces CNP composées par cette pluralité d'états de vie et de vocations, proposent des formes variées de vivre cette dimension communautaire qui, d'ailleurs, jaillit toujours de la même source, la grâce baptismale¹³⁹.

¹³⁷ PONTIFICUM CONSILIUM PRO LAICIS, *Decreto di erezione della Comunità Missionaria di Villaregia come associazione pubblica internazionale di fedeli, di diritto pontificio*, 1270/02/S-61/A-66, il 26 maggio 2002 (disponible en ANNEXE V) : « Il suo carisma si esprime nella testimonianza evangelica di una vita comunitaria tesa alla diffusione della Buona Novella del Regno e all'edificazione della Chiesa. »

¹³⁸ CCNA, *Statuts*, Introdução, p. 3 : « O anseio pela vida em comunidade foi plantado em nossos corações pelo Senhor Jesus, que constituiu seus discípulos como um só corpo reunido na caridade, compartilhando uma única fé e a plena comunhão. Também em nossos corações existe o desejo de que se realize a mesma vida comunitária testemunhada em Atos 2. Por isso queremos consagrar-nos ao Senhor na vida comunitária, fazendo dela um meio de Evangelização, para construirmos juntos o reino de Deus. »

¹³⁹ Cf. CB, *Statuts Généraux*, arts. 19-25 ; 179 ; CE, *Statuts*, arts. 14-17 ; CMPS, *Statuts*, arts. 15 ; 39-41 ; CRec, *Statuts*, arts. 19-20 ; 64 ; 89 ; 121 ; 183.

Dans ces CNP, cette dimension communautaire manifeste sa structure fondamentale par laquelle tous leurs membres, – les fidèles laïques, les fidèles ordonnés et les fidèles consacré(e)s – peuvent s'épanouir spirituellement selon leur état et leur vocation propre. Cette dimension communautaire, étant donné son statut théologique et anthropologique, met en évidence le caractère fondamental et premier de toute vocation, c'est-à-dire, d'être frères de tous et d'être au service de tous. Par ce biais, tous les membres des CNP sont invités à vivre ensemble et en esprit de famille, en élevant « leurs yeux vers Marie, exemplaire de vertu qui rayonne sur toute la communauté des élus¹⁴⁰ » afin de chercher et de vivre la sainteté selon leur propre état et leurs propres conditions, non pas de façon individuelle, mais en communauté et en communion avec les autres¹⁴¹.

Aux grâces baptismales, telles que l'égalité fondamentale de tous, ainsi que cette dimension communautaire dans laquelle tout doit être fait, et qui est déjà mise en lumière par le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, il faut rajouter à bon droit l'exercice du sacerdoce commun de tous les fidèles. C'est à partir de ce socle communautaire que ces CNP proposeront à tous leurs membres, selon leur état de vie, de vivre et de faire épanouir leur baptême, vu que « les baptisés ont part à l'unique sacerdoce de par le baptême commun, non pas comme des personnes individuelles, mais de façon corporative¹⁴² », puisque nous tous, nous formons, par le baptême, un seul corps, le Corps du Christ, autrement dit, « le sacerdoce commun fonde la fraternité de tous dans l'Église en tant qu'elle est l'unique famille de Dieu¹⁴³ ».

2.1.3. La dimension sacerdotale, prophétique et royale

Dans le sillage de Vatican II, ce modèle ecclésiologique Peuple de Dieu met en exergue que le Peuple de Dieu n'est pas constitué à partir d'un rassemblement des personnes, au contraire, il se constitue à partir de la participation au Mystère

¹⁴⁰ LG, n. 65. Cf. CDMD, *Statuts*, art. 45 §3 : « Pour nous, Marie est comme un “miroir” de douceur et humilité. Ainsi, fortifiés par son exemple, que nous manifestations le désir d'une vie, dont les fruits spirituels, clairs et explicites, favorisent le bien commun. »

¹⁴¹ Cf. CMPS, *Statuts*, arts. 11-15 ; 46 ; CB, *Statuts Généraux*, arts. 7-8 ; 10 ; 20-21 ; 179 ; CRec, *Statuts*, arts. 28 ; 37 ; 50 ; 56 ; 86 ; 98 ; 104 ; 108 ; 158 ; CMV, *Libro di vita*, arts. 7 ; 10 ; 12-13.

¹⁴² W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 288.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 293. Cf. Théophile TWIZELIMANA, « Le sacerdoce commun et la communion entre laïcs et pasteurs d'après *Lumen Gentium* », dans *Nouvelle revue théologique* 133/4 (2011), p. 568-583 (568) : l'auteur affirme qu'« en tant que dignité commune à tous les baptisés, ce sacerdoce fonde l'unité ou la communion dans l'exercice des charismes et ministères, pour une édification effective et authentique de l'Église ».

rédempteur du Christ, par la réception du sacrement de baptême et parachevé par le sacrement de la confirmation¹⁴⁴ ; c'est de cette participation ontologique et sacramentelle que le Peuple de Dieu est constitué et par laquelle chaque membre de ce Peuple devient avant tout, fils et fille de Dieu, car le « Christ Seigneur, grand prêtre d'entre les hommes (cf. He 5, 1-5) 1-5) a fait du peuple nouveau 'un Royaume, des prêtres pour son Dieu et Père' (Ap 1, 6 ; 5, 9-10)¹⁴⁵ ». Ainsi, tous les fidèles exercent leur sacerdoce baptismal à travers leur participation, « chacun selon sa vocation propre, à la mission du Christ, Prêtre, Prophète et Roi¹⁴⁶ ».

Vatican II, voulant s'éloigner des thèses luthériennes, ne parle pas du « sacerdoce universel », mais plutôt du « sacerdoce commun de tous les baptisés » entendant par-là « pas seulement les laïcs, et pas du tout les laïcs distingués des clercs, mais tous les membres de l'Église, y compris les prêtres et les évêques ainsi que les chrétiens engagés dans les ordres religieux¹⁴⁷ », car le Peuple de Dieu ne forme qu'un seul Corps, le Corps du Christ. Ce mouvement ou « cette réappropriation traduit le souci des pères conciliaires de promouvoir ce qui est commun à l'ensemble du peuple de Dieu, en redécouvrant la richesse de la condition baptismale commune à tous les chrétiens, antérieurement à toute vocation spécifique¹⁴⁸ ».

Ces CNP chercheront à déployer, dans le sillage de l'Église conciliaire, les richesses issues de cette vie baptismale, à laquelle tous les baptisés participent « à leur manière de la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ¹⁴⁹ ». Ainsi, à l'image de l'Église Peuple de Dieu, ces CNP chercheront à mettre en œuvre l'exercice des *tria munera* désormais étendu à tous les fidèles. Tenant compte de la constitution plurivocationnelle de ces CNP et d'après ce modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, nous présenterons d'abord la façon communautaire que ces CNP proposent de vivre et

¹⁴⁴ Cf. PO, n. 2 ; LG, n. 31 ; W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 299.

¹⁴⁵ LG, n. 10.

¹⁴⁶ CEC, n. 1546. Cf. également, LG, nn. 10-11 ; PO, n. 2 ; AA, nn. 2-3 ; AG, n. 15 ; CIC/83, c. 208.

¹⁴⁷ W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 292. Cf. LG, n. 32 ; AA, n. 2.

¹⁴⁸ Benoît MALVAUX, « Sacerdoce commun et vie consacrée », dans *Vies consacrées* 82/4 (2010), p. 270-279 (270).

¹⁴⁹ LG, n. 31. Cf. PO, n. 2 : « Le Seigneur Jésus, 'que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde' (*Jn* 10, 36), fait participer tout son Corps mystique à l'onction de l'Esprit qu'il a reçue : en lui, tous les fidèles deviennent un sacerdoce saint et royal, offrent des sacrifices spirituels à Dieu par Jésus Christ, et proclament les hauts faits de Celui qui les a appelés des ténèbres à son admirable lumière. Il n'y a donc aucun membre qui n'ait sa part dans la mission du Corps tout entier ; chacun d'eux doit sanctifier Jésus dans son cœur et rendre témoignage à Jésus par l'esprit de prophétie. » Cf. également, LG, nn. 9-13 ; 32-37 ; J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 154.

de déployer les *tria munera*¹⁵⁰, dans cet ordre¹⁵¹ : commençant par la fonction sacerdotale (2.1.2.1.), passant ensuite par la fonction prophétique (2.1.2.2.), et en finissant par la fonction royale (2.1.2.3.).

2.1.3.1. L'exercice de la fonction sacerdotale

Tout le Peuple de Dieu est, en vertu du baptême, un peuple sacerdotal car « quiconque accède à l'Église par le sacrement du baptême reçoit par le fait même cette consécration sacerdotale. Ce sacerdoce, la Constitution [*Lumen gentium*] le désigne par le terme de *sacerdotium commune* (II, n° 10). Il est le sacerdoce universel parce qu'il est commun à tous les fidèles ». Il faut remarquer que ce *sacerdotium commune* n'est pas un sacerdoce des laïcs, car il « n'est pas propre aux laïcs, car les fidèles qui reçoivent le sacrement de l'ordre restent revêtus de ce sacerdoce primordial » vu qu'il « est la condition de toute consécration ultérieure. C'est un sacerdoce de base. Toute autre participation au sacerdoce du Christ n'est que le développement ultérieur de cette incorporation fondamentale¹⁵² ».

De ce fait, tous et chacun ne peuvent pas se passer de ce *sacerdotium commune*, car il est la condition *sine qua non* pour que « tous ceux qui croient au Christ, quels que soient leur condition et leur état de vie » atteignent le but ultime de

¹⁵⁰ Concernant la réciprocité et la complémentarité dans l'exercice des *tria munera* par les divers états de vies constitutives de ces CNP, voir plus loin *infra* au sous-titre 2.2.2.1 et 2.2.2.2. Nous en traiterons à partir du modèle ecclésiologique corps du Christ.

¹⁵¹ Nous avons choisi de développer les *tria munera* non pas dans l'ordre classique comme présenté par Vatican II à propos de la Hiérarchie dans cet ordre – prophétique-sacerdotal-royal – correspondant aux nn. 21 ; 25-27 de *Lumen gentium*, mais dans l'ordre à laquelle Vatican II les a présentées à l'égard des fidèles laïcs – sacerdotal-prophétique-royal – correspondant aux nn. 34-36 – et selon l'ordre présenté également par CEC au n. 1546 ; cet ordre manifeste mieux l'itinéraire spirituel de ces CNP ainsi que le ressenti de leurs membres. Les théologiens ont repris et commentés les *tria munera* également dans cet ordre : Cf. Bertulf VAN LEEUWEN, « La participation universelle à la fonction prophétique du Christ », dans BARAÚNA, G., *L'Église du Vatican II...*, p. 425-455 (426) : « La constitution suit la répartition tripartite de la fonction du Christ : Prêtre, Prophète ou Maître, et Roi ou Pasteur. Au chapitre II, cette triple division est appliquée au peuple entier de la nouvelle Alliance (n° 10-12). La triple fonction du Christ est le fondement de la mission de l'Église (n° 13). Au chapitre III, ces trois fonctions sont appliquées à la hiérarchie (n° 20). Le chapitre IV nous enseigne la participation des laïcs à la dignité sacerdotal, prophétique et royale du Christ (n° 31ss). » Cf. également, Émile-Joseph DE SMEDT, « Le sacerdoce des fidèles », dans BARAÚNA, G., *L'Église du Vatican...*, p. 412-455 ; Benoît-Dominique De LA SOUJEOLE, « Les *tria munera Christi* : Contribution de saint Thomas à la recherche contemporaine », dans *La revue thomiste* 99/1 (1999), p. 59-74 : selon saint Thomas d'Aquin, les *tria munera* peuvent être compris dans une double ordre : « ordre de génération (prophète-prêtre-roi) et ordre de perfection (prêtre-prophète-roi). Cela permet de comprendre les mentions de Vatican II selon lesquelles l'offrande du sacrifice (*munus sanctificandi*) est le principal office des ministres, et la prédication de la foi (*munus docendi*) le premier office des ministres. »

¹⁵² É.-J. DE SMEDT, « Le sacerdoce des fidèles », dans G. BARAÚNA, *L'Église du Vatican...*, p. 412.

la vie chrétienne, autrement dit, « une sainteté dont la perfection est celle même du Père¹⁵³ ». Ainsi, la communauté tout entière devient sacerdotale, car tous les membres qui la composent – laïcs – clercs – consacré(e)s –, chacun selon son état de vie, s’engagent dans cette démarche sacerdotale qui est « du domaine du culte intérieur, c’est-à-dire de l’activité théologique ou morale en tant qu’elle glorifie Dieu¹⁵⁴ ».

Il s’avère que cette démarche spirituelle « ne se rapporte pas à une activité sacramentelle ou liturgique, mais essentiellement au culte spirituel de la vie chrétienne¹⁵⁵ », puisque chaque membre doit, de façon personnelle et communautaire, s’offrir comme une offrande spirituelle agréable à Dieu par Jésus Christ¹⁵⁶. Ainsi, en suivant l’exemple de la très Sainte Vierge Marie qui se présente à tous comme étant « le plus grand exemple d’oblation absolue au Seigneur¹⁵⁷ », chaque membre – laïcs – clercs – consacré(e)s –, en vertu de leur baptême doit avant tout, se présenter à Dieu comme des hosties pures et saintes, afin que leur vie tout entière puisse rejoindre « l’oblation du Corps du Seigneur pour être offerte en toute piété au Père¹⁵⁸ » lors de la célébration eucharistique.

Cette démarche culturelle de tous les membres, comprise comme un mouvement intérieur et ascendant de louange et d’offrande envers Dieu trouve son plein aboutissement dans et par les moyens sacramentels, liturgiques et paraliturgiques qui expriment, à leur tour, ce mouvement descendant de Dieu envers l’homme. C’est par cette double démarche – ascendante et descendante, intérieure et extérieure –, vécue de façon communautaire, que l’ensemble de nos CNP proposeront des itinéraires spirituels généraux¹⁵⁹ valables pour tous les états de vie – laïcs – consacré(e)s – clercs –, comme le signale, entre autres, la CE :

¹⁵³ LG, n. 11.

¹⁵⁴ Yves CONGAR, *Sacerdoce et laïcat dans l’Église*, Paris, Vitrail, 1946, p. 19. Cf. LG, n. 11 : « Le caractère sacré et organique de la communauté sacerdotale entre en action par les sacrements et les vertus. Les fidèles incorporés à l’Église par le baptême ont reçu un caractère qui les délègue pour le culte religieux chrétien. »

¹⁵⁵ *Ibid.*

¹⁵⁶ Cf. I P. 2,5.

¹⁵⁷ CDMD, *Statuts*, art. 45 §1. Cf. PAUL VI, « Discours de clôture de la troisième session », 21 novembre 1964, p. 183-184 : le Pape dit : « Nous devons apprendre d’elle à devenir nous-mêmes des "âmes ecclésiales", comme s’exprimaient les Pères, pour pouvoir nous aussi, selon la parole de saint Paul, nous présenter "immaculés" devant le Seigneur, tels qu’Il nous a voulu dès le commencement (Col 1, 321; Ep 1, 4). »

¹⁵⁸ LG, n. 34.

¹⁵⁹ Voir plus loin *infra* au sous-titre 2.3.2.3. Nous y reviendrons pour présenter la façon dont chaque état de vie, en partant de ces itinéraires généraux, met en œuvre des itinéraires spécifiques d’après son état de vie, car si la sainteté est un appel commun à tous et à toutes, elle doit, néanmoins, être recherchée et mise en œuvre dans le respect de l’état de vie et de vocation propre de chaque personne ou de chaque groupe.

Selon l'esprit décrit au Préambule, les grâces d'adoration, de compassion et d'évangélisation auxquelles aspire la Communauté sont puisées dans les sacrements – particulièrement de l'Eucharistie (ou Divine Liturgie) et de la réconciliation – dans la prière personnelle et communautaire, dans l'ouverture du cœur à l'Esprit Saint, dans la confiance en la Vierge Marie, Mère de l'Emmanuel¹⁶⁰.

Ainsi que la CCNA

ceux et celles qui se consacrent dans la communauté de vie, font de toute leur journée un temps de prière, soit dans les moments de prières communautaires et personnelles, soit aussi dans les moments de détente, d'apostolats, ou toute autre activité reçue¹⁶¹.

Si d'un côté le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu met en évidence l'exercice du sacerdoce commun à tous, y compris pour les fidèles clercs, de l'autre, il ne suffit pas pour déployer toutes les relations nécessaires et inaliénables existant entre le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique ; c'est par cette relation réciproque que se construit la communauté, expression de l'Église Corps du Christ. Cette réciprocité et cette complémentarité, nous les développerons ci-dessous par le modèle ecclésiologique corps du Christ¹⁶².

2.1.3.2. L'exercice de la fonction prophétique

La redécouverte ainsi que la mise en pratique du sacerdoce commun de tous les fidèles ont déclenché une nouvelle prise de conscience à l'égard de la place des fidèles laïcs, à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur de l'Église. Les fidèles laïcs ne sont plus ni au-dessous, ni au-dessus des autres fidèles, mais comme l'a bien précisé Jean Paul II, les « fidèles laïcs ne sont pas simplement les ouvriers qui travaillent à la vigne, mais ils sont une partie même de la vigne » ; et, continue Jean Paul II, c'est « à l'intérieur du mystère de l'Église comme mystère de communion que se révèle "l'identité" des fidèles laïcs, leur dignité originelle. Et c'est seulement à l'intérieur de

¹⁶⁰ CE, *Statuts*, art. 2.

¹⁶¹ CCNA, *Statuts*, art. 14 : « Aqueles que se consagram na Comunidade de Vida, fazem de todo o seu dia um tempo de oração, quer seja nos momentos de oração comunitária e pessoal, como também nos momentos de lazer, trabalhos e outras ocupações que lhes forem atribuídas. »

¹⁶² Voir *infra* aux sous-titres 2.2.1 et 2.2.2.

cette dignité que peuvent se définir leur vocation et leur mission dans l'Église et dans le monde¹⁶³. »

Ainsi, tout le Peuple de Dieu, sans distinction, est aussi un peuple de prophètes et l'ensemble du Peuple de Dieu déploie cette fonction prophétique à travers deux canaux complémentaires – le sens de la foi et les charismes –, toujours sous l'action et l'assistance du même et unique Esprit Saint. Le sens de la foi comprend « la collectivité des fidèles, ayant l'onction qui vient du Saint (cf. *1 Jn 2, 20.27*) » ; et parce qu'ils sont assistés par l'Esprit Saint, ils ne peuvent pas « se tromper dans la foi¹⁶⁴ ». Ainsi, « éveillé et soutenu par l'Esprit de vérité, et sous la conduite du magistère sacré¹⁶⁵ », tous et chacun doivent s'attacher de façon ferme à la Foi ecclésiale et la pénétrer plus profondément dans l'intelligence, pour ainsi la mettre en œuvre dans leur vie de façon plus parfaite¹⁶⁶.

Tout comme le sens de la foi, les charismes comprennent aussi l'ensemble du Peuple de Dieu, parce que l'Esprit Saint distribue « aussi parmi les fidèles de tous ordres », des « grâces spéciales qui rendent apte et disponible pour assumer les diverses charges et offices utiles au renouvellement et au développement de l'Église¹⁶⁷ ». Le but de tous les charismes c'est le bien commun de l'Église. C'est pourquoi il n'y a pas d'opposition entre l'activité charismatique et l'activité hiérarchique, car tous les deux proviennent du même Esprit Saint et par conséquent, ils se réclament et se complètent¹⁶⁸.

Ainsi, tous les membres doivent demeurer fidèles dans la foi, l'espérance et la charité et les professer et les témoigner dans toutes les occasions du quotidien d'après leur état de vie, devenant ainsi un signe prophétique et un témoin vivant pour

¹⁶³ CFL, n. 8. Cf. B. VAN LEEUWEN, « La participation universelle à la fonction prophétique du Christ »..., p. 425-455.

¹⁶⁴ LG, n. 12.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ Cf. *Ibid.* ; Louis PAGEAU, « Les laïcs et la fonction prophétique de l'Église », dans *Laval théologique et philosophique*, 21/2 (1965), p. 275–284 (277).

¹⁶⁷ *Ibid.* ; L. PAGEAU, « Les laïcs et la fonction prophétique de l'Église »..., p. 277.

¹⁶⁸ Cf. *Ibid.* ; L. PAGEAU, « Les laïcs et la fonction prophétique de l'Église »..., p. 283 : « Sans les charismes, l'Église risquerait de ne devenir qu'une administration spirituelle se durcissant en "institution" (comme disent les sociologues), menacée de se scléroser et de se laisser dépasser par l'histoire du dessein de Dieu toujours en marche. Sans le contrôle de la Hiérarchie, d'autre part, les charismes pourraient être confondus avec leurs contrefaçons, et ne produire que des flambées incohérentes ou contradictoires. Si, donc, il y avait opposition entre charisme et Hiérarchie ce ne saurait être qu'un abus, soit de la part des charismatiques (cf. l'histoire de bien des hérésies), soit de la part de la Hiérarchie (je pense à sainte Jeanne d'Arc, à sainte Marguerite-Marie...). » Cf. également, Heinz SCHÜRMAN, « Les Charismes Spirituels », dans G. BARAÚNA, *L'Église de Vatican II...*, p. 541-573.

les autres états de vie ; comme l'exprime la CE, c'est dans « l'exercice d'une charité vraie et profonde ainsi que l'attention quotidienne à l'autre » que chacun pourra porter « un témoignage qui manifeste la présence du Christ au milieu d'eux¹⁶⁹ ». À travers cette aide mutuelle, chaque membre selon son état de vie, « est entouré et soutenu par des frères pour répondre fidèlement à l'appel de Dieu à travers la Communauté¹⁷⁰ ».

Concernant la participation des fidèles laïcs à cette fonction prophétique, ils l'accomplissent, d'après Vatican II, en communion avec la hiérarchie, avec laquelle ils forment le Corps du Christ, le Peuple de Dieu en marche¹⁷¹. Ainsi, les fidèles laïcs sont, avec la hiérarchie, responsables pour l'extension du Royaume de Dieu sur Terre¹⁷². Et cette participation à la mission de l'Église, ne leur vient pas d'une concession de la hiérarchie, mais de la grâce et de l'adoption baptismale, puisque « [leur] vocation et [leur] mission sont identiquement celles de l'Église, sacrement au cœur du monde¹⁷³ ».

À ce titre, Vatican II affirme que le Christ

accomplit sa fonction prophétique jusqu'à la pleine manifestation de la gloire, non seulement par la hiérarchie qui enseigne en son nom et avec son pouvoir, mais aussi par les laïcs dont il fait pour cela des témoins en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole (cf. *Ac* 2, 17-18 ; *Ap* 19, 10)¹⁷⁴.

Étant constitués des témoins du Christ par le baptême et la confirmation, les fidèles laïcs déploient cette fonction prophétique à travers leur participation au sens de la foi, ainsi que par la mise en œuvre des charismes ou des dons charismatiques reçus par l'Esprit Saint. Grâce au sens de la foi, les laïcs mettent en œuvre leur fonction

¹⁶⁹ CE, *Coutumier*, art. 3.1.

¹⁷⁰ *Ibid.*, art. 3.3.

¹⁷¹ Cf. LG, nn. 31-38 ; C. KOSER, « Cooperação dos Leigos com a Hierarquia no Apostolado »..., p. 1018-1035 ; M. GOZZINI, « As Relações entre os Leigos e a Hierarquia »..., p. 1036-1056.

¹⁷² Cf. *Ibid.*, n. 33 : « Les laïcs, réunis dans le Peuple de Dieu et constituant un seul Corps du Christ sous un seul Chef, sont appelés, quels qu'ils soient, à coopérer comme des membres vivants au progrès de l'Église et à sa sanctification permanente, en y appliquant toutes les forces qu'ils ont reçues du bienfait du Créateur et de la grâce du Rédempteur. »

¹⁷³ CFL, n. 8.

¹⁷⁴ LG, n. 35. Cf. R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du concile Vatican II...*, p. 293 : « Le fondement de la fonction prophétique des laïcs est le Christ qui a répandu en son corps son propre charisme de prophétie [...] Jésus a exercé son charisme de prophétie de deux manières : par le témoignage de sa vie, témoignage sans parole ou témoignage intérieur ; par sa parole, témoignage par des paroles ou témoignage extérieur. De la même manière, les laïcs seront appelés à donner un témoignage intérieur et extérieur. »

prophétique, ayant comme exemple la Sainte Vierge¹⁷⁵, par le témoignage de la vie, en demeurant fermes à la foi reçue et célébrée, ainsi que par la recherche constante de la pénétrer¹⁷⁶ plus profondément en la développant et en la traduisant, dans tous les domaines telle que « la vie quotidienne, familiale et sociale » afin d’y faire briller « la vertu de l’Évangile¹⁷⁷ ».

Au sein de ces CNP, les fidèles laïcs mariés, à côté des autres états de vie¹⁷⁸, peuvent tous les jours et plus particulièrement, au sein de la famille, en imitant la Sainte Famille de Nazareth, déployer leur fonction prophétique par le biais du témoignage de la foi, de l’espérance et de la charité, tout d’abord l’un envers l’autre ainsi qu’auprès de leurs enfants, exprimant ainsi « leur appel à la sainteté dans le mariage chrétien, tel qu’il a été voulu par Dieu et restauré par le Christ, dans la charité et la fidélité, l’ouverture à la vie et au monde¹⁷⁹ ».

Ainsi,

¹⁷⁵ Cf. CDMS, *Statuts*, art. 12 §1 : « De Marie nous apprendrons à rester fermement aux pieds de la Croix, en état d’acceptation et persévérance. En ayant été cachée en Dieu, Marie est pour nous modèle d’accueil, de bonté, de simplicité et de gratuité ; le modèle de sainteté à qui nous confions nos vies, pour que nous soyons des témoins dans le monde. »

¹⁷⁶ Cf. Wagner FERREIRA, *A formação da consciencia moral nas Novas Comunidades*, São Paulo, Canção Nova, 2011, p. 86 ; nous constatons avec le Père Wagner, qu’à l’intérieur de ces CNP, existe « un espaço significativo à formação e isso não contribui apenas para o amadurecimento espiritual, moral, cultural dos membros em si, mas ajuda no enriquecimento das dimensões apostólicas e missionária da agregação eclesial, uma vez que os afiliados se sentem preparados para enfrentar os desafios inerentes à missão evangelizadora [Il y a un espace significatif donné à la formation et cela ne contribue pas seulement pour la maturité spirituelle, morale et culturelle des membres en soi, mais elle aide à l’enrichissement des dimensions apostoliques et missionnaires des agrégations ecclésiales, une fois que les affiliés se sentent préparés pour affronter les défis propres à la mission évangéliste)]. »

¹⁷⁷ LG, n. 35.

¹⁷⁸ Cf. CE, *Coutumier*, art. 9.6 : « Portés par la solidarité communautaire et par la présence d’autres vocations et états de vie, les époux sont encouragés à vivre de multiples manières un amour de charité et un don d’eux-mêmes toujours plus grands à travers l’accueil du conjoint dans sa différence, ses talents, ses charismes personnels... ».

¹⁷⁹ *Ibid.*, art. 9.1. Cf. CCP, *Regras de vida*, art. 77 : « A fim de constituir uma verdadeira igreja doméstica, comunidade de fé, de esperança e de caridade, cada família celebra o amor e a comunhão existente nela, buscando frequentemente momentos de oração, lazer e partilha, que possam fortalecer os laços de amor e unidade » ; CB, *Statuts de la Branche Laïques*, art. 6 : « Les personnes mariées de la Communauté, en s’appuyant sur la grâce du sacrement de mariage, accomplissent leur vocation de couple et de famille selon une voie particulière, décrite dans les précédents paragraphes. La réponse à cet appel doit favoriser la réalisation de la vocation propre à la famille chrétienne selon la doctrine de l’Église, intensifier la communion du couple, ainsi que la responsabilité éducative à l’égard des enfants, comme aussi l’engagement de la famille dans la vie et la mission de la Communauté et de l’Église et son témoignage évangélique dans la société » ; CDMD, *Statuts*, art. 70 §3 : « Tout Membre de cette Communauté reconnaît sa famille comme un don du Seigneur. Son témoignage de sainteté ouvre les portes du salut dans sa maison, pour cela, les habitudes, les coutumes et les liens familiaux ne doivent pas porter préjudice ou nuire à la vie de l’homme nouveau que le Seigneur veut instiller à ses enfants. Les engagements ouvrent des nouveaux horizons pour un témoignage heureux, en tant que famille dans le monde d’aujourd’hui. Le don de sa vie s’étend à ceux qui souffrent dans leurs corps et dans leurs âmes de l’absence de Dieu » ; CCN, *Statuts*, art. 36 : « Os casais membros, vivendo conforme o carisma e os Estatutos da Comunidade Canção Nova, se empenhem em usar de todos os meios da natureza e da graça para se tornar uma verdadeira família segundo os desígnios de Deus. »

Un des aspects spécifiques du témoignage des personnes mariées porte sur la bonne nouvelle du mariage. Ce témoignage est donné, tant par les époux qui ont la grâce de vivre ensemble que par les veufs et les veuves et par ceux qui, mariés, restent fidèles à leur sacrement de mariage malgré la séparation¹⁸⁰.

Dans ces mêmes domaines, les fidèles laïcs sont aussi appelés à annoncer la Parole de Dieu, de façon personnelle ou à côté des autres états de vie, à travers leurs multiples charismes ou dons charismatiques qui leur sont propres. De ce fait, les fidèles laïcs engagés dans ces CNP, à travers tous les moyens qui leur sont propres, doivent proclamer l'Évangile et évangéliser tous les niveaux de la société ainsi que toutes les couches sociales par la mise en œuvre de leurs charismes et leurs ministères spécifiques¹⁸¹, comme l'exprime la CDMD : « le couple est toujours disponible pour réaliser la volonté de Dieu et accepter les envois en mission émanant de la Communauté¹⁸² ».

Ou comme l'exprime la CE :

Les personnes mariées de la Communauté sont appelées à participer, ensemble et solidairement avec les autres membres, à "la mission apostolique générale de l'Église" (Statuts, art. 3). Par leur vie de famille et leur engagement dans le monde, ils apportent un témoignage irremplaçable à tous ceux qu'ils côtoient, témoignant que l'appel et la grâce de Dieu sont pour tous¹⁸³.

La grande nouveauté apportée par ces CNP concernant la mise en œuvre de cette fonction prophétique par leurs membres, ne se trouve pas sur le fond, mais sur la forme, parce que chez elles, il ne faut jamais la vivre séparément, mais de façon

¹⁸⁰ *Ibid.*, art. 9.26. Cf. CB, *Directoire Particulier de la Branche Laïque*, art. 8 : « [La grâce du sacrement du mariage] Les époux qui s'engagent à la Communauté décident par appel de Dieu, de "porter à la perfection de la charité leur amour déjà en quelque sorte consacré dans le sacrement du mariage" » ; VC, n. 62.

¹⁸¹ Cf. LG, n. 35 : « Par conséquent, les laïcs peuvent et doivent, même occupés par leurs soucis temporels, exercer pour l'évangélisation du monde une action précieuse. Certains d'entre eux, suivant leurs moyens, apportent, à défaut de ministres sacrés, ou quand ceux-ci sont réduits à l'impuissance par un régime de persécutions, un concours de suppléance pour certains offices sacrés ; de nombreux autres dépensent toutes leurs forces dans l'action apostolique. Toutes ces communautés sont dévouées à l'œuvre de formation personnelle ainsi que pour le service de l'évangélisation et de la catéchèse, à la fois pour ses membres directs, ainsi que pour les fidèles qui veulent vivre et contribuer à cette œuvre par la participation de leur Charisme propre. »

¹⁸² CDMD, *Statuts*, art. 73 §1.

¹⁸³ CE, *Coutumier*, art. 9.25.

communautaire, établissant ainsi entre les différents états de vie, des rapports et des soutiens mutuels¹⁸⁴. Ainsi, il est désormais possible chez les laïcs mariés de conjuguer vie de sainteté et vie familiale ainsi qu'une vie tout entièrement dédiée à l'apostolat, non pas de façon individuelle, mais en communion avec d'autres états de vie, pour le bien de l'Église et la sanctification du monde. Voilà une nouveauté et une spécificité de ces CNP, comme l'exprime la CCN : « que les couples soient aidés [par les autres états de vie] à bien conjuguer leur vie familiale avec leur vie communautaire et leur vie apostolique propres vu que la vie fraternelle et l'activité missionnaire sont essentielles¹⁸⁵ ».

Ou encore :

Les personnes mariées qui s'engagent dans la Communauté de l'Emmanuel vivent les mêmes grâces que les membres des autres états de vie¹⁸⁶. La Communauté aide les époux à trouver un juste équilibre entre vocation personnelle et vocation de couple : dans leur vie spirituelle, familiale et professionnelle, dans leurs talents personnels, leurs capacités d'évangélisation, leur vie sociale et leurs engagements divers¹⁸⁷. Les parents sont les premiers responsables de l'éducation des enfants et ils les ouvrent à la lumière du Christ. Ils sont aidés par le témoignage des membres de la Communauté. Les enfants voient que les choix chrétiens de leurs parents sont partagés par d'autres¹⁸⁸.

Ces CNP, par le biais de ce modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, permettent à chaque baptisé et confirmé, chacun selon son état de vie, d'approfondir sa vie chrétienne et de témoigner de l'espérance à laquelle tous sont appelés, de façon personnelle mais toujours assurés et soutenus par une communauté de vie et de prière¹⁸⁹. Ainsi, tous et chacun sont invités à s'entraider mutuellement pour ainsi

¹⁸⁴ Cf. CDMD, *Statuts*, art. 49 §2 : « le témoignage de vie resserre les liens fraternels et nous encourage à affronter les défis de la vie en commun » ; CE, *Coutumier*, art. 10,5 : « Les personnes des autres états de vie auront à cœur d'accueillir les célibataires, de les aider concrètement et de partager avec eux leurs joies et leurs difficultés. Ce soutien fraternel concret et continu est une aide précieuse pour que chaque célibataire vive au mieux ce temps du célibat, puisse faire face à la solitude, garder confiance en Dieu et répondre pleinement à l'appel au don de lui-même. De même l'aide réelle apportée par les célibataires aux autres états de vie, et notamment aux familles, manifeste la solidarité de la vie communautaire » ; CMPS, *Statuts*, art. 47 : « A Comunidade Missionaria Providencia Santissima [...] abrir-se-á para acolher irmãos e irmãs, presbíteros, missionários e missionárias e famílias que estão em provação, a fim de que encontrem acolhimento, respeito e ajuda para superarem essa fase difícil da sua história. »

¹⁸⁵ CCN, *Statuts*, art. 38 : « Os casais sejam ajudados a bem conjugar sua vida familiar com a vida comunitária e apostólica próprias de uma obra na qual o viver a fraternidade e a atividade missionária são essenciais. »

¹⁸⁶ CE, *Coutumier*, art. 9.1.

¹⁸⁷ *Ibid.*, art. 9.4.

¹⁸⁸ *Ibid.*, art. 9.19.

¹⁸⁹ Cf. *Ibid.*, art. 1, 46 : « La consécration dans la Fraternité comprend une dimension de soutien mutuel

travailler ensemble, chacun dans ses domaines propres, à la transformation chrétienne du monde afin que les valeurs du Royaume, apportées par le Christ et transmises par l'Église, soient intériorisées dans le cœur de chacun et aussi dans le cœur de l'humanité.

2.1.3.3. *L'exercice de la fonction royale*

Grâce au baptême, le Christ « transmet l'influx vital de sa grâce à tous les membres de son corps » et par conséquent, « il fait de ses disciples son corps » en les faisant participer à son pouvoir royal¹⁹⁰. Cette fonction ou cette puissance royale, communément nommée comme « liberté royale des fidèles¹⁹¹ » permet à chaque baptisé d'étendre le Règne du Christ en son cœur, afin de devenir des témoins crédibles – dimension personnelle – ainsi qu'établir le règne du Christ dans le monde – dimension communautaire et sociale¹⁹².

Cette dimension personnelle de la fonction royale est mise en pratique, en corrélation avec la mise en œuvre du sacerdoce commun, « dans la lutte contre le péché » afin donc, de devenir une offrande agréable au Seigneur en accueillant et en établissant le règne de Dieu dans leur cœur, dont Marie est le modèle déjà accompli¹⁹³. Cette radicalité évangélique vise avant tout, « de se libérer de la servitude de la

entre les membres et entre les différents états de vie. Le souci de conversion, de don de soi, de fidélité à l'enseignement de l'Église, d'adoration, que porte chaque membre de la Fraternité constitue le terreau de confiance mutuelle, de créativité et de disponibilité dans lequel s'enracine l'appel commun. C'est aussi ce qui fonde la solidarité qui unit tous les membres de la Fraternité. Cette solidarité particulière se manifeste par un esprit de charité, le soutien tant matériel que spirituel des frères et une mise en commun la plus importante possible des moyens de chacun pour la mission. »

¹⁹⁰ Cf. R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du concile Vatican II...*, p. 297. Cf. LG, n. 36.

¹⁹¹ LG, n. 36 : « Ce pouvoir, il l'a communiqué à ses disciples pour qu'ils soient eux aussi établis dans la liberté royale, pour qu'ils arrachent au péché son empire en eux-mêmes par leur abnégation et la sainteté de leur vie (cf. *Rm* 6, 12). »

¹⁹² Cf. R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du concile Vatican II...*, p. 303. Cf. LG, n. 13 : « Mais comme le Royaume du Christ n'est pas de ce monde (cf. *Jn* 18, 36), l'Église, Peuple de Dieu par qui ce Royaume prend corps, ne retire rien aux richesses temporelles de quelque peuple que ce soit, au contraire, elle sert et assume toutes les capacités, les ressources et les formes de vie des peuples en ce qu'elles ont de bon ; en les assumant, elle les purifie, elle les renforce, elle les élève. Elle se souvient en effet qu'il lui faut faire office de rassembleur avec ce Roi à qui les nations ont été données en héritage (cf. *Ps* 2, 8) et dans la cité duquel on apporte dons et présents (cf. *Ps* 71 [72], 10 ; *Is* 60, 4-7 ; *Ap* 21, 24). Ce caractère d'universalité qui brille sur le Peuple de Dieu est un don du Seigneur lui-même, grâce auquel l'Église catholique, efficacement et perpétuellement, tend à récapituler l'humanité entière avec tout ce qu'elle comporte de bien sous le Christ chef, dans l'unité de son Esprit. »

¹⁹³ Cf. LG, n. 65 ; CB, *Livre de vie*, art. 6 : « Elle nous invite à la suivre sur la voie du renoncement à la volonté propre et à l'égoïsme, car, par son obéissance, elle est devenue pour elle-même et pour tout le genre humain, cause de salut » ; R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du concile Vatican II...*, p. 498-499.

corruption pour atteindre la liberté parfaite, au ciel¹⁹⁴ », réalité qui doit commencer dès ici-bas, pour que le Règne du Christ soit déjà visible d'abord, dans l'âme de chaque membre, comme l'exprime la CMV :

Nous désirons, avec un effort radical, choisir tous les jours de progresser dans une authentique conversion intérieure qui exprime les conditions d'une véritable communion, qui nous fait aussi devenir "une source d'eaux qui jaillit pour la vie éternelle"¹⁹⁵.

Ainsi que dans le cœur de chaque personne dans le monde comme l'exprime la CMPS :

La Communauté Missionnaire de la Très Sainte Providence veut travailler dans l'implantation et la consolidation du Royaume du Christ dans les âmes et d'apporter à tous les coins de la terre, par sa prière, son apostolat et son témoignage, de ce qu'elle croit et ce qu'elle vit. En tant qu'hommes et femmes missionnaires du pouvoir du Père dans un monde, où, chaque jour, Dieu perd sa place dans le cœur de l'humanité, ils veulent

¹⁹⁴ R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du concile Vatican II...*, p. 302-303. Cf. CB, *Directoire Particulier de la Branche Laïque*, art. 7 : « La réponse à cet appel comporte pour les membres laïcs une exigence de radicalité. On veillera toujours à concilier cette vocation particulière avec le devoir d'état propre à chacun, en sachant que ce dernier est prioritaire » ; CE, *Règlement de vie des femmes engagées dans le célibat pour le Royaume*, dans *Coutumier de l'Emmanuel*, Paris, Éd. de l'Emmanuel, 4 éd, 2018, art. 12 : « Avec la radicalité qu'appelle la vie selon l'esprit des conseils évangéliques, les femmes engagées dans le célibat pour le Royaume vivent les engagements propres aux membres de la Communauté de l'Emmanuel » ; CCP, *Regras de vida*, art. 10 : Assumindo a radicalidade da santidade comum pela fidelidade incondicional, nos propomos a viver uma consagração de vida "inserida" no mundo, semeando e mostrando que o Reino de Deus está no meio dele. Esse anúncio do Reino no mundo não nos diferencia exteriormente dele, mas nos leva a ele (no vestir, falar, hábitos etc.), sem perder a autêntica marca cristã e consagrada, para que, assemelhando-se ao mundo, este possa enxergar, pelo nosso testemunho de santidade comum, que ele também é amado e chamado pelo Pai à santidade. Assim, pelo testemunho de santidade comum, mostramos que a autêntica santidade é para todos em qualquer situação de vida » ; *ibid.*, art. 52 : « Todos juntos formamos uma única família que, marcada por uma identidade única, busca viver a radicalidade evangélica a que o Espírito Santo nos anima. Como toda a Igreja, nossa unidade se enriquece na diversidade de nossas diferentes individualidades que, se conformadas à identidade única do Carisma, compõem a beleza da face da Vocação. »

¹⁹⁵ CMV, *Statuts*, art. 7, 22 : « Desideriamo, con impegno radicale, scegliere ogni giorno l'AUTENTICA CONVERSIONE interiore che realizza le condizioni per la vera comunione, che rende anche noi "sorgente d'acqua che zampilla per la vita eterna". » Cf. CCN, *Statuts*, art. 8 : « Os Membros da Comunidade Canção Nova são fiéis de qualquer estado de vida que, em conformidade com o próprio estado, prometem doar-se inteiramente a Deus e ao seu serviço, para seguir mais de perto Jesus Cristo e viver com maior radicalidade o seu Evangelho, segundo o carisma próprio da Canção Nova » ; CE, *Statuts*, Préambule, g : « Cette disponibilité est d'abord une décision de s'offrir soi-même radicalement à la volonté de Dieu à travers charges, services ou missions demandés par la Communauté » ; CB, *Directoire Particulier des Sœurs*, art. 59 § 2 : « Il est cependant clair que ce qui transforme en profondeur notre cœur est la visite de l'Esprit Saint lui-même qui vient toucher toutes les dimensions de notre vie quotidienne. C'est pourquoi nous serons attentives à nous laisser configurer au Christ, jour après jour, par l'Esprit Saint, premier acteur de la formation. »

redonner aux hommes la joie de la filiation divine qui est leur plus grande dignité. Ils feront cela par la prière, la prédication et le témoignage¹⁹⁶.

Cette fonction royale se déploie encore dans une dimension communautaire et sociale à travers le service aux autres, expression concrète de la charité évangélique, « pour que, servant le Christ également dans les autres », chaque fidèle puisse, « dans l'humilité et la patience, conduire leurs frères jusqu'au Roi dont les serviteurs sont eux-mêmes des rois¹⁹⁷ ». En ce qui concerne la dimension communautaire, vécue à l'intérieur de chaque communauté, chaque fidèle d'après son état de vie doit aider, à la suite de sa démarche personnelle, les autres fidèles appartenant aux autres états de vie, à progresser et à approfondir leur démarche royale, à travers tous les moyens, notamment par son témoignage de vie¹⁹⁸, comme l'exprime la CMPS :

Le premier acte et le premier moyen d'évangélisation doit consister en un témoignage de vie authentiquement chrétienne, confiée à Dieu dans une communion que rien ne doit interrompre, également consacrée au prochain par un zèle sans limites ; à travers un témoignage vécu dans la fidélité au Seigneur Jésus, de pauvreté et de détachement des biens matériels, de liberté devant les grands de ce monde, en un mot : la sainteté (EN 21.41.76)¹⁹⁹.

¹⁹⁶ CMPS, *Statuts*, art. 45 : « A Comunidade Missionária Providência Santíssima quer trabalhar na implantação e consolidação do Reino de Cristo nas almas e levar a todos os cantos da terra, com a oração, a ação e o testemunho, aquilo em que acredita e que vive. Como missionários e missionárias do poder do Pai em um mundo, onde, dia-a-dia, deus perde o seu lugar no coração da humanidade, querem devolver aos homens a alegria da filiação divina que é a sua maior dignidade. Farão isto, através da oração, da pregação e do testemunho. »

¹⁹⁷ LG, n. 36.

¹⁹⁸ Cf. PAUL VI, Exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* sur l'évangélisation dans le monde moderne, 8 décembre 1975, Paris, Téqui, 1982, (désormais indiquée par le sigle EN), nn. 21 ; 41 ; 76 ; RMi, n. 27 ; CE, *Coutumier*, art. 10,3 : « Comme tous ceux qui s'engagent à suivre le Christ, les célibataires de la Communauté sont appelés à vivre la chasteté liée à leur situation de vie actuelle, c'est-à-dire dans ce cas, la continence. Dans une société hédoniste, l'acceptation de ce style de vie est à la fois exigeante et prophétique. Leur témoignage de pureté et de fidélité dans l'attente manifeste la grandeur et la beauté de l'amour humain. Il est un soutien pour les consacrés dans le célibat et les prêtres de la Communauté ainsi que pour les couples. Tous les membres de la Communauté reconnaissent la beauté du témoignage des célibataires en ce domaine et s'engagent à leur tour à les soutenir particulièrement dans cette voie. »

¹⁹⁹ CMPS, *Statuts*, art. 46 : « O primeiro ato e meio de evangelização deve consistir num testemunho de vida autenticamente cristão, entregue a Deus numa comunhão que nada deve interromper, igualmente consagrada ao próximo com zelo sem limites ; através de um testemunho vivido na fidelidade ao Senhor Jesus, de pobreza e desapego aos bens materiais de liberdade diante dos poderes do mundo, numa palavra : santidade. » Cf. *Ibid.*, art. 59 : « La Pastorale des Vocations sera le témoignage des membres de la Communauté Missionnaire de la Très Sainte Providence » ; *Ibid.*, arts. 4 ; 40 ; 45 ; 46 ; 59 ; 61 ; CRec, *Statuts*, art. 59 : « Pelo nosso testemunho e serviço de evangelização pelas artes, nos empenharemos de todo coração em levar esses irmãos a uma experiência nova com o Deus vivo » ;

En ce qui concerne la dimension sociale de la fonction royale, « le Seigneur désire étendre son règne également avec le concours des fidèles laïcs²⁰⁰ » ; ainsi, le rôle des fidèles laïcs « est de se préoccuper de l'extension du Royaume. Elle est l'objet de leur prière quotidienne (*Que ton règne vienne*) et de leur action. Il s'agit de servir les uns les autres dans la charité à travers le soin des pauvres, des malades, des petits, comme le montre l'importance qu'acquiert de plus en plus dans notre société la question du respect de la vie, la défense des plus faibles, vieillards ou enfants non encore nés²⁰¹ ».

Ces CNP mettent en œuvre cette dimension sociale de la fonction royale à partir des multiples actions, de nature spirituelle, évangélisatrice ainsi que caritative²⁰². Ces actions sont interconnectées et complémentaires, comme l'exprime la CE : « De cette adoration naît la compassion pour tous les hommes qui meurent de faim, matériellement et spirituellement. De cette compassion naît la soif d'évangéliser dans le monde entier, et particulièrement les plus pauvres²⁰³. » Le but ultime de toutes ces actions n'est autre chose que de « restaurer les vies, redonnant au cœur de l'homme la place qui revient à Dieu²⁰⁴ », autrement dit, « en récupérant, dans le cœur de l'homme souffrant, fatigué et angoissé, la place de Dieu et l'amour pour l'Église²⁰⁵ » à l'instar de Marie²⁰⁶.

À travers ces multiples actions, ces CNP veulent, avant toute autre chose, devenir un signe éclatant du Christ lui-même et de l'Église, par leur façon d'être et

Ibid., art. 73 : « Somos chamados a cumprir nossa missão na Igreja e no mundo através do testemunho de vida cristã, contribuindo para a edificação do Reino de Deus, segundo o Dom Recado. »

²⁰⁰ LG, n. 36. Cf. *Ibid.*, n. 13 : « À faire partie du Peuple de Dieu, tous les hommes sont appelés. C'est pourquoi ce peuple, demeurant uni et unique, est destiné à se dilater aux dimensions de l'univers entier et à toute la suite des siècles pour que s'accomplisse ce que s'est proposé la volonté de Dieu créant à l'origine la nature humaine dans l'unité, et décidant de rassembler enfin dans l'unité ses fils dispersés (cf. *Jn* 11, 52). »

²⁰¹ R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du concile Vatican II...*, p. 303-304.

²⁰² Cf. ANNEXE I dans la rubrique « engagement social » ; Cf. CB, *Statuts Généraux*, art. 44 : « [Compassion] On portera de façon préférentielle le souci des pauvres, des personnes en souffrance, dans le désir d'exercer la compassion et d'apporter la consolation du Christ. Nos Maisons seront ouvertes aux affligés et aux plus pauvres comme signe prophétique du monde à venir et de la présence du Christ au milieu de nous » ; CMV, *Libro di vita*, art. 65,10 : « I Missionari della Fraternità di MISERICORDIA, secondo il discernimento fatto con i fratelli che ne hanno l'autorità, dispongano possibilmente di una piccola casa inserita nel luogo in cui sono chiamati ad esprimere la prossimità della Comunità verso i fratelli più poveri. Essa sia povera ma decorosa, coerente con la dignità dei figli di Dio che si vuole annunciare e con il contesto in cui si trova. Quando si ritenesse opportuno custodire in essa l'Eucaristia, sia anche adeguatamente sicura. »

²⁰³ CE, *Statuts*, Préambule, a.

²⁰⁴ CMPS, *Statuts*, Preface, « restaurar vidas, devolvendo ao coração do homem o lugar de Deus ».

²⁰⁵ *Ibid.*, art. 47 : « recuperando, no coração do homem sofrido, cansado e angustiado, o lugar de Deus, o amor à Igreja, restaurando a Igreja ».

²⁰⁶ Cf. LG, n. 65 ; AA, n. 4.

aussi par leur façon de vivre leur charisme propre, qu'elles ont reçu du Saint Esprit et auquel elles sont attachées. Ainsi, elles veulent imprégner le monde de la présence du Christ, en instaurant par leur témoignage de vie et leurs actions, « son règne qui est règne de vérité et de vie, règne de sainteté et de grâce, règne de justice, d'amour et de paix²⁰⁷ ».

Ainsi, si d'un côté, le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu permet aux CNP de mettre en évidence la fonction royale extensive à tous leurs membres, en tant que des acteurs royaux, néanmoins dans un autre, ce modèle n'offre pas tous les moyens nécessaires pour que cet exercice soit accompli de façon interactive et complémentaire entre les différents états de vie. Ainsi cette complémentarité entre les divers états de vie à l'égard de la fonction royale, essentielle à ces CNP, sera développée ci-dessous par et à travers le modèle ecclésiologique Corps du Christ²⁰⁸.

2.1.4. La dimension séculière et apostolique

Le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu a permis de redécouvrir, à l'égard de l'Église, sa dimension historico-salvifique. Par conséquent, l'Église devient capable de se présenter au monde et de « parler au cœur de l'homme d'aujourd'hui²⁰⁹ » pour ainsi proposer le « dépôt du salut », dont elle est gardienne et dispensatrice. Ainsi, l'Église s'adresse à tous les peuples, sans distinction, car tous, d'après la prescience divine, doivent être aussi appelés à faire partie du Royaume de Dieu²¹⁰, déjà instauré par le Seigneur Jésus-Christ.

Ainsi, pour accomplir sa mission évangélisatrice, l'Église doit s'incarner dans l'Histoire des hommes, tout en suivant les pas de son Fondateur, Jésus-Christ qui, pour sauver les hommes et instaurer le Royaume des Cieux parmi les hommes, a volontairement dressé sa tente parmi les hommes. L'Église, dans le sillage de Jésus-

²⁰⁷ *Ibid.*, n. 36. Cf. J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 146-147.

²⁰⁸ Voir plus loin *infra* au sous-titres 2.2.1 et 2.2.2.

²⁰⁹ J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 131.

²¹⁰ Cf. LG, n. 2 : « Et tous ceux qui croient au Christ, il a voulu les convoquer dans la sainte Église qui, annoncée en figure dès l'origine du monde, merveilleusement préparée dans l'histoire du peuple d'Israël et de l'ancienne Alliance, établie enfin dans ces temps qui sont les derniers, s'est manifestée grâce à l'effusion de l'Esprit Saint et, au terme des siècles, se consommera dans la gloire. Alors, comme on peut le lire dans les saints Pères, tous les justes depuis Adam, 'depuis Abel le juste jusqu'au dernier élu' se trouveront rassemblés auprès du Père dans l'Église universelle » ; *Ibid.*, n. 9 : « Destinée à s'étendre à toutes les parties du monde, elle prend place dans l'histoire humaine, bien qu'elle soit en même temps transcendante aux limites des peuples dans le temps et dans l'espace. » Cf. également, J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 132.

Christ, n'est pas du monde, ni ne lui appartient et moins encore y puise ses forces, car Jésus seul est son époux, sa source et son terme. En revanche, à l'exemple du Christ qui n'a pas fait abstraction du monde, mais *a contrario*, a fait de lui le *locus* de son ministère, l'Église, elle non plus, ne peut pas vivre en dehors du monde, car celui-ci est devenu, à la suite du Maître, son « lieu par excellence » ou le « *locus* » pour ainsi y irradier la grâce sanctifiante²¹¹, « cherchant à porter Dieu dans le monde et le monde en Dieu²¹² ».

Or, l'Église « possède une authentique dimension séculière, inhérente à sa nature intime et à sa mission, qui plonge ses racines dans le mystère du Verbe Incarné²¹³ » comme l'a bien souligné Paul VI. En ce qui concerne nos CNP, elles déploient cette dimension séculière d'après leur configuration canonique propre, autrement dit, d'une façon générale à travers la mise en œuvre des diverses formes d'apostolats ou de façon plus spécifique, par une vie dans le monde, comme c'est le cas de la Communauté de l'Emmanuel qui « est fondamentalement séculière » et par conséquent, tous « ses membres sont appelés à vivre "dans le monde sans être du monde"²¹⁴ ». En revanche, le but de leur dimension séculière n'est pas autre chose que

²¹¹ Cf. *Ibid.*, n. 31 ; CFL, n. 15 ; PAUL VI, « Discorso ai Rappresentanti degli Istituti Secolari Sacerdotali e Laicali », 2 Febbraio 1972, disponible sur <https://www.vatican.va/content/paul-vi/it/speeches/1972/february/documents/hfp-vispe19720202istituti-secolari.html> (consulté le 6 janvier 2021) : le Papa affirme que « La Chiesa ha coscienza del fatto che essa esiste nel mondo, che 'cammina insieme con tutta l'umanità, e sperimenta insieme col mondo la medesima sorte terrena, ed è come il fermento e quasi l'anima della società umana' (Const. *Gaudium et Spes*, 40). » Cf. également, Henri DE LUBAC, *Entretien autour de Vatican II*, Paris, Éd. du Cerf et France-catholique, 1985, p. 120 : il dit que : « Ce n'est pas diminuer l'importance et la nouveauté de Vatican II que de le voir inscrit dans une continuité. Il nous a demandé une 'ouverture au monde', c'est-à-dire en premier lieu une estime sincère et une sympathie profonde pour tout ce qu'il y a de grand et de beau dans l'homme, créé à l'image de Dieu, et dans ses œuvres ; fidèle à l'Évangile, il a repoussé tout repliement craintif de l'Église sur elle-même, tout raidissement pessimiste qui lui donnerait l'allure d'une secte ; il n'a pas craint d'affirmer qu'elle a besoin du monde pour accomplir sa mission. »

²¹² CB, *Directoire Particulier de la Branche Laïque*, art. 89. Cf. ID., *Directoire Général*, art. 31 : « Les apostolats recouvrent toutes les activités et œuvres par lesquelles la Communauté souhaite participer à la mission de l'Église pour le salut du monde et par l'annonce de la Bonne Nouvelle » ; CE, *Coutumier*, art. 5, 17 : « Vivre dans l'Emmanuel, c'est "être dans le monde sans être du monde". Dans certains cas, l'engagement communautaire n'est-il pas vécu comme fuite du monde ? Inversement, l'engagement dans le monde ne prend-il pas le pas sur les exigences de la vie chrétienne ? L'accompagnement aide à conjuguer, dans la joie et l'espérance, une vie pleinement engagée dans le monde et donnée à Dieu. »

²¹³ PAUL VI, « Discorso ai Rappresentanti degli Istituti Secolari Sacerdotali e Laicali »..., : « essa perciò ha una autentica dimensione secolare, inerente alla sua intima natura e missione, la cui radice affonda nel mistero del Verbo Incarnato. » Cf. CE, *Coutumier*, art. 5 : « Imiter le Christ dans son incarnation consiste pour les membres de l'Emmanuel à vivre là où Dieu les a placés comme des missionnaires : dans le monde, sans être du monde. Il s'agit de vivre des grâces du baptême dans la vie séculière (famille, société, culture, travail, service des autres...) afin d'y apporter le Christ et d'être signes de l'Emmanuel pour les autres. »

²¹⁴ CE, *Règlement de vie des femmes engagées dans le célibat...*, art. 5, p. 185. Cf. ID., *Statuts*, art. 16 : « Cette vie communautaire est séculière, adaptée à la vie quotidienne dans le monde, et à la situation personnelle de chaque membre. »

la mise en œuvre de la fonction prophétique de chaque membre ainsi que de la fonction royale de chacun, afin que s’accomplissent « concrètement la transformation de l’être humain et des structures sociales²¹⁵ » par l’accueil des valeurs du Royaume de Dieu.

Cette dimension séculière concerne l’ensemble du Peuple de Dieu et « se réalise sous des formes diverses dans ses divers membres – prêtres [consacrés] et laïcs – selon leur charisme propre²¹⁶ ». Étant donné cela, il est vrai que « la sécularité n’est plus seulement conçue comme l’apanage des chrétiens laïcs ; elle est désormais perçue comme une réalité qui imprègne l’Église tout entière et à laquelle tous les fidèles du Christ, y compris les clercs et les personnes consacrées, sont amenés à participer, chacun selon des modalités qui lui sont propres²¹⁷. » Pour tous, Marie se présente comme « un modèle d’ardeur apostolique²¹⁸ » à suivre, pour que chacun, dans son état de vie et selon sa spécificité, puisse, comme Marie, engendrer et faire naître le Christ dans le cœur des fidèles²¹⁹.

Ainsi, les membres clercs de ces CNP, même s’ils « [peuvent] se trouver engagés dans les choses du siècle, même en exerçant une profession séculière », ils « restent, en raison de leur vocation particulière, principalement et expressément ordonnés au ministère sacré²²⁰. » Les clercs appartenant²²¹ à ces CNP, y compris ceux

²¹⁵ CCN, *Statuts*, art. 4 : « A Comunidade Canção Nova atua nas áreas da educação, da saúde, das artes, da cultura e da promoção social, com o objetivo específico de contribuir concretamente na transformação do ser humano e das estruturas sociais. » Cf. CDMD, *Statuts*, art. 52 §4 : « En plus d’une formation spirituelle et ecclésiale, les membres de la Communauté sont formés à connaître les événements et les réalités du monde actuel, en vivant dans le temps et l’espace de la culture dans laquelle ils sont insérés, sans pour autant perdre ni leur identité propre et communautaire, ni le Charisme qu’ils ont été appelés à vivre. »

²¹⁶ PAUL VI, « Discorso ai Rappresentanti degli Istituti Secolari Sacerdotali e Laicali »..., : « e che si è realizzata in forme diverse per i suoi membri - sacerdoti e laici - secondo il proprio carisma ».

²¹⁷ Alain SÉRIAUX, « Droit canonique, sécularité et sécularisation », dans *Droits* 59/1 (2014), p. 11-20 (13). Cf. CFL, n. 15.

²¹⁸ Cf. LG, nn. 57 ; 65 ; R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du concile Vatican II...*, p. 499-500.

²¹⁹ Cf. CDMD, *Statuts*, art. 45 §1 « Unis à elle, que nous manifestations le bonheur des hommes et des femmes qui, jour après jour, sont saisis par l’Évangile de Jésus Christ. Vivons, à l’exemple de la Vierge Marie, l’amour et les vertus chrétiennes » ; CE, *Règlement de vie des hommes engagés dans le célibat*, dans *Coutumier de la Communauté de l’Emmanuel*, Paris, Éd. de l’Emmanuel, 4 éd, 2018, art. 8 : « La Vierge Marie, Mère de l’Emmanuel, est pour tous les membres de la Communauté le modèle de l’écoute humble de la Parole de Dieu, de la disponibilité pour le service et du don de soi dans la mission. "L’amour [voué] à Marie, Mère de l’Emmanuel, qui la première l’a porté au monde, assure la fidélité à la grâce du premier appel". »

²²⁰ LG, n. 31.

²²¹ À l’exception de la CB reconnue comme « Famille Ecclésiale de Vie Consacrée » et la CE à travers « l’Association Cléricale » (cf. CE, *Statuts*, art. 23) qui peuvent incardiner leurs propres membres ordonnés, toutes les autres CNP, y compris la CE pour d’autres membres clercs, ont des accords avec leurs respectifs diocèses en ce qui concerne leurs membres clercs, ayant ainsi le droit de les avoir pour l’accomplissement de leurs apostolats, comme le formule, entre autres, la CMPS, *Statuts*, art. 10 : « Au moment du Rite d’Admission aux Ordres Sacrés, ils prêteront serment d’appartenir à la Communauté Missionnaire de la Très Sainte Providence et d’exercer leurs Ministères, en accord avec leurs orientations. Avec le Diaconat, ils se logeront dans la Communauté Missionnaire de la Très Sainte

appartenant à la CB qui a un statut de vie consacrée, doivent mettre en œuvre une « sécularité adaptée » vu qu'ils peuvent exercer un ministère sacré dans le monde à l'instar des prêtres séculiers et que par ce ministère, ils doivent sanctifier le monde de l'intérieur par l'enseignement et l'administration des sacrements²²².

En ce qui concerne « les religieux [ou les consacrés], de leur côté, en vertu de leur état, [ils] attestent d'une manière éclatante et exceptionnelle que le monde ne peut se transfigurer et être offert à Dieu en dehors de l'esprit des Béatitudes²²³ ». Cette vérité doit être portée par tous les membres de ces CNP selon les diverses formes de consécration adaptée ; en ce qui concerne la CB, en tant que FEVC, tous ses membres de vie consacrée qui embrassent « de manière plus étroite la forme de vie qui a été celle du Christ en ce monde²²⁴ » doivent aussi, par une « sécularité adaptée » d'après leur Statut, travailler pour que le monde soit sanctifié. En revanche, d'après le statut d'association publique ou privée de fidèles déjà choisi par la CE et la CCN ou bien encore pour les autres CNP qui sont encore en recherche d'un statut plus approprié, leurs membres célibataires hommes-femmes qui mènent une forme de vie évangélique doivent la vivre et l'exprimer dans le monde, car selon la CMPS :

Ensemble, en tant que communauté, ils contribuent avec ce qu'ils sont et avec ce qu'ils ont, dans l'Église, pour l'Église dans le monde. Ce qui les caractérise c'est d'être communauté, de vivre et de travailler en communion avec les frères, cherchant la perfection de la charité, de vivre ensemble la vie fraternelle, en faisant rayonner l'évangile à travers le monde²²⁵.

Providence, érigée selon les normes canoniques d'Association publique des Fidèles » ; CE, *Statuts*, art. 26 : « Les clercs peuvent être incardinés dans un diocèse (cf. SACCE, Préambule, g, et art. 15) ou dans l'Association cléricale de la Communauté de l'Emmanuel (cf. SACCE, Préambule, g, et art. 14) » ; CCN, *Statuts*, arts. 42-48 ; CRec, *Statuts*, arts. 126-128 ; CMV, *Libro di vita*, arts. 113-117.

²²² Cf. CMPS, *Statuts*, art. 10 : « Les candidats au sacerdoce feront leurs études et recevront l'Ordre selon les normes des Clercs séculiers » ; CE, *Statuts*, Préambule : « La vocation de la Communauté de l'Emmanuel s'enracine dans le mystère de l'Incarnation. Elle est fondamentalement séculière. Ses membres, laïcs et clercs, désirent mettre Jésus au centre de leur vie et sont appelés à vivre dans le monde sans être du monde. Ils reçoivent un même appel à la sainteté et à l'annonce de l'Évangile (cf. *Lumen gentium*, 5). »

²²³ LG, n. 31.

²²⁴ CB, *Statuts Généraux*, art. 12.

²²⁵ CMPS, *Statuts*, art. 39. Cf. CDMD, *Statuts*, art. 15 §1 : « La Communauté Douce Mère de Dieu vise à vivre l'ordre de Jésus : "Allez !". Nous sommes des disciples. En obéissant à la voix du Seigneur et en tant que ses collaborateurs dans l'annonce de Son Royaume, nous saisissons cette vocation en étant des nouveaux missionnaires. § 2. Le souffle de l'Esprit fait naître en nous, le désir d'aimer et servir le Royaume de Dieu. Nous ressentons l'élan de donner une réponse prophétique dans plusieurs cultures, selon la compréhension des signes des temps, en manifestant au monde le bonheur des hommes et des femmes qui ont été invités par la Très Sainte Mère et avec elle, vivent l'Évangile de son Fils, Jésus » ; CE, *Coutumier*, art. 8.8 : « Il s'agit d'un engagement dans la vie séculière, pour la transformation du

En revanche, cette dimension séculière se présente comme étant véritablement le « caractère propre et particulier des laïcs²²⁶ ». Par conséquent, le fait que dans ces CNP, à côté des membres clercs et consacrés, il y ait une grande participation des fidèles laïcs – mariés ou célibataires –, permet à ces CNP de se tourner décisivement vers le monde. À travers l’engagement et l’apostolat de leurs membres laïcs, soit de vie ou d’alliance²²⁷, ces CNP peuvent atteindre les réalités les plus éloignées de l’Évangile pour y implanter l’Église. Comme l’exprime la CB,

Les laïcs sont “appelés à rendre l’Église présente et agissante en tout lieu et en toute circonstance, là où elle ne le serait pas sans leur intermédiaire”. Leur travail, en particulier sera un lieu réel d’apostolat. Ils “exercent leur apostolat aussi bien dans l’Église que dans le monde, dans l’ordre spirituel que dans l’ordre temporel”²²⁸.

Cette implication séculière dont les CNP témoignent vivement aujourd’hui, trouve sa source et son terme dans la nouvelle façon de contempler la vocation laïque voulue et proposée par Vatican II. Il s’y ajoute également cette prise de conscience que, ces mêmes fidèles laïcs, au sein de ces CNP ont reçu et par conséquent ont compris, qu’avec la grâce d’apostolat, ils « tiennent de leur union même avec le Christ Chef le devoir et le droit d’être apôtres²²⁹ ». Il en découle que leur mission n’est pas une concession, mais un droit et un devoir, vu que « insérés qu’ils sont par le baptême dans le Corps mystique du Christ, fortifiés grâce à la confirmation par la puissance du Saint-Esprit, c’est le Seigneur lui-même qui les députe à

monde présent, rendant le Christ – Emmanuel – proche des hommes et femmes de notre temps (Règlement de vie n° 13 à 17). »

²²⁶ Cf. LG, n. 31 : « Le caractère séculier est le caractère propre et particulier des laïcs. [...] La vocation propre des laïcs consiste à chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu’ils ordonnent selon Dieu. Ils vivent au milieu du siècle, c’est-à-dire engagés dans tous les divers devoirs et travaux du monde, dans les conditions ordinaires de la vie familiale et sociale dont leur existence est comme tissée. À cette place, ils sont appelés par Dieu pour travailler comme du dedans à la sanctification du monde, à la façon d’un ferment, en exerçant leurs propres charges sous la conduite de l’esprit évangélique, et pour manifester le Christ aux autres avant tout par le témoignage de leur vie, rayonnant de foi, d’espérance et de charité. C’est à eux qu’il revient, d’une manière particulière, d’éclairer et d’orienter toutes les réalités temporelles auxquelles ils sont étroitement unis, de telle sorte qu’elles se fassent et prospèrent constamment selon le Christ et soient à la louange du Créateur et Rédempteur. » Cf. également, CFL, n. 15.

²²⁷ Cf. CB, *Directoire Général*, art. 10 : « Notre Famille spirituelle est enrichie par les réalités d’Alliance à travers lesquelles s’exerce un témoignage privilégié de la Communauté dans le monde. Les membres d’Alliance participent activement, selon leurs modalités propres, à la vie et à la mission de la Communauté (cf. SG 216). »

²²⁸ CB, *Directoire Particulier de la Branche Laïque*, art. 95. Cf. LG, n. 33 ; AA, n. 5.

²²⁹ AA, n. 3.

l'apostolat²³⁰ ». À cet égard, ces CNP proposent à tous leurs membres laïcs d'accomplir cet apostolat d'une façon innovatrice dans le scénario ecclésial, car ils sont « députés » à vivre leur apostolat de façon communautaire, comme l'exprime la CE :

La vie communautaire offre aux personnes mariées des moyens concrets de vivre cette vocation tant dans sa dimension interne (vie de couple et de famille) que dans celle de l'ouverture, de l'apostolat et de la présence au monde. Elle les aide à grandir dans l'union au Christ et à garder le zèle pour la mission tout en prenant en compte :

- la vie personnelle et professionnelle, la vie de couple, la vie familiale afin de déployer leurs dimensions humaine et chrétienne ;
- la présence des enfants afin qu'ils puissent trouver dans cette famille une communauté de vie et d'amour, ouverte sur le monde²³¹.

Ou encore, la CB :

[Vocation communautaire et apostolat] “L'apostolat est toujours le débordement de la vie intérieure” et “la fécondité de l'apostolat dépend de l'union vitale avec le Christ”. Ainsi les laïcs participent à l'apostolat et à la mission de la Communauté d'abord par leur vie de prière personnelle, leur participation à la prière communautaire, leur mode de vie inspiré par l'Évangile, et par leur contribution au rayonnement de la communion et de l'amour fraternel²³².

De ce fait, ces CNP deviennent porteuses de cette nouveauté conciliaire et contribuent à la prise de conscience de leurs membres concernant à la fois l'origine et la source de leur propre apostolat, vécue bien évidemment de façon communautaire. Ainsi, mettant en œuvre leur exercice du sacerdoce commun, propre à l'ensemble du Peuple de Dieu, chacun peut, selon son état de vie contribuer à l'extension du Royaume de Dieu dans le monde.

Le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu met en évidence ce caractère historique et séculier de l'Église et de tous ses membres ; en revanche, le fait que

²³⁰ *Ibid.* Cf. CB, *Directoire Particulier de la Branche Laïque*, art. 93 : à ce propos, la CB affirme que « Les membres laïcs de la Communauté participent à la mission apostolique de l'Église et de la Communauté avec une double spécificité : celle liée à leur identité de laïc, avec en particulier sa dimension séculière, et celle liée à leur appartenance à la Communauté, dont ils ont à faire vivre et rayonner le charisme. »

²³¹ CE, *Coutumier*, art. 9.2.

²³² CB, *Directoire Particulier de la Branche Laïque*, art. 94. Cf. CEC, n. 864.

l'apostolat compris comme témoignage de vie, prend sa source dans le sacrement du Baptême, nous montre qu'il est vrai que c'est dans l'Église, par le sacrement de l'Eucharistie que ses membres prennent leur vitalité et s'inscrivent dans une dynamique organique, découlant donc, du modèle ecclésiologique Corps du Christ ; c'est dans cette complémentarité des modèles ecclésiologiques que l'apostolat peut et doit s'établir et dans certains cas, être confirmé par la Hiérarchie.

2.1.5. La dimension eschatologique

Le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu permet de mieux contempler l'Église comme étant à la fois la manifestation du dessein du Dieu trinitaire dans l'histoire ainsi que l'accomplissement, par son ministère²³³, du mystère du Salut. Ainsi, dans le sillage de la constitution *Lumen gentium*, l'Église se présente comme étant un « peuple en marche²³⁴ » qui redécouvre le « poids de son cheminement terrestre » et qui le met et le vit toujours « en relation avec le terme que Dieu lui a fixé. Dans la communion de l'Esprit, par le Christ, elle fait retour au Père²³⁵ », car tout en étant dans le monde, elle n'est qu'un signe et un instrument du Royaume à venir²³⁶.

À partir de cette assise ecclésiologique Peuple de Dieu, ces CNP possèdent aussi cette dimension eschatologique et elles cherchent à la manifester à travers toutes les dimensions qui les composent, ceci constituant même leur but principal, comme c'est le cas de la CCN, qui affirme que la communauté « a pour but la formation des hommes nouveaux pour un monde nouveau, à travers l'évangélisation, afin de préparer et de hâter la venue glorieuse du Seigneur²³⁷ ». Dans ce même sens, la CB s'exprime en affirmant qu'elle

²³³ Cf. J. COMBLIM, *Povo de Deus...*, p. 30. « O povo de Deus encontra uma nova relação com os povos da terra mediante a missão. [...] O laço entre a Igreja e os povos da terra é também escatológico, mas parte da escatologia já realizada parcialmente no tempo pela missão. A missão é o modo de ser humano da Igreja, a sua maneira de estar na história humana. »

²³⁴ Cf. Julien HARVEY, « Le peuple de Dieu, sacrement du dessein de Dieu », dans *Laval théologique et philosophique* 22/1 (1966), p. 89-108 (107) : « Le peuple de Dieu se comprend mieux, dans cette perspective, car il est essentiellement en marche vers sa perfection eschatologique. »

²³⁵ J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 131.

²³⁶ Cf. LG, nn. 2 ; 9 ; A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 39 : « L'Église était ainsi considérée dans son enracinement historico-salvifique, comme lieu de l'actualisation de l'histoire du salut. Étaient ainsi intégrés son caractère pérégrinant (incluant progrès et croissance), et sa tension eschatologique (l'Église en marche dans l'Espérance de la consommation finale). »

²³⁷ CCN, *Statuts*, Proêmio : « Tem por finalidade a formação de homens novos para um mundo novo, através da evangelização, de modo a preparar e apressar a vinda gloriosa do Senhor. »

proclame par sa vie, en une annonce implicite et explicite, la réalité du Royaume et l'imminence de son avènement ; elle l'anticipe par la vie fraternelle, la vie sacramentelle, l'adoration et la liturgie, laquelle nous fait participer "par un avant-goût à cette liturgie céleste qui se célèbre dans la sainte cité de Jérusalem, à laquelle nous tendons comme des voyageurs"²³⁸.

Chez ces CNP, cette dimension eschatologique est déjà bien intégrée dès le départ, comme c'est le cas de la CCN et bien sûr, la CB qui témoigne que « l'expérience pentecostale et la dimension eschatologique sont depuis les origines, au cœur du charisme de la Communauté²³⁹ ». Les autres CNP manifestent également cette dimension ou cette urgence eschatologique de façon plus indirecte, à travers l'impératif missionnaire²⁴⁰ qui les habite toutes, y compris la CB. Ainsi, tous leurs membres cherchent, chacun selon son état de vie, à contribuer à ce que le Royaume de Dieu, dont l'Église est déjà le germe, soit instauré et puisse étendre ses valeurs au monde entier, comme l'explicite la CCP en affirmant que « par la vie missionnaire, les frères prophétisent la fidélité du Christ envers le Père dans le monde et ainsi, actualisent sa mission récapitulative²⁴¹ ».

Si cette dimension eschatologique est mise en évidence de façon directe comme c'est le cas de la CCN et la CB, ou de façon indirecte à travers les diverses formes d'engagements issues de cet impératif missionnaire, toutes ces CNP veulent néanmoins exprimer cette dimension eschatologique à travers le témoignage de vie de chacun de leurs membres, comme un signe du monde à venir, inspiré par la Sainte Vierge²⁴² et ancré, soit par l'esprit soit par la profession même des conseils

²³⁸ CB, *Livre de vie*, art. 5. Cf. SC, n. 8.

²³⁹ CB, *Statuts Généraux*, art. 5. Cf. ID., *Livre de vie*, art. 5.

²⁴⁰ Cf. *Ibid.*, arts. 37-44 ; ID., *Directoire Général*, art. 43 ; CE. *Statuts*, arts. 3 ; 23 ; CMPS, *Statuts*, arts. 7 ; 44-45 ; CMV, *Libro di vita*, arts. 142-143 ; CDMD, *Statuts*, arts. 15 §2 ; 16 §1 ; 22 §4 ; 23 §5 ; CRec, *Statuts*, art. 4.

²⁴¹ CCP, *Statuts*, art. 5 : « Pela vida missionária, os irmãos profetizam a fidelidade de Cristo ao Pai no mundo e atualizam a Sua ação recapituladora. » Cf. ID., *Regras de vida*, art. 14 : « 'O Reino já está presente, em mistério, aqui na terra. Chegando o Senhor, ele se consumará'. Pela missão recapituladora, atendemos ao apelo de Cristo a edificar, em mistério, pela graça do Espírito, a Casa do Pai hoje, o Reino de Deus, fazendo da terra o Céu. Esse semear o Reino se faz a partir da vivência autêntica da santidade gerada do carisma, de tal forma que semearemos o Céu no mundo a partir do céu que existe em nós. Para isso, a santidade comum como Vocação El Shaddai-Pantokrator traz uma marca monástica, de forma a, no mundo, permaneceremos no céu de nossos corações » ; ID., *Statuts*, art. 479 : « Pela missão recapituladora, os membros da Comunidade Pantokrator, no espírito da Regra de Vida, devem buscar que todos os seus gestos sejam atualizadores das ações de Cristo Pantokrator, de forma a terem um sentido recapitulador e santificador para o mundo » ; Cf. CMPS, *Statuts*, arts. 16-17.

²⁴² Cf. CMV, *Libro di vita*, arts. 64, 14 : « Nella tensione alla vita trinitaria troviamo, prima di noi, quale primizia e archetipo, e davanti a noi, quale modello vivente, MARIA SANTISSIMA, Vergine-Madre-Sposa, icona della Trinità eterna, icona della Chiesa e della nuova umanità, icona della vera Comunità. »

évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance²⁴³. Or, pour ces CNP, ce témoignage ne concerne pas seulement ceux et celles qui ont choisi de mener une vie consacrée en leur sein, mais tous, vu que chaque état de vie est appelé à puiser, des façons et des formes différentes, à la même richesse des conseils évangéliques :

Les membres consacrés :

Leur vie sera ainsi un signe lumineux du Royaume à venir, où chacun des croyants, passant par la mort, entrera dans la plénitude, dans le mystère des Noces de l'Agneau et verra s'accomplir pour lui, dans le Christ, la promesse vers laquelle tend toute l'histoire du Salut : "*Ton Époux sera ton Créateur*"²⁴⁴.

Les membres laïcs :

Les membres de la Branche laïque reconnaissent dans la vocation de la Communauté, une forme de vie leur donnant la possibilité de rechercher la perfection évangélique. Par leur appartenance à la Communauté, ils veulent exprimer la consécration de leur vie au Seigneur, en vivant selon l'esprit des conseils évangéliques et celui des Béatitudes (cf. Mt 5, 1-12 ; cf. AA, 4), pour être en ce monde un signe prophétique du Royaume qui vient²⁴⁵.

ou

En tant que laïcs, ils répondent à l'invitation du Christ à œuvrer à l'avènement du Royaume de Dieu dans le monde, tout en reconnaissant, dans cet appel à une forme de vie communautaire, un chemin de sainteté spécifique que le Seigneur leur propose²⁴⁶.

Et bien sûr, en famille :

²⁴³ À l'exception de la CB dont leurs membres appartenants aux Branches de vies consacrées qui font profession des conseils évangéliques, toutes les autres CNP prises dans le cadre de notre étude, ne proposent, à l'heure actuelle, qu'une vie évangélique à leurs membres selon l'esprit des conseils évangéliques, comme c'est aussi le cas, d'ailleurs, pour les membres de la Branche laïque de la CB : Cf. CB, *Statuts Généraux*, art. 17; ID., *Statuts de la Branche Laïque*, arts. 4 ; 6-11 ; ID., *Directoire Particulier de la Branche Laïque*, art. 14-34.

²⁴⁴ CB, *Livre de vie*, art. 29.

²⁴⁵ ID., *Statuts de la Branche Laïque*, art. 4.

²⁴⁶ ID., *Directoire Particulier de la Branche Laïque*, art. 6.

Les familles de la Communauté s'efforcent de constituer de véritables foyers de prière et d'amour, à l'intérieur desquels la communion des personnes anticipe la pleine participation à l'amour trinitaire qui sera vécu dans le Royaume²⁴⁷.

Les célibataires consacrés :

Par leur vie simple et joyeuse et par le don spécifique de leur vie à la suite du Christ, les hommes et les femmes engagés dans un célibat pour le Royaume anticipent la vie du Royaume à venir, à laquelle sont appelés tous les membres de la Communauté²⁴⁸.

ou

Au sein de la communauté, Dieu appelle quelques fils de la vocation El Shaddai-Pantokrator au célibat pour le Royaume des cieux, pour devenir des signes de l'amour Absolu de Dieu et la préfiguration surnaturelle de vie eschatologique du Règne, aussi bien qu'une source de fécondité spirituelle et apostolique pour la Communauté et l'Église²⁴⁹.

Ou encore,

À côté des couples, des célibataires s'engagent dans la Communauté pour anticiper la venue du Seigneur, par un élan de ferveur évangélique et d'union à Dieu dans la prière. Ils veulent se conformer à l'esprit des Béatitudes, s'engageant dans une vie fraternelle et assumant une mission de compassion ou d'évangélisation²⁵⁰.

Cette dimension eschatologique exprimée par tous et chacun des membres se déploie dans l'expérience quotidienne vécue en communauté sous l'intercession de Marie²⁵¹. Ainsi, comme le témoigne la CE, « la communion fraternelle avec les autres membres de la Communauté revêt [d']une importance vitale pour les femmes consacrées » ainsi que pour tous les autres états de vie qui sont, chacun à sa manière,

²⁴⁷ ID., *Livre de vie*, art. 22.

²⁴⁸ CE, *Coutumier*, art. 8.3.

²⁴⁹ CCP, *Regras de vida*, art. 82 : « No seio da Comunidade, Deus chama alguns filhos da Vocação El Shaddai- Pantokrator ao Celibato pelo Reino dos Céus, para serem sinal do Amor Absoluto de Deus e prefiguração sobrenatural da vida escatológica do Reino, bem como fonte de fecundidade espiritual e apostólica para a Comunidade e a Igreja. »

²⁵⁰ CB, *Livre de vie*, art. 25

²⁵¹ *Ibid.*, Annexe III : Les Trois Blancheurs, p. 97 : « Elle est la Reine de tous les saints car elle joue ce même rôle dans les cieux pour cette part de l'Église qui contemple la gloire de Dieu, pour ces êtres qui communient entre eux et avec nous, qui communiquent dans cette merveilleuse communion des saints née du mystère de l'amour trinitaire. »

« des signes du Royaume qui vient²⁵² ». Ainsi, « saisie par cette réalité eschatologique, fascinée par la perfection du monde à venir » témoigne la CB, « la Communauté gémit et soupire avec la création tout entière dans une prière incessante et vigilante²⁵³ ».

Ainsi, la communauté elle-même devient un signe eschatologique pour ses membres ainsi que pour l'Église et le monde. En ce qui concerne leurs membres, l'accueil de cette pluralité d'état de vie dans une même « famille » permet à chaque état de vie de prendre conscience, à l'égard des autres états, de ses valeurs et de ses renonces et ainsi de s'épanouir mutuellement. Ces CNP, dans le sillage de Marie, deviennent un signe eschatologique pour le monde car elles témoignent de l'unique nécessaire, Dieu et de l'Espérance à l'éternité, à laquelle tous sont appelés²⁵⁴.

2.1.6. Les valeurs et les limites du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu

Ce modèle ecclésiologique Peuple de Dieu a mis en valeur la commune égalité de tout le Peuple de Dieu provenant de la grâce baptismale, dont la participation de tous les fidèles au sacerdoce du Christ en est le signe. Il en découle par ce modèle ecclésiologique, une vision positive des fidèles laïcs, plus jamais vus comme objet ecclésial, mais dorénavant comme sujet ecclésial capable de droit et de devoir, se conformant à la volonté conciliaire de promouvoir à la fois, la dignité et le rôle des fidèles laïcs au niveau *ad intra* et *ad extra*.

Ces CNP, partant de ce modèle ecclésiologique, manifestent clairement cette prise de conscience de la part des fidèles laïcs qui se voient comme des sujets de droits et de devoirs, au sein de l'Église et de la communauté. Cette prise de conscience se vérifie et doit être déployée par ces fidèles laïcs, à travers la mise en œuvre des *tria munera* vécus, selon le caractère propre de ces CNP, non plus de façon individuelle, comme c'est le cas pour tous les fidèles laïcs au sein de l'Église, mais de façon

²⁵² CE, *Règlement de vie des femmes engagées dans le célibat...*, art. 28. Cf. CB, *Livre de vie*, art. 31 : « Le consacré étant un signe eschatologique, la Communauté ne peut que se fortifier dans sa vocation par la présence en son sein de membres consacrés par la profession des vœux de chasteté, pauvreté et obéissance. »

²⁵³ CB, *Livre de vie*, art. 5 . Cf. Rm 8, 22 ; CB, *Statuts Généraux*, art. 5.

²⁵⁴ Cf. CDMD, *Statuts*, art. 45 §5 : « Unis à Marie, nous découvrons le Mystère du Salut du Christ, un Mystère gardé dans son cœur et qui par son témoignage, révèle ce qu'elle a vécu ainsi que ce que nous sommes appelés à vivre » ; CB, *Livre de vie*, Annexe III : Les Trois Blancheurs, p. 93 : « Pourtant une créature est unie d'une manière parfaite, *consommée et consumée*, au cœur de notre Dieu et c'est Celle qui fut le premier ostensor vivant : La Vierge Marie. »

communautaire et en complémentarité avec les autres états de vie, selon le charisme propre de la communauté, dont le but n'est autre que la sanctification et l'annonce joyeuse du Royaume qui vient.

Toute cette richesse que ces CNP ont acquise et ont héritée à partir de ce modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, qui s'inscrit comme étant leur ecclésiologie de base, ne peut pas être vécue uniquement sur un axe horizontal, comme si ces CNP étaient « une simple communauté humaine, ou un rassemblement de type sociologique²⁵⁵ » quelconque. Ces CNP ne peuvent pas oublier, le par qui et le pourquoi leurs membres ont été constitués Peuple de Dieu, c'est-à-dire, le Christ et l'Église.

Même si « dans le Peuple de Dieu, tous sont *égaux et solidaires*²⁵⁶ » cela ne suffit pas pour manifester en son sein, la richesse de la différence, de la diversité et surtout de la complémentarité possible entre les membres ; pour y parvenir, il faut que la dimension horizontale soit complétée et interpénétrée par une dimension verticale, capable de conférer à chacun une identité et une transcendance à l'égard des autres. C'est justement « cette dimension verticale [qui] relie l'Église *Peuple de Dieu* au *Corps du Christ* n'en [faisant] pas une réalité éthérée, hors de tout enracinement historique²⁵⁷ ».

Cette ouverture verticale ou l'insertion du modèle ecclésiologique Corps du Christ permet de dépasser les limites et les appauvrissements soit théologiques soit ecclésiologiques, découlant du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu. De ce fait, l'égalité fondamentale de tous, ainsi que l'émancipation ou l'autonomie du fidèle laïc ne seront pas l'occasion de tensions ou d'oppositions entre les laïcs envers la Hiérarchie, car tous en tant que membres du Peuple de Dieu, œuvrent ensemble pour faire grandir le même et unique Corps.

Cette égalité fondamentale de tous, d'après Vatican II, se présente dans l'ordre ontologique, par rapport au Christ et à l'Église. Ainsi, cette égalité prend des allures différentes au niveau sociétal, vu que si tous sont égaux devant Dieu et l'Église, tous n'ont pas les mêmes fonctions et ne jouent pas les mêmes rôles. Et cela est essentiel, pour que ces CNP mènent à bon port leur vocation et leur charisme, car non

²⁵⁵ A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 45.

²⁵⁶ J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église...*, p. 190-195.

²⁵⁷ A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 45.

seulement l'égalité manifeste leur être, mais aussi et surtout la diversité des membres, des services et des vocations²⁵⁸.

Si le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu apporte les valeurs essentielles que toutes ces CNP mettent en œuvre, ces valeurs provenant de la grâce baptismale – l'égalité fondamentale ainsi que les diverses dimensions qui en découlent et que nous avons développées ci-dessus – néanmoins, ce modèle doit être conjugué et interpénétré tout d'abord par le modèle ecclésiologique Corps du Christ, car si « les chrétiens constituent le nouveau Peuple de Dieu en vertu de l'adoption divine, qui les incorpore au Corps du Christ », il s'avère que « la notion de Corps du Christ précède donc celle de Peuple de Dieu et elle en est l'éclairage herméneutique indispensable²⁵⁹ ».

De ce fait, toutes ces CNP doivent emprunter cet exercice et s'adapter à la structure hiérarchique et charismatique de l'Église selon la volonté du Seigneur, pour ainsi réviser, non seulement leur charisme, mais aussi les éléments-clés de leur ecclésiologie de base Peuple de Dieu, à la lumière de l'ecclésiologie Corps du Christ pour ainsi combler les lacunes existantes et entamer un processus, d'après leurs Statuts, vers une institutionnalisation saine tout en gardant l'élément charismatique de base qui leur est essentiel.

2.2. Les CNP et le déploiement du modèle ecclésiologique Corps du Christ

Naissant dans le sillage de Vatican II, et par conséquent, établissant avec lui des liens théologiques et ecclésiologiques de nature directe et manifeste²⁶⁰, ces CNP se sont développées dans un premier temps, selon les principes ecclésiologiques issus du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, vu que « l'expression "Peuple de Dieu" en est même venue à désigner l'ecclésiologie du concile. De fait, on peut dire que "Peuple de Dieu" a été retenu de préférence aux autres expressions telles que "corps du Christ"

²⁵⁸ Cf. LG, n. 13.

²⁵⁹ A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 45.

²⁶⁰ Cf. R. VAN LIER, « *Communion* » ou « *confusion* » des états..., p. 232 : l'auteur affirme que si ce lien « pouvait être implicite au point de départ, l'explicitation de cette filiation s'est manifestée, à un moment ou à l'autre, jusqu'à être pleinement reconnue aujourd'hui ».

ou “temple de l’Esprit Saint”, auxquelles le Concile recourt [de manière] équivalente²⁶¹. »

En revanche, si les principes ecclésiologiques issus du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu étaient en mesure de répondre aux besoins et aux attentes de départ de ces CNP²⁶², il n’en était pas ainsi en ce qui concerne les nouveaux défis et nouvelles problématiques relatifs, entre autres, au rapport entre la dimension horizontale et la dimension verticale, à la diversité et à la complémentarité entre les membres, ainsi que la question de leur ancrage dans le scénario ecclésial, ou leur processus d’institutionnalisation.

C’est à partir de ces nouvelles attentes et de ces nouveaux besoins que ces CNP, à côté des principes et des valeurs issus du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu déjà développés, ont dû et ont su le conjuguer avec les principes et les valeurs issus du modèle ecclésiologique Corps du Christ. Par cette articulation, ces CNP ont pu mieux articuler des réalités apparemment contradictoires – horizontalité-verticalité, charisme-institution, prophétisme-hiérarchie –, atteignant ainsi un équilibre ecclésiologique.

Partant de cette racine baptismale propre au modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, modèle de base de ces CNP, et toujours sous l’empreinte mariale, nous essaierons de présenter, à partir du principe de la diversité et de la complémentarité, émanant du modèle ecclésiologique Corps du Christ (2.2.1.), la façon par laquelle ces CNP se sont organisées *ad intra*, par leur dimension sacramentelle et leur dimension relationnelle (2.2.2.) et *ad extra*, par leur dimension ecclésiale et leur déploiement missionnaire (2.2.3.). En dernier lieu, nous tâcherons de présenter également les limites de ce modèle ecclésiologique et sa nécessaire complémentarité par les autres modèles (2.2.4.).

2.2.1. Le principe de la diversité et de la complémentarité

²⁶¹ COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE, *Thèmes choisis d’ecclésiologie à l’occasion du vingtième anniversaire de la clôture du concile Vatican II (1984)*, dans COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE : Textes et Documents (1969-1985), Paris, Éd. du Cerf, 1988, p. 323-362 (330-331). Désormais désignée par le sigle CTI.

²⁶² Cf. CTI, *Thèmes choisis d’ecclésiologie...*, p. 331 : « Ce choix s’est effectué pour des motifs à la fois théologiques et pastoraux qui, dans l’esprit des Pères conciliaires, se confirmaient mutuellement : l’expression “Peuple de Dieu” avait l’avantage sur d’autres dénominations de mieux rendre compte de la réalité sacramentelle commune partagée par tous les baptisés, à la fois comme dignité dans l’Église et comme responsabilité dans le monde. Du même coup, la nature communautaire et la dimension historique de l’Église se trouvaient soulignées, comme le souhaitaient de nombreux Pères. »

Composé à partir du rassemblement de peuples divers, le Peuple de Dieu manifeste, au-delà d'une égalité fondamentale entre tous, une grande diversité de membres, d'états de vie, de genre, de fonctions, de ministères, *etc.* Cette diversité n'entraîne aucune contrainte ou opposition à l'égalité propre et fondamentale régnante entre les divers membres ; au contraire, la diversité rend service à l'égalité parce qu'elle la protège contre toute sorte d'égalitarisme ou d'uniformisme, mettant en évidence, à la fois, les différences de chacun vis-à-vis de tous ainsi que les rapports de complémentarité possibles et envisageables entre tous²⁶³, comme on pourra le développer ci-dessous.

La richesse du Peuple de Dieu, rassemblé dans un seul corps, le Corps du Christ qui est l'Église, découle justement de l'harmonie, de la conjugaison de deux principes – égalité et diversité – dont les assises premières sont issues du Mystère de la Sainte Trinité²⁶⁴. L'Église, parce qu'elle prend sa source dans le Mystère de la Sainte Trinité, y puise toutes les grâces, les vertus ainsi que les principes qui doivent la diriger. Cela étant ainsi, c'est de la Sainte Trinité que découle, par le sacrement du baptême, cette égalité de tous qui fonde l'agir de tous et de chacun, dans une même et unique dignité²⁶⁵.

De la même manière, l'action économique de la Sainte Trinité révèle une diversification des fonctions qui lui sont propres, cette diversification est exprimée surtout par « les missions divines de l'Incarnation du Fils et du don du Saint-Esprit qui manifestent les propriétés des personnes divines²⁶⁶ ». De ce fait, cette diversité prend

²⁶³ Cf. LG, n. 32 : « Cependant, quant à la dignité et à l'activité commune à tous les fidèles dans l'édification du Corps du Christ, il règne entre tous une véritable égalité. Car la différence même que le Seigneur a mise entre les ministres sacrés et le reste du Peuple de Dieu comporte en soi union, [...]. Ainsi, dans la diversité même, tous rendent témoignage de l'admirable dignité qui règne dans le Corps du Christ : en effet, la diversité même des grâces, des ministères et des opérations contribue à lier les fils de Dieu en un tout. Car "tout cela, c'est l'œuvre d'un seul et même Esprit" (1 Co 12, 11). »

²⁶⁴ Cf. *Ibid.*, nn. 2-4 ; Y. CONGAR, « L'Église comme Peuple de Dieu »..., p. 24 : « La catégorie "Peuple de Dieu" telle qu'on la tire des saintes Écritures permet d'affirmer *à la fois* l'égalité de tous les fidèles dans la dignité de l'existence chrétienne et l'inégalité organique ou fonctionnelle des membres » ; CTI, *Thèmes choisis d'ecclésiologie*..., p. 341-342 : « il faut souligner ici que pour la théologie catholique de l'unité et de la diversité de l'Église une référence originaire s'impose : celle de la Trinité différenciée des personnes dans l'unité même de Dieu. La distinction réelle des personnes ne divise en rien la nature. La théologie de la Trinité nous montre que les véritables différences ne peuvent exister que dans l'unité. Au contraire, ce qui n'a pas d'unité ne supporte pas la différence (cf. J. A. Moëhler). Nous pouvons appliquer analogiquement ces réflexions à la théologie de l'Église. L'Église de la Trinité (LG 4), dont la diversité est multiple, reçoit son unité du don de l'Esprit Saint qui est lui-même lien d'unité entre le Père et le Fils. »

²⁶⁵ Cf. CEC, n. 258 ; J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église*..., p. 102.

²⁶⁶ *Ibid.* Cf. LG, nn. 3-4 ; CEC, nn. 266-267 ; J. RIGAL, *Le Mystère de l'Église*..., p. 102.

sa source dans la communion trinitaire qui devient donc le modèle que l'Église doit suivre²⁶⁷. Comme dans la Trinité, où les personnes divines sont toutes égales et ne se confondent pas et ne se séparent pas, ainsi dans l'Église, tout en communiant dans une fondamentale égalité, tous doivent demeurer unis sans jamais se confondre. Cette pluralité ou diversité est la condition *sine qua non* pour que tous jouissent d'une identité propre, selon leur état de vie et leurs fonctions dans le Corps²⁶⁸.

Ce principe de diversité trouve également des assises christologiques et pneumatologiques²⁶⁹; nous traiterons cette dernière assise ci-dessous, avec le développement du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit. Le modèle ecclésiologique Corps du Christ met en évidence, plus profondément que d'autres modèles issus des autres images conciliaires²⁷⁰, l'unité entre tous ainsi que la diversité nécessaire et voulue par le Seigneur à l'intérieur de l'Église. Ce modèle ecclésiologique révèle de façon plus extensive, la nature ontologique des rapports établis entre le Christ et les membres de son Corps, ainsi que la nature relationnelle établie dans la liberté, des membres envers la Tête et entre eux-mêmes, dans la diversité d'états de vie et de fonctions dont le but n'est autre que de former un seul et unique corps, qui est l'Église.

Cette dimension sacramentelle et relationnelle est mise en évidence surtout par les moyens sacramentaux, plus explicitement par le baptême et l'Eucharistie, car « dans ce corps, [qui est l'Église], la vie du Christ se répand à travers les croyants [à travers] les sacrements, [qui] d'une manière mystérieuse et réelle, [les] unissent au Christ souffrant et glorifié²⁷¹ ». En tant que moyens de grâces, ces sacrements

²⁶⁷ Cf. UR, n. 2 : « Tel est le mystère sacré de l'unité de l'Église, dans le Christ et par le Christ, sous l'action de l'Esprit Saint qui réalise la variété des ministères. De ce mystère, le modèle suprême et le principe est dans la trinité des personnes, l'unité d'un seul Dieu Père, et Fils, en l'Esprit Saint. » Cf. également, Adelbert DENAUX, « L'Église comme communion : Réflexion à propos du Rapport final du synode extraordinaire de 1985 », dans *Nouvelle revue théologique* 110/1 (1988), p. 16-37.

²⁶⁸ Cf. CMV, *Libro di vita*, art. 3,6 : « Fonte e modello della nostra Comunità è la Santissima Trinità. Come l'amore scambievole unisce il Padre e il Figlio nell'unità dello Spirito Santo, nella distinzione e nelle attribuzioni proprie delle Persone, così la nostra Comunità vuole essere unita nell'amore, per mezzo dello Spirito Santo effuso nei nostri cuori, nella ricchezza della diversità delle persone » ; CB, *Directoire Généraux*, art. 1 : la Communauté « veut témoigner d'une unité qui intègre la diversité. La reconnaissance et la promotion d'une diversité ne sont pas, en effet, un obstacle à l'unité, mais l'enrichissent » ; CCN, *Statuts*, art. 71 ; CCNA, *Statuts*, art. 109 ; CCP, *Statuts*, art. 326 ; ID., *Regras de vida*, art. 52.

²⁶⁹ Cf. LG, n. 7 : « Mais comme tous les membres du corps humain, malgré leur multiplicité, ne forment cependant qu'un seul corps, ainsi les fidèles dans le Christ (cf. *1 Co* 12, 12). Dans l'édification du Corps du Christ règne également une diversité de membres et de fonctions. Unique est l'Esprit qui distribue des dons variés pour le bien de l'Église à la mesure de ses richesses et des exigences des services (cf. *1 Co* 12, 11). »

²⁷⁰ Cf. *Ibid.*, n. 6.

²⁷¹ *Ibid.*, n. 7.

permettent que le Christ-Tête diffuse sa vie et sa grâce à tous, donnant ainsi une dimension sacramentelle à son Corps.

2.2.2. La dimension sacramentelle et relationnelle

Le baptême constitue le « fondement de toute la vie chrétienne, le porche de la vie dans l'Esprit (*vitæ spiritualis ianua*) et la porte qui ouvre l'accès aux autres sacrements [car par lui] nous sommes libérés du péché et régénérés comme fils de Dieu, nous devenons membres du Christ et nous sommes incorporés à l'Église et [nous sommes] faits participants à sa mission²⁷² » ; de ce fait, chaque baptisé devient à la fois membre à part entière du Peuple de Dieu et par ce fait, membre du Corps du Christ ; et par conséquent, membre de l'Église qui est à la fois le rassemblement du Peuple de Dieu et le Corps du Christ. C'est dans l'Église que ce nouveau Peuple de Dieu reçoit, par le Christ Lui-même, dans le sacrement de l'Eucharistie, les vivres pour cette vie et pour la vie éternelle.

Par le sacrement de l'Eucharistie, tous les fidèles se rejoignent à la même table pour prendre part à la même nourriture pour accomplir la même mission, dans la diversité d'états de vie et de fonctions. Ainsi, par l'Eucharistie, tous sont admis à la même communion avec le Christ Tête, ainsi que les différents membres entre eux²⁷³. À la table de l'Eucharistie, la diversité de chacun est mise à contribution pour manifester à la fois l'égalité constitutive de tous, ainsi que l'unité et l'unicité du Corps du Christ qui est l'Église²⁷⁴. C'est dans le cadre de ce sacrement d'unité et de communion, que nous voulons traiter les différents éléments résultant de la grâce baptismale, dans l'optique du principe de diversité et de la complémentarité des fonctions (2.2.2.1.), ainsi que les différents rapports relationnels établis au sein des CNP (2.2.2.2.).

²⁷² CEC, n. 1213. Cf. LG, n. 7 ; R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du concile Vatican II...*, p. 57-61.

²⁷³ Cf. LG, n. 7 : « Participant réellement au Corps du Seigneur dans la fraction du pain eucharistique, nous sommes élevés à la communion avec lui et entre nous. Puisqu'il n'y a qu'un seul pain, à nous tous nous ne formons qu'un corps, car tous nous avons part à ce pain unique" (*1 Co* 10, 17). Nous devenons ainsi les membres de ce corps (cf. *1 Co* 12, 27), "étant chacun pour sa part membres les uns des autres" (*Rm* 12, 5). »

²⁷⁴ Cf. *Ibid.*, n. 3 : « En même temps, par le sacrement du pain eucharistique, est représentée et réalisée l'unité des fidèles qui, dans le Christ, forment un seul corps (cf. *1 Co* 10, 17). À cette union avec le Christ, lumière du monde, de qui nous procédons, par qui nous vivons, vers qui nous tendons, tous les hommes sont appelés » ; *Ibid.*, n. 4 ; GS, n. 40 ; UR, n. 2, CEC, n. 813.

2.2.2.1. L'Eucharistie : source de l'unité et de la diversité baptismale

L'Eucharistie est le cœur de l'Église, autrement dit, elle est « source et sommet de toute la vie chrétienne²⁷⁵ », car par elle, l'Église est édifiée. Par la communion au Corps et au Sang du Seigneur, tous les fidèles, dans la diversité de leurs états de vie, affermissent leur communion et leur unité entre eux, en vue de la construction de l'Église, Corps du Christ. Dans l'Eucharistie, la diversité propre de chacun et l'unité de tous au même Corps se rassemblent, car « tous, non pas indifféremment mais chacun à sa manière, prennent leur part originale dans l'action liturgique²⁷⁶ ».

Dans ces CNP, comme partout d'ailleurs, l'Eucharistie prend une place centrale et par conséquent, toute la vie de leurs membres y gravite, comme ces CNP en témoignent²⁷⁷. C'est par les grâces découlant de cet auguste sacrement que la communauté elle-même se construit et se développe, vu que c'est « autour de l'autel de Dieu [qu'elle et ses membres] sont formés selon le cœur du Christ²⁷⁸ » afin que tous produisent, dans le sillage de la Sainte Vierge, premier tabernacle et exemple de « foi eucharistique²⁷⁹ », des fruits de sainteté et ainsi accomplissent les actions découlant du charisme de fondation, comme le signale la CE : « l'eucharistie est la

²⁷⁵ *Ibid.*, n. 11. Cf. SC, n. 10.

²⁷⁶ *Ibid.*

²⁷⁷ Cf. CE, *Statuts*, art. 15 : « Les membres de la Communauté de l'Emmanuel s'engagent, dans toute la mesure du possible, [...] à la participation quotidienne à l'eucharistie » ; ID., *Coutumier*, art. 1, 20 : « L'eucharistie occupe une place centrale dans la vie de la Communauté et dans celle de ses membres. [...] Cette participation quotidienne est vitale pour tous. Elle leur permet de reconnaître "Jésus comme le centre de leur vie" (*Statuts*, Préambule) et de le recevoir comme nourriture (cf. Jn 6, 55) » ; CMPS, *Statuts*, art. 34 §1-2 : « Assis autour de la table du Seigneur, ils apprendront à être de Dieu, à aimer et à servir les frères, afin d'acquérir la force et le courage pour le voyage, vers la Pâque définitive. La participation à l'Eucharistie sera le centre de leur spiritualité, où l'esprit communautaire sera nourri et intériorisé, et le zèle pour l'unité "Père, que tous soient un" (Jo 17, 21). La célébration de l'Eucharistie quotidienne sera signe d'unité et lien de charité. Le sommet de la vie de prière. Par elle ils proclameront et témoigneront le mystère Pascal du Christ et le célébreront jusqu'à son retour. Autour de l'autel de Dieu, ils seront formés selon le cœur du Christ » ; CB, *Statuts Généraux*, art. 26 : « Les frères et sœurs consacré(e)s de la Communauté participeront autant que possible chaque jour à la célébration de l'Eucharistie, source et sommet de toute vie chrétienne authentique, nourriture et expression de la communion que nous vivons avec Dieu et les uns avec les autres. »

²⁷⁸ CMPS, *Statuts*, art. 34 §2 : « Ao redor do altar de Deus, serão formados segundo o coração de Cristo. »

²⁷⁹ Cf. JEAN PAUL II, Lettre Encyclique *Ecclesia de Eucharistia* sur l'Eucharistie dans son rapport à l'Église, 17 avril 2003, Paris, Téqui, 2003, n. 55 : « dans le mystère de l'Incarnation, Marie a aussi anticipé la foi eucharistique de l'Église. Lorsque, au moment de la Visitation, elle porte en son sein le Verbe fait chair, elle devient, en quelque sorte, un "tabernacle" – le premier "tabernacle" de l'histoire – dans lequel le Fils de Dieu, encore invisible aux yeux des hommes, se présente à l'adoration d'Élisabeth, "irradiant" quasi sa lumière à travers les yeux et la voix de Marie. » Cf. également, *Ibid.*, n. 54 : « Par sa vie tout entière, Marie est une femme "eucharistique". L'Église, regardant Marie comme son modèle, est appelée à l'imiter aussi dans son rapport avec ce Mystère très saint. »

source qui fait d'eux des adorateurs au cœur du monde. Elle enracine chacune de leurs actions dans la contemplation et les ouvre à la compassion même de Jésus²⁸⁰. »

C'est autour de ce sacrifice eucharistique que tous les membres prennent conscience de leur faiblesse et de leurs limites personnelles et communautaires et sont donc invités à se tourner vers le sacrement de la réconciliation, pour ainsi rétablir leur communion envers eux-mêmes, les autres et Dieu²⁸¹. Ainsi, en se purifiant par le sacrement de la pénitence chacun peut s'offrir, par la liturgie eucharistique, dans un sacrifice pur et saint, pour leur propre sanctification mais aussi pour la sanctification de la communauté et de l'Église tout entière²⁸². C'est encore à partir de ce banquet nuptial que tous, d'après leur riche diversité d'états de vie et de vocations, expression du Peuple de Dieu, se rassemblent pour y apporter chacun ses dons et ainsi, recevoir les vivres nécessaires pour s'épanouir selon sa vocation propre²⁸³.

²⁸⁰ CE, *Coutumier*, art. 1,20. Cf. CE, *Règlement de vie des hommes engagés dans le célibat...*, art. 4 : « Ainsi, le charisme de la Communauté est éminemment missionnaire. Il est nourri par la louange et la vie sacramentelle, particulièrement l'Eucharistie et la Réconciliation. »

²⁸¹ Cf. CB, *Statuts Généraux*, art. 31 ; ID., *Livre de vie*, art. 78 : « Pour être intime en son amour, cette vie qu'est l'Eucharistie sera célébrée quotidiennement dans nos maisons. Chacun aura soin de s'y préparer dans l'oraison et par la pratique fréquente du sacrement de réconciliation. Nous veillerons également à ce que le temps d'action de grâces ne soit pas écourté » ; ID., *Directoire Particulier des Frères*, art. 8 b : « la confession fréquente, source de force » ; ID., *Directoire Particulier des Sœurs*, 36 §1 : « Les sœurs s'appliqueront à la conversion chaque jour renouvelée de leur cœur, en pratiquant un examen de conscience quotidien et en s'approchant régulièrement du sacrement de la réconciliation (cf. can. 664) » ; CE, *Statuts*, art. 15 : « Les membres de la Communauté de l'Emmanuel s'engagent, dans toute la mesure du possible, [...] à la fréquentation régulière du sacrement de la réconciliation » ; ID., *Coutumier*, art. 1, 28 : « Ils y font l'expérience de la miséricorde inépuisable de Dieu pour eux et y puisent des forces nouvelles pour avancer sur le chemin de la sainteté. Cette expérience les conduit naturellement à devenir eux-mêmes témoins de la miséricorde (cf. 1.7) » ; CMPS, *Statuts*, art. 35.

²⁸² Cf. LG, nn. 10 ; 34.

²⁸³ En ce qui concerne les Prêtres : Cf. CE, *Coutumier*, art. 7, 34 : « La place centrale de l'eucharistie et de la liturgie en général dans la vie de la Communauté situe le prêtre dans sa spécificité de "ministre ordonné" et de pasteur au milieu de ses frères. En ce sens, on peut dire que, n'étant pas toujours pasteurs de la Communauté (en raison de la mission qui leur est confiée), les prêtres sont toujours pasteurs dans la Communauté » ; en ce qui concerne les consacrées ou célibataires pour le Royaume : Cf. CB, *Directoire Particulier des Frères*, art. 8 b : « l'Eucharistie, comme remède à la solitude, qui renouvelle l'amitié avec le Christ » ; ID., *Directoire Particulier des Sœurs*, art. 11 §1 : « Une vie chaste vécue dans le célibat rencontre difficultés et combats. Le chemin essentiel pour surmonter victorieusement ces obstacles est celui de l'union intime avec le Christ, union amoureuse qui se nourrit dans l'Eucharistie, le sacrement de la réconciliation, la Parole de Dieu et la prière » ; ID., *Directoire Particulier des Sœurs*, art. 33 § 1 « La célébration quotidienne de l'Eucharistie sera pour chaque sœur source et sommet de sa vie chrétienne » ; en ce qui concerne les laïcs : CE, *Coutumier*, 2,12 : « L'attachement au Christ se manifeste aussi par la fréquentation régulière du sacrement de la réconciliation et la participation quotidienne à l'eucharistie "dans toute la mesure du possible" (*Statuts*, art. 15). Dans les cas où la participation quotidienne à la messe est difficile, voire impossible, pour des raisons pratiques et objectives (éloignement géographique, rythme de travail, état de santé), il est cependant souhaitable que naisse ce désir de l'Eucharistie et que soit vécue une union spirituelle à la messe quotidienne (par exemple, prier avec les textes de la messe du jour) » ; en ce qui concerne les mariés : CB, *Livre de vie*, art. 24 : « Les familles participent, chacune selon sa grâce et ses possibilités, à la vocation de prière, d'évangélisation et de compassion de la Communauté » ; CMPS, *Statuts*, art. 57.

Enfin, si par le baptême tout le Peuple de Dieu devient un Peuple sacerdotal, prophétique et royal, c'est néanmoins par l'Eucharistie que « le Seigneur a laissé aux siens les arrhes de cette espérance » ultime, autrement dit, l'avant-goût de la gloire à venir, car par l'Eucharistie est « le sacrement de la foi, dans lequel des éléments de la nature, cultivés par l'homme, sont changés en son Corps et en son Sang glorieux. C'est le repas de la communion fraternelle, une anticipation du banquet céleste²⁸⁴. »

C'est dans cette attente eschatologique que chaque membre du Peuple de Dieu célèbre le sacrement de l'Eucharistie ; et en le célébrant, chaque membre selon son état de vie – les fidèles laïcs, les clercs et les consacré(e)s – et selon ses moyens propres pourront y prendre les forces et les grâces nécessaires pour déployer dans le monde leur vocation sacerdotale, prophétique et royale²⁸⁵. C'est dans cette espérance théologique que tout le Peuple de Dieu, rassemblé autour de la même table eucharistique, reçoit cette nourriture céleste pour ainsi annoncer autour d'eux la bonne nouvelle du Royaume et répandre dans le monde les valeurs évangéliques²⁸⁶.

C'est encore dans et par l'Eucharistie que les rapports mutuels entre le sacerdoce commun des fidèles, dont la source est à la fois trinitaire et christologique découlant de la grâce du Baptême, et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique découlant du sacrement de l'Ordre²⁸⁷, se construisent. Il est vrai que le sacerdoce commun des fidèles diffère de façon essentielle ou ontologique du sacerdoce ministériel ; néanmoins, étant ordonnés l'un à l'autre, il n'y a entre eux aucun rapport de séparation ni d'opposition²⁸⁸. Ainsi, Vatican II « a inscrit le sacerdoce ministériel dans le peuple sacerdotal, ni en dehors ni au-dessus de lui²⁸⁹ ». Si tous les fidèles font

²⁸⁴ GS, n. 38. Cf. LG, n. 48.

²⁸⁵ Cf. CMV, *Libro di vita*, art. 136, 3 : « La vita spirituale di ciascuno, la vita comunitaria, la vita apostolica [...] tuto deve prendere le mosse dall'Eucaristia e tutto deve confluire all'Eucaristia. »

²⁸⁶ Cf. CE, *Coutumier*, art. 1, 27 : « Ensemble, comme baptisés, les membres de la Communauté se soutiennent dans leur appel à vivre le sacerdoce commun des fidèles et à participer à la fonction royale et prophétique du Christ (cf. *Lumen Gentium* n. 10-13). »

²⁸⁷ Cf. T. TWIZELIMANA, « Le sacerdoce commun et la communion entre laïcs et pasteurs »..., p. 571-576 ; M. OUELLET, *L'Apport des mouvements ecclésiaux...*, p. 51-52.

²⁸⁸ Cf. LG, n. 10 : « Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, qui ont entre eux une différence essentielle et non seulement de degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre : l'un et l'autre, en effet, chacun selon son mode propre, participent de l'unique sacerdoce du Christ. Celui qui a reçu le sacerdoce ministériel jouit d'un pouvoir sacré pour former et conduire le peuple sacerdotal, pour faire, dans le rôle du Christ, le sacrifice eucharistique et l'offrir à Dieu au nom du peuple tout entier ; les fidèles eux, de par le sacerdoce royal qui est le leur, concourent à l'offrande de l'Eucharistie et exercent leur sacerdoce par la réception des sacrements, la prière et l'action de grâces, le témoignage d'une vie sainte, leur renoncement et leur charité effective. »

²⁸⁹ T. TWIZELIMANA, « Le sacerdoce commun et la communion entre laïcs et pasteurs... », p. 577. Cf. M. OUELLET, *L'Apport des mouvements ecclésiaux...*, p. 56.

partie du Peuple de Dieu grâce au Baptême, c'est par le baptême aussi que tous sont incorporés au Christ, formant ainsi, dans la diversité des fonctions et des ministères, un seul et unique Corps.

Dans la diversité propre du corps et en vue de sa construction, il y en a quelques-uns qui ont été choisis et ordonnés prêtres²⁹⁰. Grâce au sacrement de l'ordre, ces ministres sacrés agissent à la fois *in persona Christi* et *in nomine Ecclesiae*. Le ministère ordonné ou hiérarchique est en vue et au service du sacerdoce commun de tous les fidèles, leurs frères, afin qu'ils puissent tous, par leur ministère hiérarchique, s'épanouir²⁹¹. Vatican II a voulu mettre le « ministère sacerdotal au bénéfice de la communion ecclésiale, sauvegardant ainsi l'unité du Peuple et de ses ministres dans un même sacerdoce²⁹² ».

En puisant leurs assises sur le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu et en l'équilibrant par les assises issues du modèle ecclésiologique Corps du Christ, ces CNP peuvent mieux conjuguer les deux modes – charismatique et hiérarchique – d'exercice de l'unique sacerdoce du Christ, dans son unité et dans la richesse de sa diversité. Dans son mode charismatique, propre à tous les fidèles et donc vécu par tous, y compris par les propres ministres ordonnés, le sacerdoce commun s'inscrit dans l'ordre de la grâce ou de l'être chrétien ; ce mode charismatique est, et doit toujours être soutenu, par le déploiement du sacerdoce ministériel ou hiérarchique qui s'inscrit donc, dans l'ordre du « déploiement de la grâce baptismale de tous les chrétiens²⁹³ ».

Le ministère ordonné doit être accueilli comme une richesse fondamentale et nécessaire au sein de la communauté, en faveur de l'épanouissement de l'ensemble des fidèles, laïques et consacré(e)s. Il doit être pris, non pas comme une fonction, mais comme « l'un des moyens par lesquels le Christ ne cesse de construire et de conduire son Église²⁹⁴ ». Cette relation, comme nous l'avons déjà affirmé, n'entraîne « aucune

²⁹⁰ Cf. OT, n. 2.

²⁹¹ Cf. LG, nn. 10-11 ; 13 ; 21 ; 28 ; 32 ; SC, nn. 7 ; 28 ; PO, n. 8 ; CIC/83, cc. 1008-1009 ; PDV, n. 11 ; CEC, nn. 1144-1547.

²⁹² T. TWIZELIMANA, « Le sacerdoce commun et la communion entre laïcs et pasteurs... », p. 577. À ce propos : Cf. LG, n. 32 : « Si donc, dans l'Église, tous ne marchent pas par le même chemin, tous, cependant, sont appelés à la sainteté et ont reçu une foi qui les rends égaux dans la justice du Christ (cf. 2 P 1, 1). [...] Car la différence même que le Seigneur a mise entre les ministres sacrés et le reste du Peuple de Dieu comporte en soi union, étant donné que les pasteurs et les autres fidèles se trouvent liés les uns aux autres par une communauté de rapports [...]. Ainsi, dans la diversité même, tous rendent témoignage de l'admirable dignité qui règne dans le Corps du Christ : en effet, la diversité même des grâces, des ministères et des opérations contribue à lier les fils de Dieu en un tout. Car "tout cela, c'est l'œuvre d'un seul et même Esprit" (1 Co 12, 11). »

²⁹³ CEC, n. 1547. Cf. LG, nn. 10-11 ; CEC, n. 1546.

²⁹⁴ *Ibid.* Cf. LG, nn. 10-11 ; CEC, n. 1546.

supériorité des uns sur les autres mais seulement un ordre de rapports entre égaux qui partagent la diversité de leurs charismes dans un même Esprit d'amour²⁹⁵ ».

C'est autour de la table eucharistique qu'on peut contempler de façon privilégiée la complémentarité entre les deux modes d'exercice, de l'unique sacerdoce du Christ, autrement dit, dans son déploiement charismatique, exercé par l'assemblée des fidèles, qui font d'eux-mêmes des offrandes à Dieu et dans son déploiement hiérarchique par le sacerdoce ministériel, qui recueille *in nomine Ecclesiae* cette offrande et la présente au Père au nom et *in persona Christi*²⁹⁶.

Cette complémentarité ou cette solidarité dans l'exercice de cette fonction sacerdotale, entre l'ensemble des fidèles laïcs-consacré(e)s et les clercs, est mise en évidence aussi par d'autres actes du culte²⁹⁷ ainsi que par le déploiement de la diversité de dons charismatiques²⁹⁸ ou par les différents dons hiérarchiques²⁹⁹, compris comme ministères ordonnés ou ministères institués au service de la Parole ou au service de la Liturgie³⁰⁰. Ces CNP se construisent dans et par la mise en œuvre de cette riche complémentarité, entre ces deux modes d'exercice du sacerdoce du Christ³⁰¹.

²⁹⁵ M. OUELLET, *L'Apport des mouvements ecclésiaux...*, p. 56.

²⁹⁶ Cf. CE, *Coutumier*, art. 7, 50 : « Le prêtre participe aux rencontres communautaires d'abord comme frère, dans une relation gratuite : il ne vient pas seulement pour célébrer l'eucharistie ou répondre à une sollicitation. Comme pasteur, il se rend toutefois disponible à certains moments pour l'écoute et la confession. »

²⁹⁷ Cf. SC, nn. 19-30 ; BENOÎT XVI, Exhortation Apostolique post-synodale *Sacramentum caritatis* sur l'Eucharistie source et sommet de la vie et de la mission de l'Église, 21 mars 2007, Paris, Éd. du Cerf, 2007, nn. 64-69 ; CMPS, *Statuts*, arts. 34-38 ; CE, *Statuts*, arts. 2 ; 14-16 ; 24 ; CB, *Statuts Généraux*, arts. 27-36 ; J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 146.

²⁹⁸ Parmi les charismes les plus connus, nous pouvons citer le don et le chant en langue, le don de prophétie ou de discernement des esprits, d'enseignement ou de la parole, etc : Cf. H. SCHÜRMAN, « Les Charismes Spirituels », dans G. BARAÚNA, *L'Église de Vatican II...*, p. 541-573 ; Raniero CANTALAMESSA, « N'ayez pas peur du Saint Esprit ! » dans *Famille chrétienne* 2 (2007), disponible sur : <https://www.homelie.biz/article-19382119.html> (consulté le 6 janvier 2021) : « Le Concile a redécouvert ces charismes et les a transférés de l'hagiographie à l'ecclésiologie. Avant, nous pensions que les charismes appartenaient aux saints. Mais le Concile a montré qu'ils appartenaient à l'Église » ; CE, *Coutumier*, art. 1, 15 : « Les charismes, "manifestations de l'Esprit en vue du bien commun" (cf. 1 Co 12, 7), sont répandus dans leur diversité pour accompagner le chemin de conversion des personnes et l'évangélisation à laquelle elles sont appelées à la suite du Christ. »

²⁹⁹ Cf. LG, n. 12 ; AA, nn. 6-7.

³⁰⁰ Cf. CB, *Directoire Général*, art. 61 : « Les membres de la Communauté sont sensibles aux besoins de l'Église locale. Les prêtres, les diacres permanents, les frères et sœurs consacrés ainsi que les membres laïques peuvent participer à la pastorale diocésaine : a) les ministres ordonnés de la Communauté peuvent recevoir des offices ecclésiastiques, tels ceux de curé, chapelain, recteur, etc. ; b) les membres de la Communauté peuvent assumer différents services dans leur diocèse : catéchisme, transmission de la foi, etc. ; c) la Communauté peut se mettre au service d'un sanctuaire, d'une paroisse, etc. »

³⁰¹ Cf. CMV, *Libro di vita*, art. 143, 8 : « Tutti i carismi e ministeri sono intimamente relazionati e dipendenti tra loro; per questo devono essere in coordinamento e unione con gli altri; per questo è necessario che ci sia un'autorità che coordini tutti i carismi per il bene comune. Chi ha l'autorità non ha tutti i carismi, ma ha il carisma di organizzare e armonizzare tutti i carismi. Sostiene tutti, stimola i deboli, corregge chi sbaglia, dà opportunità di espressione ai timidi e si adopera affinché gli sbagli non

Enfin, cette complémentarité dans la diversité s'exprime également par une dimension relationnelle, entre les divers états de vie qui constituent ces CNP - et qui est d'ailleurs, fondamentale en ce qui concerne la nature communautaire - et l'identité propre de ces CNP qui veulent être avant tout, une expression de la communion de l'Église³⁰².

2.2.2.2. La dimension relationnelle au sein des CNP

C'est par cette dimension sacramentelle, dont la source et le sommet sont la célébration de l'Eucharistie, que la vie, la vocation ainsi que la mission baptismale prennent leur source théologique et leurs raisons théologiques et ecclésiologiques. Mais c'est aussi autour de cette table que se créent et découlent de multiples rapports mutuels, de la Tête envers les membres et vice-versa et des membres entre eux, comme nous le rappelle Vatican II :

Participant réellement au Corps du Seigneur dans la fraction du pain eucharistique, nous sommes élevés à la communion avec lui et entre nous. Puisqu'il n'y a qu'un seul pain, à nous tous nous ne formons qu'un corps, "car tous nous avons part à ce pain unique" (1 Co 10, 17). Nous devenons ainsi les membres de ce corps (cf. 1 Co 12, 27), "étant chacun pour sa part membres les uns des autres" (Rm 12, 5)³⁰³.

De la relation entre la Tête et le corps, débutée par la grâce baptismale et actualisée et parachevée par la communion eucharistique, il s'ensuit pour chacun des membres de ce même corps, la grâce de devenir « un être-pour-les-autres, que

scoraggino gli animi. Chi ha l'autorità ha il carisma di essere vincolo di unione di ciascuno con tutti. Da questo si riconosce chi ha il carisma dell'autorità : sempre unisce, mai divide. »

³⁰² CB, *Statuts Généraux*, art. 26 : « Les frères et sœurs consacré(e)s de la Communauté participeront autant que possible chaque jour à la célébration de l'Eucharistie, source et sommet de toute vie chrétienne authentique, nourriture et expression de la communion que nous vivons avec Dieu et les uns avec les autres » ; CMV, *Libro di vita*, art. 136, 3 : « "L'Eucaristia è forza che plasma la comunità e ne accresce il potenziale di amore : la rende una casa accogliente per tutti, la fontana del villaggio che offre a tutti la sua acqua sorgiva [...]. In essa ogni diversità si compone nell'armonia, ogni voce implorante riceve ascolto, ogni bisogno trova qualcuno che si curva su di esso con amore. Incontro, dialogo, apertura e festa ne sono le note caratteristiche" » ; CB, *Livre de vie*, art. 34 : « Tous les frères et sœurs sont appelés à s'offrir en sacrifice saint et agréable à Dieu, participant ainsi à l'Unique Sacerdoce du Christ » ; *Ibid.*, art. 50 : « Par la sainte liturgie, nous participons au propre ministère du Christ, manifestant notre élection selon la parole de saint Pierre : "vous êtes une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte, un peuple acquis pour annoncer les louanges de Celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière". »

³⁰³ LG, n. 7.

surpassent les capacités strictement humaines³⁰⁴ ». C'est dans cette dynamique relationnelle provenant de l'Eucharistie et sous le regard et par l'intercession de la Sainte Vierge³⁰⁵, que chaque membre de ces CNP doit s'ancrer en vue de l'épanouissement de sa vocation personnelle et communautaire et de l'accomplissement de sa mission.

Grâce à ce fait, en partant tous du Christ Eucharistique, chacun peut se tourner vers l'autre, tout d'abord dans un mouvement d'altérité pour ensuite, construire des liens de réciprocité ou de complémentarité entre les autres états de vie. Vu que l'altérité est le fondement de la réciprocité³⁰⁶, il faut d'abord que chaque membre cherche à se distinguer des autres, en se reconnaissant unique pour ensuite, dans un mouvement du cœur, vouloir s'ouvrir aux autres en partageant ses richesses avec les autres et en s'enrichissant des richesses venant des autres, dans un mutuel échange, fondé sur le respect et l'accueil fraternel³⁰⁷.

Ces CNP doivent inciter l'ensemble de leurs membres à déployer sans cesse une dimension relationnelle entre eux, car elle est la clé de voûte par laquelle, chaque état de vie, dans sa diversité, s'épanouit à la fois personnellement selon sa spécificité et de façon communautaire formant un unique corps. Ainsi, « la communauté est appelée à être le lieu où l'un accueille l'autre et où tous accueillent chacun. C'est cet accueil qui transforme toute diversité en richesse ; c'est cet accueil qui fait de la Communauté un lieu de croissance pour le développement de la conscience personnelle, de l'union avec Dieu, de la capacité d'aimer gratuitement³⁰⁸. »

³⁰⁴ CMV, *Libro di vita*, art. 136, 3 : « la possibilità di un essere-per-gli-altri, che supera le capacità puramente umane ».

³⁰⁵ Cf. CB, *Livre de vie*, art. 7 : « Porteuse de Celui qui porte tout, Marie nous initie aux richesses du Corps Eucharistique du Christ, unissant la louange de la terre à l'allégresse de l'Église du Ciel, où les saints et les esprits bienheureux chantent sans fin le cantique de l'Agneau » ; CMV, *Libro di vita*, art. 64,10.

³⁰⁶ Cf. CMV, *Libro di vita*, art. 99, 2 : « Il crogiolo dell'alterità rende progressivamente capaci di reciprocità : di unità nella distinzione ; di sintonia nella diversità ; di armonia nella molteplicità, di accoglienza profonda dell'interiorità dell'altro, nel rispetto della inestinguibile distanza ; di incontro e amicizia nella giusta solitudine ; di parola nata dal silenzio. »

³⁰⁷ Cf. *Ibid.*, art. 5, 11 : « L'alterità sempre ci chiama a conversione. Le tensioni ed i conflitti sempre esigono una serena capacità di pacificare in noi ed attorno a noi ciò che tenta di creare divisione ; una vigilante attenzione a non confondere unità con uniformità ; un umile impegno ad integrare gli insuccessi e gli errori nostri e altrui ; un sincero amore al fratello nella sua verità di luci e ombre, una cordiale accoglienza del dolore interiore dell'altro. »

³⁰⁸ *Ibid.*, art. 5, 9 : « La Comunità è chiamata ad essere il luogo in cui l'uno accoglie l'altro e tutti accolgono ciascuno. È questa accoglienza che trasforma qualsiasi diversità in ricchezza; è questa accoglienza che rende la Comunità luogo della crescita per lo sviluppo della coscienza personale, dell'unione con Dio, della capacità di amare gratuitamente. » Cf. CE, *Coutumier*, art. 7, 66 : « La vie fraternelle est marquée par le respect mutuel et le souci des uns et des autres » ; *Ibid.*, art. 8,5 : « Cette appréciation et ce respect mutuel de la vocation de chacun sont source de croissance sur le chemin de

Si le but d'être saint est commun à tous, les moyens pour l'atteindre doivent correspondre à l'identité et à la vocation propre et spécifique de chacun. C'est à partir de cette réciprocité dans l'altérité que tous, selon son état de vie et de vocation doivent accueillir l'autre comme un cadeau, car « dans l'accueil fraternel Dieu révèle sa nouveauté constante dans la diversité de son frère. Entre ceux qui accueillent et ceux qui sont accueillis naît un échange de vie et de dons où Dieu donne sa bénédiction³⁰⁹ ». L'accueil de l'autre engendre inlassablement la solidarité théologale, qui soude les rapports communautaires et fraternels et ouvre à tous la perspective de devenir saint mais pas tout seul, comme le témoigne la CMV :

En nous accueillant les uns les autres, nous découvrons que la communion n'est pas fondée sur ce que chacun est en lui-même, mais sur ce qu'on est en Christ et sur ce que Christ a fait pour chacun. On se sent sauvés, capables de porter les uns la croix des autres, de nous pardonner avec bienveillance, de chanter ensemble sa miséricorde éternelle³¹⁰.

Au fur et à mesure que ces CNP ont mis en œuvre cette dimension relationnelle issue de la dimension sacramentelle, découlant du modèle ecclésiologique corps du Christ, elles ont pu mieux accueillir et intégrer en leur sein cette diversité d'états de vie et de vocations sans pour autant les confondre ou les opposer ; au contraire, en les distinguant pour mieux les comprendre et ainsi en les proposant dans une vie d'interaction et de complémentarité mutuelle, ces CNP se sont inscrites, dans le sillage conciliaire, dans une dynamique communionnelle. C'est dans cette dynamique relationnelle issue de ce modèle ecclésiologique Corps du Christ, que ces CNP cherchent à établir et à déployer, de façon *ad extra*, leurs rapports envers

la sainteté et de fécondité pour la mission. Le soutien implique aussi une solidarité dans la vie concrète selon les besoins et les possibilités de chacun. »

³⁰⁹ *Ibid.*, art. 163,2 : « Nell'accoglienza fraterna DIO RIVELA la sua costante NOVITÀ nella diversità del fratello. Tra chi accoglie e chi è accolto nasce uno scambio di vita e di doni dove Dio elargisce la sua benedizione. » Cf. CRec, *Statuts*, art. 70 : « Através do nosso amor mútuo, testemunharemos primeiro que Jesus é o nosso Senhor e Salvador e que por Ele somos enviados » ; CE, *Coutumier*, 1,33 : « Les membres de la Fraternité vivent cette consécration ensemble, comme frères et sœurs de Jésus. Le cheminement dans la Fraternité de Jésus implique une communion fraternelle concrète, le don de soi les uns pour les autres et le service réciproque de la sainteté des frères. »

³¹⁰ *Ibid.*, art. 5,8 : « Accogliendoci gli uni gli altri scopriamo che la comunione non è fondata su ciò che ciascuno è in se stesso, ma su quello che uno è in Cristo e su quanto Cristo ha fatto per ciascuno. Ci si sente salvati, capaci di portare gli uni la croce degli altri, di perdonarci con benevolenza, di cantare insieme la sua eterna misericordia. » Cf. CB, *Statuts Généraux*, art. 20 : « [Communion fraternelle] Chaque consacré mènera normalement la vie commune dans une Maison de sa Branche, pour favoriser une vie fraternelle qui unisse tous les membres dans le Christ comme dans une même famille particulière, de façon à devenir pour tous une aide réciproque pour que chacun réalise sa propre vocation » ; CMPS, *Statuts*, arts. 41 ; 47.

l'Église particulière et universelle, pour qu'ainsi chacune de ces CNP puisse en communion avec l'Église et en son nom, évangéliser chacune d'entre elles selon ses talents propres.

2.2.3. La dimension ecclésiale et missionnaire

L'ensemble du Peuple de Dieu ne forme qu'un seul corps, le Corps du Christ qui est l'Église. Force est de constater que, dès les origines de ces CNP, il s'établit une vraie et progressive ouverture envers l'Église locale, ainsi qu'une profonde attitude d'écoute et d'obéissance vis-à-vis des autorités ecclésiastiques légitimes. Cette posture d'ouverture et d'obéissance ecclésiale, s'inscrit tout d'abord dans un mouvement extrinsèque et naturel de survie, puisqu'il fallait se trouver une place parmi les autres réalités ecclésiales dans le scénario ecclésial ; mais, au-delà de cela, il s'agit aussi d'un mouvement intrinsèque, tirant son origine de la maturation ecclésiologique dans laquelle ces CNP se sont inscrites.

Partant du principe de l'égalité et de la dimension sacerdotale issues du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, en les associant et en les complétant avec les principes de diversité et de complémentarité, dans une dimension sacramentelle et relationnelle issue du modèle ecclésiologique Corps du Christ, ces CNP ont été indubitablement conduites à établir des rapports plus profonds avec l'Église pour pouvoir ainsi, en communion avec elle, s'épanouir par le déploiement de leur charisme de fondation. Ce mouvement d'ouverture se construit *ad intra* autour de l'Église Particulière envers l'Église universelle, à la recherche de cadres organisationnels plus conformes à leurs charismes (2.2.3.1.) et *ad extra*, par leur participation effective à la dimension missionnaire de l'Église (2.2.3.2.).

2.2.3.1. L'ouverture et l'insertion des CNP dans l'Église

À travers les assises ecclésiologiques issues du modèle Corps du Christ, à partir desquelles ces CNP se développent, il s'ensuit une recherche sincère et profonde de s'inscrire dans le scénario ecclésial. Étant donné cela, il est naturel d'affirmer que ces CNP n'existent et ne vivent que pour l'Église. Elles se sentent partie de l'Église,

comme étant à la fois une « cellule de l'Église³¹¹ » comprise comme Corps du Christ ou une « nouvelle famille dans le sein de l'Église Catholique³¹² » ; ou encore, comme l'exprime la CB : « La vocation de la Communauté n'est autre qu'un appel à être peuple de Dieu aspirant à la vie trinitaire, et comme Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face choisissant tout, la Communauté se situe au cœur de l'Église pour être l'Amour³¹³ ».

Par conséquent, ces CNP veulent « *sentire cum ecclesia*³¹⁴ » en apportant, au-delà de leur amour inconditionnel et filial à l'Église et à sa Hiérarchie, le meilleur d'elles-mêmes et de leurs membres, selon leurs charismes propres ; et cela, pour que l'Église accomplisse sa mission dans le monde et pour le salut des âmes. À ce propos, il ressort de la part de ces CNP, une conscience aiguë d'appartenance au corps ecclésial qui est l'Église, car « comme des fils et des filles de l'Église, fidèles au charisme » affirme la CCNA, « nous nous sentons convoqués spécialement à collaborer avec ses activités missionnaires³¹⁵ » ; ou encore : « nous sommes nés dans l'Église Catholique et pour elle nous avons été accueillis. En elle nous nous nourrissons, nous nous développons et pour elle nous mettons tous nos dons, tous nos talents et toutes nos vies³¹⁶. »

Ces CNP témoignent de leur amour, leurs affectations, leurs ouvertures et leurs obéissances filiales envers leurs pasteurs³¹⁷ non pas comme une entrave à leur

³¹¹ CCNA, *Statuts*, art. 3 : « uma célula da Igreja ». Cf. CDMD, *Statuts*, art. 1 §2 : « De la Foi Catholique Apostolique Romaine, chacun qui forme cette Communauté sait que, par le Baptême, il devient membre du Corps Mystique du Christ : l'Église. »

³¹² CRec, *Statuts*, art. 1 : « uma nova família no seio da Igreja Católica ». Chez la CRec, cette expression reviendra encore 4 fois : Cf. *Ibid.*, arts. 10 ; 19 ; 24 ; 131.

³¹³ CB, *Livre de vie*, art. 9. Cf. ID., *Statuts Généraux*, art. 39 : « La Communauté des Béatitudes, désireuse de participer à la mission de l'Église, aura à cœur de susciter et stimuler la vie apostolique de ses membres, selon la grâce propre et les possibilités de chacun, en vue de l'annonce de l'Évangile et du Règne de Dieu ainsi que du service des pauvres. »

³¹⁴ Cf. INÁCIO DE LOYOLA, *Exercícios espirituais* : anotações, 1ª anotação, dans *Escritos de Santo Inácio* : Exercícios espirituais, São Paulo, Éd. Loyola, 8ª ed., p. 9, 2015 ; CMV, *Libro di vita*, art. 103, 4 d : « IL SENSO ECCLESIALE comme un 'sentire' con la Chiesa e "dentro" la Chiesa » ; RMI, n. 89.

³¹⁵ CCNA, *Statuts*, art. 4 : « Como filhos e filhas da Igreja, fiéis ao nosso Carisma, sentimo-nos convocados especialmente a colaborar com a sua atividade missionária. » Cf. CMPS, *Statuts*, art. 39 : « Juntos, como comunidade, contribuem com o que são e o que têm, na Igreja e para a Igreja. O que os caracteriza é ser comunidade, é viver e trabalhar em comunhão com os irmãos. »

³¹⁶ CRec, *Statuts*, art. 3 : « Nascemos dentro da Igreja Católica e por ela fomos acolhidos. Nela nos alimentamos, nos nutrimos, nos desenvolvemos e para ela dispomos todos os nossos dons, talentos e vida. » Cf. *Ibid.*, art. 7 : « O Senhor tem muito a construir em Sua Igreja através de nós. Atendendo a esse apelo, somos enviados por Ele a levar Sua Palavra a outros lugares, cidades, estados e países, enfim, aonde formos solicitados (Is 6, 8). »

³¹⁷ Cf. CCNA, *Statuts*, art. 7 : « A Comunidade em seu Carisma peculiar de evangelização e expressão de amor e carinho filial, se submete em obediência à Igreja Una, Santa, Católica, Apostólica Romana, acolhendo as disposições do Santo Padre, do Colégio Episcopal e do Bispo Diocesano e tendo como alicerce de sua missão a sã doutrina da Igreja. Ela se fará presente nas Dioceses a convite do Bispo ou

réussite, mais comme la voie par excellence pour établir la communion avec le Corps qui est l'Église et pour ainsi devenir une expression de communion au sein de ce même corps ecclésial. Il s'agit d'une attitude d'amour et de docilité, dans le sillage de la Sainte Vierge, exemple de docilité à la volonté divine³¹⁸, comme en témoigne la CDMD : « Par amour, avec docilité de cœur et dans l'esprit de communion, la Communauté désire obéir et servir l'Église dans la personne du Saint Père le Pape, et de son Magistère, par ce Charisme particulier que le Seigneur a accordé³¹⁹. » C'est à partir de cette démarche que ces CNP pourront, en communion avec l'Église « contribuer à l'édification du Corps Mystique du Christ³²⁰ » ainsi que « collaborer à l'édification du Royaume de Dieu³²¹ » dans le monde, par leurs richesses et leurs engagements.

autorização do mesmo, ali vivendo segundo os seus estatutos. Assim sendo, cremos contribuir para edificação do Corpo Místico de Cristo » ; CRec, *Statuts*, art. 5 : « Queremos, como nova comunidade, cultivar uma profunda comunhão com a Igreja, expressando por ela um verdadeiro amor, submissão e unidade ao nosso Santo Padre, o Papa, e a todos os senhores Bispos, colocando-nos, de acordo com o Carisma que nos foi dado, a serviço da edificação da Igreja » ; CMPS, *Statuts*, art. 28 : « Também por força do vínculo de Obediência, os membros obedecerão ao santo Padre, manifestando respeito e reverência aos bispos, em cujas Dioceses, exercerem suas atividades » ; CB, *Livre de vie*, art. 106 : « Toujours en étroite relation avec l'évêque du lieu, elles répondront aux multiples sollicitations dans un esprit de service et de fidélité à l'Église, missionnaire jusque dans sa nature même » ; *Ibid.*, Annexe III : Les Trois Blancheurs, p. 85 : « Trois portes se sont ouvertes qui nous ont conduits à rejoindre l'Église Catholique romaine. Elles restent aux fondements de notre patrimoine spirituel : il s'agit des 'trois blancheurs' : l'Eucharistie, la très Sainte Vierge Marie et le Pape » ; CE, *Statuts*, art. 3. « Toutes ces activités, y compris culturelles et éducatives, caritatives ou sociales, sont faites explicitement au Nom de Jésus Christ et accompagnées de l'annonce de la Bonne Nouvelle, selon la foi de l'Église catholique. Elles sont éclairées par l'enseignement de l'Église, dans la soumission confiante à son magistère » ; CCN, *Statuts*, art. 5 : « A Comunidade Canção Nova, como associação de fiéis cristãos, cultive e aprofunde, portanto, sua pertença e inteira comunhão com a Igreja Católica e o expresse através de seu amor, obediência e dedicação ao Papa e aos Bispos em comunhão com ele. Coloque-se sempre e em tudo a serviço da edificação da Igreja e em fidelidade ao carisma próprio » ; CMV, *Libro di vita*, art. 90 : « La nostra filiale comunione e obbedienza al santo Padre si concretizza nel rapporto costante con il Pontificio Consiglio per i Laici che il Presidente informerà annualmente sulla vita e l'andamento dell'Associazione » ; *Ibid.*, art. 91 : « Ai Vescovi delle diocesi dove risiede una Comunità Missionaria, ci rivolgiamo con spirito di fede e con atteggiamento filiale, riconoscendo nel Vescovo "il principio visibile e il fondamento dell'unità nella chiesa particolare", la presenza del Signore Gesù Cristo in mezzo ai credenti, e il "sacramento" dell'incontro col Padre » ; CCP, *Statuts*, art. 4 : « A Comunidade Pantokrator professa a fé católica e vive em estreita fidelidade à Igreja Católica Apostólica Romana, de modo que seus membros se submetem inteiramente ao Santo Padre, o Papa, centro perpétuo e visível da unidade da Igreja Universal, e aos sagrados pastores, os Bispos, princípio visível e fundamento da unidade da Igreja, em comunhão com o sucessor de Pedro, nosso pastor. ».

³¹⁸ Cf. CDMD, *Statuts*, art. 3 §1 : « Cette Communauté porte le nom de celle qui a accepté, avec docilité, la Volonté de Dieu, devenant la Mère du Sauveur. "Le nom de Marie devient notre nom" ; chaque Membre est son enfant. Que leur oui soit comme le sien, celui qu'elle a donné à Dieu. Son "fiat" nous émerveille et nous fait désirer d'être fidèles au Seigneur, pour que, aussi par notre témoignage, Jésus Christ soit connu et aimé dans les cœurs de tous. »

³¹⁹ *Ibid.*, art. 1 §2.

³²⁰ CCNA, *Statuts*, art. 7 : « [...] cremos contribuir para edificação do Corpo Místico de Cristo ».

³²¹ CRec, art. 73 : « [...] contribuindo para a edificação do Reino de Deus ».

Cette ouverture au scénario ecclésial diocésain a permis à ces CNP, avec le temps et l'expérience, d'entamer un processus d'incarnation³²² au corps ecclésial existant avec ses différentes réalités. Par conséquent, du fait que ces CNP se sont inscrites dans le scénario ecclésial pour y apporter les richesses de leur vie, de leur spiritualité et de leur charisme, des liens mutuels d'échange se sont noués entre elles et l'Église diocésaine à laquelle elles appartiennent. Ces CNP n'inventent rien ; elles veulent apporter une nouvelle façon de vivre la vie chrétienne dans l'Église comme l'exprime la CMPS :

En communion avec les Pasteurs, elle exprimera sa communion organique avec tout le corps déjà existant, et offrira à titre de contribution cette nouvelle manière d'être Église : des Prêtres Consacrés, des Consacrée(s), des Couples Consacrés, des célibataires Consacrés, des Missionnaires Volontaires, formant ainsi une seule famille et vivant en communauté au service de la pastorale paroissiale³²³.

En conséquence de leur engagement au sein de l'Église locale, ces CNP, au-delà de pouvoir grandir, s'épanouir et surtout se rendre visibles dans le scénario ecclésial diocésain, elles ont reçu en retour, l'assurance et la reconnaissance ecclésiale de la part des autorités hiérarchiques³²⁴. Cette reconnaissance ecclésiale³²⁵ a permis à ces CNP, en outre, de participer de façon active à la mission de l'Église, de se donner des structures institutionnelles et des instances organisationnelles, capables de sauvegarder à la fois l'égalité fondamentale de tous, dans la diversité de chacun par et à travers des rapports de complémentarité de vie et de vocations, en vue d'une insertion apostolique plus étendue.

³²² Cf. CE, *Coutumier*, arts. 1, 5 ; 5, 1 ; 7, 2 ; ID., *Règlement des femmes engagées dans le célibat...*, art. 2 ; ID., *Règlement des hommes engagés dans le célibat...*, art. 2 ; CB, *Livre de vie*, arts. 10-12 ; ID., *Directoire Général*, arts. 31 ; 61 ; CDMD, *Statuts*, art. 15 §2 ; CMV, *Libro di vita*, arts. 6, 7 ; 61, 1 ; 144, 3.

³²³ CMPS, *Statuts*, art. 44 : « Em comunhão com os pastores, expressará sua comunhão orgânica com todo corpo que já existe, e oferecerá como próprio contributo, este novo jeito de ser Igreja : Padres Consagrados, Consagrados/às, Casais Consagrados, Solteiros Consagrados, Voluntariado Missionário, formando uma só família, vivendo em comunidade serviço da pastoral paroquial. »

³²⁴ Cf. CMV, *Libro di vita*, art. 91, 1 : « Nell'adempimento della nostra missione la comunione con il Papa, con i Pastori delle Chiese nelle quali operiamo e con coloro che nella Comunità hanno il servizio del coordinamento, nei loro rispettivi ruoli, è esigita anche dal fatto che l'evangelizzazione è ATTO ECCLESIALE e perderebbe perciò di significato e di efficacia se vissuto fuori dalla comunione. »

³²⁵ Cf. ANNEXE I dans la rubrique « condition juridique ». Aujourd'hui, toutes ces CNP ont déjà reçu cette reconnaissance diocésaine, par leur approbation comme « association » soit publique, soit privée des fidèles. Par cet enracinement dans l'Église diocésaine, l'unité visible recherchée a bien été établie, devenant ainsi la condition *sine qua non* pour s'ouvrir à l'Église universelle, en se mettant à son service et ainsi, recevoir la reconnaissance universelle. Parmi ces neuf CNP, trois sont déjà de droit pontifical, tandis que les autres relèvent toutes encore du droit diocésain.

Ces CNP, à partir de cette insertion progressive dans le corps ecclésial diocésain, sont devenues une richesse incontournable, au sein de la vie ecclésiale diocésaine classique, principalement en ce qui concerne l'évangélisation. À titre d'exemple, nous pouvons voir beaucoup de sanctuaires, comme celui de Paray-le-Monial, sous la responsabilité de la CE³²⁶, ainsi que l'exemple de la CMPS qui, par rapport à son diocèse – São João da Boa Vista –, est vue comme étant « son bras missionnaire³²⁷ ». De ce fait, il est clair que, si d'une part, les richesses propres de chacune de ces CNP sont déjà, au niveau diocésain, mises au profit du Corps du Christ tout entier, à travers cette insertion progressive dans la vie et la mission de l'Église Particulière, d'autre part, cette richesse doit être aussi mise au profit de tous, dans et par une collaboration à caractère universel.

À partir de cette ouverture envers l'Église locale, ces CNP peuvent aussi envisager leur ouverture envers l'Église Universelle. Parce que ces CNP sont dépositaires d'un charisme de fondation, il va de soi que par sa nature même, le charisme se manifeste comme un don de l'Esprit Saint à l'Église et pour l'Église tout entière ; par conséquent, il est destiné à devenir une bénédiction pour l'Église particulière mais aussi pour l'Église universelle. Ainsi, les richesses uniques de chaque charisme, doivent être proposées et partagées par tous, en vue du progrès spirituel de l'ensemble du Peuple de Dieu formant un seul et unique corps, l'Église³²⁸.

Poussées par le désir de partager leurs richesses, ainsi que par la nécessité intrinsèque de s'épanouir dans le scénario ecclésial local et universel, ces CNP ont étendu les trois cercles de cette ouverture à l'universalité ecclésiologique, dont le but est de s'inscrire dans le scénario ecclésial universel. En sortant d'elles-mêmes et en allant vers l'Église diocésaine, pour y mettre en œuvre leur contribution découlant de leurs charismes propres, ces CNP ont dévoilé leur vraie vocation missionnaire, comme l'exprime la CE :

Très tôt, la Communauté de l'Emmanuel a essaimé hors des frontières de la France où

³²⁶ Cf. CE, *Coutumier*, art. 1, 7 ; *Ibid.*, Annexe 3, « Paray-le-Monial et la Communauté de l'Emmanuel », p. 249-256.

³²⁷ Cf. DIOCESE DE SÃO JOÃO DA BOA VISTA, *Decreto de ereção da Comunidade Missionaria Providencia Santissima como Associação publica de fiéis de direito diocesano*, n. 12/08, 22 de agosto de 2008 : « Atestados e declarações apontam que a mesma foi constituída como braço missionario da Diocese de São João da Boa Vista. »

³²⁸ Cf. CMV, *Libro di vita*, art. 10 : « La vocazione alla missione *ad gentes* ha dato alla Comunità Missionaria di Villaregia un'apertura universale e ben presto si è sviluppata una presenza internazionale. Oggi la Comunità opera con generoso slancio apostolico in Chiese locali di tre continenti. »

elle est née. Elle est présente aujourd'hui dans de nombreux pays sur tous les continents. Cette dimension internationale de l'Emmanuel, avec sa diversité de cultures et de langues, est un défi et un appel à vivre une communion, dans la richesse des différences et des complémentarités entre nations. En chaque lieu, le charisme de l'Emmanuel d'une vie contemplative et missionnaire dans le monde est appelé à s'adapter à la culture, à la langue et à la réalité locale, dans la communion à l'ensemble³²⁹.

Ainsi, leur ouverture à l'universalité missionnaire de l'Église n'était qu'une évidence. En affranchissant le deuxième cercle, et par conséquent, en s'ouvrant et en s'installant dans d'autres Églises diocésaines, ces CNP ont constaté par l'expérience propre, que leur charisme était et est, aussi valable et applicable à d'autres réalités ecclésiales, que celles de leurs origines. Une fois bien reçues et bien affirmées dans le scénario local et national, elles ont pu affranchir le troisième cercle, vers la catholicité en se donnant toutes à des expériences *ad gentes*³³⁰.

En vivant la dynamique ecclésiologique apportée par la mise en œuvre du modèle ecclésiologique Corps du Christ, ces CNP se sont inscrites dans le vaste scénario ecclésial, fut-il local, fut-il national, fut-il universel, car ces CNP ont déjà étendu ces trois cercles d'ouverture à la catholicité, en solidifiant ainsi leur esprit filial, vu qu'étant « membre du Corps, la Communauté devra considérer toujours comme absolument vital de renforcer et de multiplier les liens de filiation qui l'unissent à l'Église³³¹ ». C'est à partir de ce lien filial et d'obéissance ecclésiale existant entre ces CNP et l'Église, que chacune de ces CNP peut déployer, selon la spécificité de chacune, cette dimension missionnaire naissant du modèle ecclésiologique corps du

³²⁹ CE, *Coutumier*, art. 1, 29. Cf. CMV, *Libro di vita*, art. 10 : « La vocazione alla missione *ad gentes* ha dato alla Comunità Missionaria di Villaregia un'apertura universale e ben presto si è sviluppata una presenza internazionale. Oggi la Comunità opera con generoso slancio apostolico in Chiese locali di tre continenti » ; *Ibid.*, art. 16, 4 : « La Comunità, nella sua tensione ad essere icona della Trinità, non tiene per sé l'esperienza d'amore che vive al suo interno, ma la espande, per sua natura, fuori di sé. È la vita trinitaria stessa che apre la Comunità al rapporto con ogni singolo uomo e la dilata nella tensione ad abbracciare l'umanità intera, finché il Figlio, per mezzo del quale tutto è uscito dalla Trinità Santissima e *ad Essa* ritorna, sia tutto in tutti e, in Lui, tutti siano uno » ; CMPS, *Statuts*, arts. 1 ; 3 ; 30 ; 59.

³³⁰ Cf. CMV, *Libro di vita*, art. 145, 6 : « Offriamo con gioia alla Chiesa locale la ricchezza del nostro carisma, consapevoli che la missione *ad Gentes* costituisce il "paradigma più stimolante e illuminante" di ogni impegno pastorale e di ogni nuova evangelizzazione, e che l'educazione capillare all'universalità richiede un impegno costante e attento, e costituisce un "respiro nuovo" negli impegni ordinari e comuni di una comunità cristiana. »

³³¹ CB, *Livre de vie*, art. 99. Cf. CCNA, *Statuts*, art. 52 : « Com docilidade de mente e de coração queremos ser submissos e obedientes ao Papa, ao Bispo da Diocese em que a comunidade se fizer presente e àqueles a quem Deus constituiu como autoridades na Comunidade » ; CCN, *Statuts*, art. 58 : « [...] Todos devem ser obedientes ao Papa e aos bispos em comunhão com ele, em especial, ao bispo da diocese onde se encontrar a Frente de Missão » ; CCP, *Statuts*, art. 4 ; CMPS, *Statuts*, art. 28 ; CDMD, *Statuts*, art. 1 §2.

Christ. Cette dimension missionnaire, expression de leur être, se déploie à travers des multiples formes d'évangélisation accomplies au nom de, et sous l'autorité ecclésiale.

2.2.3.2. *La dimension missionnaire*

Découlant du mystère Trinitaire, l'Église se présente comme étant essentiellement missionnaire. Ainsi, en « adoptant le concept 'Peuple de Dieu' le Concile a fait de la mission la raison propre d'exister de l'Église, sa grande nouveauté par rapport à Israël. [...] Le nouveau Peuple de Dieu rentre dans le monde comme missionnaire, et il y existe sous la forme de mission³³². » Ces CNP, étant donné leur lien de filiation théologique et ecclésiologique avec Vatican II, se présentent aussi comme étant essentiellement missionnaires. De ce fait, « la Communauté est tout entière missionnaire³³³ » car « le souffle de l'Esprit fait naître en nous, le désir d'aimer et servir le Royaume de Dieu. Nous ressentons l'élan de donner une réponse prophétique dans plusieurs cultures, selon la compréhension des signes des temps, en manifestant au monde le bonheur des hommes et des femmes qui ont été invités par la Très Sainte Mère et avec elle, vivent l'Évangile de son Fils, Jésus³³⁴. »

Ces CNP, en suivant l'exemple de Marie, l'étoile de l'évangélisation³³⁵, sont habitées du désir de rendre Jésus et son Royaume présents dans les âmes et dans le monde. Cette vocation missionnaire émanant de la grâce baptismale et par ce fait, propre à l'ensemble du Peuple de Dieu est présente dans toutes ces CNP, au point

³³² J. COMBLIM, *Povo de Deus...*, p. 28-29 : « Ao adotar o conceito de Povo de Deus, o Concilio fez da missão a propria razão de ser da Igreja, a sua grande novidade em relação ao antigo Israel. [...] O novo Povo de Deus entra no mundo como missionario, existe em forma de missão. »

³³³ CE, *Statuts*, art. 22. Cf. PONTIFICIUM CONSILIUM PRO LAICIS, 1270/02/S-61/A-66, du 26 mai 2002 (disponible en ANNEXE V) : « La Comunità Missionaria di Villaregia aspira alla realizzazione di una vita di intensa comunione, di cui la Santissima Trinità è fonte e modello, e si propone la totale dedizione alla missione *ad gentes*, nel fiducioso abbandono alla Divina Provvidenza. »

³³⁴ CDMD, *Statuts*, art. 15 §2. Cf. *Ibid.*, arts. 16 §1 ; 22 §4 ; 23 §5 ; CMPS, *Statuts*, art. 7 : « Sua Missão é anunciar Jesus Cristo, como resposta e solução do Pai para os homens de todos os tempos. Restaurando vidas a serviço do Reino de Deus, formando-as pelo anúncio de Jesus Cristo e da Igreja, fazendo novas todas as coisas (Is. 61) » ; *Ibid.*, arts. 44-45 ; CRec, *Statuts*, art. 4 : « Existimos para o crescimento da Igreja e o cumprimento da sua missão evangelizadora, de acordo com o que somos chamados por Deus a viver, segundo o nosso carisma e missão específicos. Somos católicos apostólicos romanos » ; CMV, *Libro di vita*, arts. 142-143.

³³⁵ Cf. CMPS, *Statuts*, art. 9 : « Ils sont des enfants du Cœur Immaculé de Marie, là où Jésus fut engendré, le Missionnaire du Père. Marie est la Mère et l'étoile de l'évangélisation, le modèle pour eux, leur Maître » ; CDMD, *Statuts*, art. 15 §2 : « Le souffle de l'Esprit fait naître en nous, le désir d'aimer et servir le Royaume de Dieu. Nous ressentons l'élan de donner une réponse prophétique dans plusieurs cultures, selon la compréhension des signes des temps, en manifestant au monde le bonheur des hommes et des femmes qui ont été invités par la Très Sainte Mère et avec elle, vivent l'Évangile de son Fils, Jésus. »

même d'être prise, chez quelques-unes de ces CNP³³⁶, comme étant un quatrième vœu ou un engagement spécifique, au même titre que les autres conseils évangéliques, comme le témoigne entre autres, la CMPS :

Ses membres à la poursuite de la parfaite charité, suivent l'appel de Jésus vierge, pauvre et obéissant, dans une intense vie de communion. Ils assument un quatrième lien missionnaire au service de l'évangélisation et de la Mission *Ad Gentes*³³⁷.

À l'exemple de Marie, dans la poursuite de leur propre perfection, du Bien souverainement aimé, ils deviendront des participants d'une manière plus intime du Mystère du Christ et de l'Église, s'engageant à vivre la Chasteté, la Pauvreté, l'obéissance et un quatrième lien de Mission *Ad Gentes*³³⁸.

Cet engagement ou ce vœu est étendu à tous les membres, qu'ils soient clercs, consacrés ou laïcs, comme l'exprime la CMV³³⁹ et la CMPS : les clercs, « vivront ensemble dans la même maison, partageant la vie quotidienne et mettront tout en commun. Ils se donneront totalement à Dieu, vivront les Conseils Évangéliques et assumeront un quatrième lien missionnaire, au service de l'évangélisation et de la *Mission ad Gentes*³⁴⁰ » ; la même disposition concerne aussi les consacrées : « elles vivront ensemble dans la même maison, partageant la vie quotidienne et mettront tout en commun. Elles se donneront totalement à Dieu, vivront les Conseils Évangéliques et assumeront un quatrième lien missionnaire, au service de l'évangélisation et de la

³³⁶ Avec la CMPS, les membres de la CMV font également ce vœu de mission *ad gentes* : CMV, *Libro di vita*, art. 93 : « I membri effettivi si donano totalmente a Dio anche con un quarto voto, il voto di Comunità per la missione *ad Gentes*. »

³³⁷ CMPS, *Statuts*, art. 3 : « Seus membros na busca da perfeita caridade, seguem o chamamento de Jesus virgem, pobre e obediente, em uma intensa vida de comunhão. Assumem um quarto vínculo missionário a serviço da evangelização e da Missão *ad Gentes*. »

³³⁸ *Ibid.*, art. 12 : « Na busca da própria perfeição, a exemplo de Maria, o Bem sumamente amado, far-se-ão participantes de uma maneira mais íntima do Mistério de Cristo e da Igreja, empenhando-se em viver a Castidade, a Pobreza, a Obediência e um quarto vínculo de Missão *ad Gentes*. »

³³⁹ Cf. CMV, *Libro di vita*, art. 93 : « Questo quarto voto esprime l'impegno specifico della CMV e informa anche gli altri tre voti ». De façon semblable à la CMPS, tous les membres de la CMV sont invités à faire ce 'voto' : CMV, *Libro di vita*, arts. 1-2 ; 16,1-2 ; 22 ; 25 ; 29,1 ; 35-36 ; 38 ; 50 ; 75 ; 94-95 ; 100,6 ; 103,4 ; 108 ; 114 ; 120-121 ; 132 ; 142 ; 144,1 ; 145,1-6 ; 148,8 ; 151 ; 166.

³⁴⁰ CMPS, *Statuts*, art. 39 §1 : « Missionários Internos - Viverão juntos na mesma casa, compartilhando a vida de todos os dias e colocam tudo em comum. Doam-se totalmente a Deus, viverão os Conselhos Evangélicos e assumirão um quarto vínculo missionário, a serviço da evangelização e da Missão *Ad Gentes*. »

Mission *ad Gentes*³⁴¹ ». Concernant les laïcs, les couples Missionnaires vivront cet appel dans le respect réciproque entre eux et envers leurs enfants³⁴².

En proposant à tous cet engagement missionnaire, ces CNP ne font que réveiller dans l'ensemble du Peuple de Dieu, cette vocation fondamentale de tous et de chacun à la suite de Jésus Christ. Ces CNP permettent à chacun des fidèles selon son état de vie et sa vocation spécifique, de déployer cette dimension missionnaire non pas de façon individuelle, mais de façon communautaire, comme un seul corps. Et, cette vocation missionnaire renvoie chacun des membres du Peuple de Dieu à déployer de façon complémentaire dans le même et unique corps qui est l'Église, la dimension séculière qui leur est propre.

Dans le sillage conciliaire qui a redécouvert la vocation baptismale et par elle, l'appel missionnaire de tous, ces CNP se présentent comme étant l'un des lieux ecclésiaux où les laïcs peuvent, en complémentarité effective avec les autres états de vie, participer à la mission de l'Église. Cette participation s'effectue au niveau intérieur en vue de la construction du Corps ecclésial ainsi qu'au niveau extérieur, envers le monde selon sa vocation séculière spécifique, dont le but est de sanctifier le monde et les choses terrestres. Dans ces CNP, les fidèles laïcs ne sont pas considérés comme des « aidants » du clergé, ou comme des subalternes voués uniquement à une obéissance passive ; ils sont des acteurs, à côté et en communion avec la Hiérarchie, de l'unique mission de l'Église, car les fidèles laïcs, « exercent pour leur part, dans l'Église et dans le monde, la mission qui est celle de tout le peuple chrétien³⁴³ ».

Étant donné que la vocation missionnaire est d'abord le fruit de la grâce baptismale et qu'elle doit être vécue et déployée dans la communion organique du corps ecclésial, il est évident que les fidèles laïcs ne peuvent plus être considérés « comme des mandatés et comme le bras prolongé du clergé³⁴⁴ ». Ces CNP favorisent

³⁴¹ *Ibid.*, art. 39 §2 : « Missionárias Internas - Viverão juntos na mesma casa, compartilhando a vida de todos os dias e colocam tudo em comum. Doam-se totalmente a Deus, viverão os Conselhos Evangélicos e assumirão um quarto vínculo missionário, a serviço da evangelização e da Missão *Ad Gentes*. »

³⁴² Cf. *Ibid.*, art. 31 : « Os casais Missionários viverão este apelo no respeito recíproco e aos filhos » ; *Ibid.*, art. 41.

³⁴³ LG, n. 31. Cf. AA, n. 3: « Les laïcs tiennent de leur union même avec le Christ Chef le devoir et le droit d'être apôtres. Insérés qu'ils sont par le baptême dans le Corps mystique du Christ, fortifiés grâce à la confirmation par la puissance du Saint-Esprit, c'est le Seigneur lui-même qui les députe à l'apostolat. S'ils sont consacrés sacerdoce royal et nation sainte (cf. *1 P* 2, 4-10), c'est pour faire de toutes leurs actions des offrandes spirituelles, et pour rendre témoignage au Christ sur toute la terre. Les sacrements et surtout la sainte Eucharistie leur communiquent et nourrissent en eux cette charité qui est comme l'âme de tout apostolat » ; Cf. également, *Ibid.*, n. 33 ; EN, n. 70 ; CFL, nn. 23 ; 28-29 ; W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 294-315.

³⁴⁴ W. KASPER, *L'Église catholique...*, p. 299.

cette prise de conscience de l'ensemble du Peuple de Dieu, ainsi que le respect mutuel des uns pour les autres, en ce qui concerne la dignité vocationnelle d'autrui. Tous cherchent à se construire à partir d'une complémentarité salubre, entre les différentes formes d'action et d'apostolats entre les membres³⁴⁵. Tous sont et font partie de l'unique et même Peuple de Dieu et pour cela, tous sont importants, chacun selon sa vocation propre.

Cette dimension missionnaire se déploie dans le monde et pour le monde, car « l'ouverture de l'Église au monde est essentiellement une ouverture salvatrice, une ouverture missionnaire³⁴⁶ ». Ces CNP veulent contribuer à cette dynamique à travers l'engagement missionnaire de leurs divers membres pour qu'ils apportent aux hommes, là où ils se trouvent, les lumières de l'Évangile³⁴⁷. Grâce à la diversité des membres qui composent ces CNP, elles peuvent par conséquent, établir différents rapports avec le monde, conformément au rapport spécifique de chaque état de vie.

Ainsi, ces CNP dialoguent avec le monde de diverses manières, tantôt par la prière et le témoignage de tous, mais plus spécifiquement par leurs membres consacré(e)s, tantôt par les sacrements administrés par les ministres ordonnés, tantôt par la présence et l'action des fidèles laïcs qui vivent entièrement dans le monde³⁴⁸, partageant les mêmes problèmes et les mêmes besoins que toute la communauté humaine. Par leurs membres laïcs, ces CNP peuvent, en complémentarité avec les actions et l'apostolat des autres membres, imprégner le monde de l'esprit évangélique³⁴⁹ en travaillant à son progrès³⁵⁰.

En déployant cette dimension missionnaire, ces CNP manifestent le visage d'une Église de proximité ou selon le rappel et l'invitation du pape François, d'une « Église en sortie³⁵¹ » en allant au cœur même du monde ainsi qu'aux diverses périphéries existentielles qui le composent pour y manifester et révéler l'Évangile

³⁴⁵ Cf. LG, n. 33.

³⁴⁶ H. DE LUBAC, *Entretien autour de Vatican II...*, p. 120.

³⁴⁷ Cf. GS, nn. 1-4 ; 10-11 ; 21-22 ; 24 ; 34 ; 38-39 ; 41 ; 45 ; Jean-Guy PAGÉ, « L'Église, intermédiaire entre le Royaume et le Monde », dans *Laval théologique et philosophique* 23/2, (1967), p. 197-243 (222) : l'auteur dit que l'Église, « Elle est le Peuple de Dieu, mais un peuple d'hommes vivant parmi les autres hommes et cherchant dans un tel contact de sincérité à bien leur présenter le message divin. »

³⁴⁸ Cf. *Ibid.*, nn. 1 ; 40 ; LG, n. 13 ; J.-G. PAGÉ, « L'Église, intermédiaire entre le Royaume et le Monde »..., p. 222 : à ce propos, l'auteur dit : « On retrouve alors cet élément dynamique qu'est le rôle de l'Église à l'égard du monde, son rôle sacramentel. Conçue ainsi, on voit mieux que l'Église, si elle a à jouer un rôle à l'égard des hommes, n'en est pas moins composée de ces mêmes hommes. »

³⁴⁹ Cf. AA, n. 5.

³⁵⁰ Cf. *Ibid.*, n. 2.

³⁵¹ Cf. FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Evangelii gaudium...*, n. 20-24.

d'une façon concrète et audible, par leurs divers ministères et services rendus, au nom de l'Église, au monde d'aujourd'hui³⁵². À partir du Christ et par la puissance du Saint-Esprit, ces CNP accomplissent leur mission en communion avec l'Église, à travers leur « engagement missionnaire³⁵³ » exprimé dans divers axes, tels que le monde de la culture, de l'art et des *mass média* – la télévision, la radio, la presse – ; le service diaconal auprès de toutes sortes de misères et de pauvreté présentes dans le monde et qui défigurent l'homme, comme la drogue et toute sorte d'addiction *etc.*

2.2.4. Les valeurs et les limites du modèle ecclésiologique Corps du Christ

Le modèle ecclésiologique Corps du Christ, compris dans le sillage de Vatican II, apporte les grandes assises théologiques et ecclésiologiques pour que l'ensemble du Peuple de Dieu, incorporé au Christ, puisse vivre en Lui et par Lui, en puisant au sacrement de l'Eucharistie pour ainsi, à travers Lui, la Tête, former avec les autres, son corps qui est l'Église. Si le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu exprime davantage l'axe horizontal de l'ensemble des fidèles par le principe d'égalité fondamentale, comme déjà évoqué ci-dessus, le modèle Corps du Christ exprime lui, davantage l'axe vertical à travers ses dimensions sacramentelles et relationnelles favorisant ainsi l'enracinement dans l'Église.

Le modèle ecclésiologique Corps du Christ doit être compris comme la clé herméneutique pour la compréhension du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, vu

³⁵² Cf. LG, n. 33 : « L'apostolat des laïcs est une participation à la mission salutaire elle-même de l'Église : à cet apostolat, tous sont destinés par le Seigneur lui-même en vertu du baptême et de la confirmation. Les sacrements, surtout la sainte Eucharistie, communiquent et entretiennent cette charité envers Dieu et les hommes, qui est l'âme de tout l'apostolat. Les laïcs sont appelés tout spécialement à assurer la présence et l'action de l'Église dans les lieux et les circonstances où elle ne peut devenir autrement que par eux le sel de la terre. Ainsi, tout laïc, en vertu des dons qui lui ont été faits, constitue un témoin et en même temps un instrument vivant de la mission de l'Église elle-même, "à la mesure du don du Christ" (*Ep* 4, 7). » Cf. également, CMPS, *Statuts*, arts. 42-47 ; CE, *Statuts*, Préambule a ; CB, *Statuts Généraux*, arts. 37-54 ; ID., *Directoire Général*, arts. 31-65 ; ID., *Directoire Particulier des Frères*, arts. 52-54 ; ID., *Directoire Particulier des Sœurs*, art. 52-57 ; ID., *Directoire Particulier de la Branche laïque*, arts. 93-99.

³⁵³ Cf. Cf. BENOÎT XVI, « Message aux participants au II^{ème} Congrès mondial des Mouvements ecclésiaux et des Communautés nouvelles », 22 mai 2006, dans PONTIFICIUM CONSILIIUM PRO LAICIS, *La Beauté d'être chrétien : Les mouvements dans l'Église...*, p. 7 ; ID., « Homélie lors de la célébration des Premières Vêpres lors de la Veillée de Pentecôte : Rencontre avec les Mouvements Ecclésiaux et les Communautés Nouvelles », 3 juin 2006, dans PONTIFICIUM CONSILIIUM PRO LAICIS, *La Beauté d'être chrétien : Les mouvements dans l'Église...*, p. 195-203 ; ID., « Discours lors de la Rencontre et de la Célébration des Vêpres avec les Evêques du Brésil », 11 mai 2007, n. 3, disponible sur http://www.vatican.va/content/benedictxvi/fr/speeches/2007/may/documents/hf_benxvi_spe_20070511_bishops-brazil.html (consulté le 6 janvier 2021).

qu'il rend possible l'existence de différentes réalités au sein du Peuple de Dieu, à savoir : l'adoption divine ainsi que l'incorporation réelle au Corps du Christ, en octroyant à tous une même et unique identité chrétienne ; le rassemblement de tous autour de la même table eucharistique, dont découlent les vivres et où s'affermissent de l'intérieur des rapports verticaux – entre la Tête et les membres – et des rapports horizontaux – entre les membres, entre eux – ; la diversité de tous dans le même et unique Peuple sans qu'elle n'aboutisse à un éclatement, mais plutôt un mouvement *ad extra*, dans une complémentarité en ce qui concerne l'accomplissement de la vocation missionnaire ; enfin, l'existence et la coexistence des dons charismatiques et des dons hiérarchiques en vue de la construction du Peuple de Dieu, dans la communion organique propre du Corps³⁵⁴.

L'ancrage de ces CNP à ce modèle ecclésiologique, en le conjuguant avec le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, leur ont permis de saisir et d'approfondir leur dimension ecclésiale, sacramentelle, relationnelle et missionnaire. Par cette imbrication, ces CNP ont pu dépasser un certain exclusivisme ou antagonisme ecclésiologique, exprimé tantôt par l'opposition entre le modèle Peuple de Dieu et le modèle Corps du Christ, tantôt par la mise en avant d'un axe au détriment ou même en oubliant l'autre ; par cette imbrication, elles ont pu transcender « les caractéristiques d'une simple communauté humaine, ou d'un rassemblement de type sociologique³⁵⁵ », pour s'inscrire dans le scénario ecclésial comme étant des communautés ecclésiales. Aujourd'hui, ces CNP essaient d'exploiter le meilleur de ces deux modèles dans une complémentarité mutuelle, conformément à l'intention conciliaire qui envisageait « la notion de Corps du Christ comme dépendante de celle de Peuple de Dieu pour ne pas verser dans le monophysisme ecclésial » ainsi que « la notion de Peuple de Dieu comme fondée sur celle du Corps du Christ³⁵⁶ ».

Si ce modèle apporte un juste équilibre et un développement plus ecclésial au modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, il a néanmoins des limites d'ordre théologique qui ont une incidence sur la compréhension de la nature de l'Église et, par conséquent, sur les rapports entre les membres. Les limites de ce modèle prennent leur source dans la dépendance exclusive et unilatérale de l'ecclésiologie à la christologie, oubliant ainsi de faire la corrélation avec la pneumatologie. Certes, l'Église est fondée

³⁵⁴ Cf. LG, nn. 7 ; 12 ; J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 178-179.

³⁵⁵ A. DIRIART, *Ses frontières sont la charité...*, p. 45.

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 46-47.

par le Christ qui en est la Tête ; en revanche, le lien entre la Tête et les membres revient à l'action de l'Esprit Saint, car « les rôles du Christ et de l'Esprit dans l'Église, tout en étant particulièrement proches et liés », ces rôles ne « sont pas identiques³⁵⁷ ».

Les conséquences d'une absolutisation de la dimension christologique de l'ecclésiologie, ne seraient autres qu'un réel réductionnisme de la nature mystérique de l'Église, à une réalité sociétaire et hiérarchisée, justifiée par une structure plutôt pyramidale où l'égalité fondamentale de tous serait bafouée. C'est justement pour éviter ces réductionnismes que Vatican II a remis en évidence la dimension charismatique de l'Église pour qu'elle, comme œuvre de la Sainte Trinité, puisse au fur et à mesure de l'action de l'Esprit Saint, devenir le lieu d'une Pentecôte perpétuelle, capable de rénover tout le corps pour qu'il atteigne, par l'action de ce même Esprit Saint, la stature et la forme du Christ, Tête de l'Église. Ces CNP ne sont pas à l'abri de ces limites et elles doivent être attentives à ne pas négliger cette dimension charismatique, qui leur est propre, au profit d'une institutionnalisation.

Pour que ce modèle ecclésiologique Corps du Christ puisse apporter toutes ses richesses au modèle Peuple de Dieu, il faut qu'il soit enrichi et mis en œuvre à partir du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit, car c'est l'Esprit Saint qui « distribue des dons variés pour le bien de l'Église à la mesure de ses richesses et des exigences des services (cf. *1 Co* 12, 11). [...] Le même Esprit qui est par lui-même principe d'unité dans le corps où s'exerce sa vertu et où il réalise la connexion intérieure des membres, produit et stimule entre les fidèles la charité³⁵⁸. »

2.3. Les CNP et le déploiement du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit

Ces CNP, en vue d'un fructueux épanouissement théologique-ecclésiologique doivent déployer les principes et les dimensions issus des modèles ecclésiologiques Peuple de Dieu et Corps du Christ, avec les principes et les dimensions propres du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit, afin qu'elles puissent atteindre un vrai équilibre et une maturation ecclésiologique pour ainsi devenir une expression de l'ecclésiologie conciliaire. Du fait que ces CNP sont tributaires, et de Vatican II, et de la mouvance charismatique, la personne de l'Esprit

³⁵⁷ J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 200.

³⁵⁸ LG, n. 7.

Saint ainsi que la dimension charismatique redécouverte par le concile, ne leur sont pas étrangères ; au contraire, elles y sont même davantage attachées.

Ces CNP se considèrent comme étant une expression de cette nouvelle Pentecôte, qui a été répandue sur toute l'Église et qui les embellit quotidiennement par divers dons et par divers moyens, comme le témoigne la CCNA : « La Communauté Catholique Nouvelle Alliance vit la grâce de l'effusion de l'Esprit Saint comme une nouvelle Pentecôte³⁵⁹ » ; ou encore la CCN qui affirme qu'elle « participe de la grâce donnée à l'Église en ce jour-ci : une nouvelle effusion de l'Esprit Saint par laquelle elle est envoyée à accomplir sa mission de communion avec toute l'Église³⁶⁰. »

Afin de mieux articuler les principes issus des autres modèles ecclésiologiques – l'égalité fondamentale de tous avec la diversité de chacun et de chaque état de vie – ainsi que les diverses dimensions qui en découlent et qui sont mises en œuvre par ces CNP –, il faut que ces CNP, en vue d'une cohésion interne et externe, conjuguent tous ces principes et dimensions par le ciment de l'unité, qui ressort de façon privilégiée du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit. Dans ces CNP, cette unité est mise en œuvre de façon objective par l'axe sacramentel-ontologique et de façon subjective sous l'axe existentiel (2.3.1.) ; à partir de cette unité établie de façon sacramentelle et recherchée de façon existentielle, tous les membres doivent, ayant la Sainte Vierge comme exemple à suivre, rechercher la sainteté qui en découle, chacun d'après son état de vie et dans l'optique communautaire (2.3.2.).

2.3.1. Le principe d'unité ecclésiale

Étant donné que l'Esprit Saint est le même, et dans la Tête, et dans les membres du Corps, l'Esprit Saint « est par lui-même principe d'unité dans le Corps où [Il] s'exerce sa vertu et où Il réalise la connexion intérieure des membres³⁶¹ ». Cette unité, comme l'exprime le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu, est d'abord de nature ontologique ou sacramentelle – car provenant du sacrement du baptême, par lequel se constitue la communauté sacerdotale –, elle est, comme l'exprime le modèle Corps du Christ, nourrie par le sacrement de l'Eucharistie, autour de laquelle la communauté sacerdotale, réunie en tant que communauté organisée, se rassemble, se

³⁵⁹ Cf. CCNA, *Statuts*, art. 9 : « A Comunidade Católica Nova Aliança vive a graça do derramamento do Espírito Santo num novo Pentecostes. »

³⁶⁰ Cf. CCN, *Statuts*, Proêmio : « Participa da graça que foi dada à Igreja nos dias de hoje : uma nova efusão do Espírito Santo e enviada a realizar sua missão em comunhão com toda a Igreja. »

³⁶¹ CB, *Livre de vie*, art. 18. Cf. LG, n. 7.

constitue et se construit comme Corps ecclésial. Et c'est donc le même Esprit qui rassemble et qui nourrit l'ensemble du Peuple de Dieu à la même table eucharistique et qui « produit et stimule entre les fidèles, la charité³⁶² ».

L'unité entre les CNP et l'Église s'établit à partir de cette dimension sacramentelle – baptême et eucharistie – ainsi que par leur ouverture et dialogue avec les autorités compétentes, comme nous l'avons déjà signalé ci-dessus. Néanmoins, cette unité sacramentelle et objective envers l'Église, fruit de l'action de l'Esprit Saint, est aperçue et rendue visible dans, et par l'implication de chacun des membres qui les composent ; autrement dit, l'unité ontologique et sacramentelle et donc, objective, devient une réalité ecclésiale et concrète, dans et par les expériences et les rapports vécus à l'intérieur et à l'extérieur du corps ecclésial, en l'occurrence, les CNP.

Partant de cette prise de conscience que tous et chacun des membres forment un seul corps dans la diversité de dons, chaque membre, selon son état de vie, est concerné et par conséquent, il doit devenir à la fois bâtisseur et gardien de l'unité, comme l'exprime la CCP : « c'est pour cela que, dans les Communautés, les personnes de chaque état de vie doivent se soucier de ne jamais vivre leur état de vie de façon individualiste, mais comme des frères dans l'unité, par le partage et la complémentarité³⁶³. » Il ressort chez ces CNP, une très vive sensibilité et une très grande responsabilité où tous et chacun sont impliqués pour que la communauté, en tant que « structure » devienne un signe concret et prophétique de cette unité, entre eux et envers l'Église³⁶⁴.

Dans ce sens, il « est du devoir des membres de la Communauté de toujours construire l'unité et de renoncer à tout ce qui pourrait devenir cause de désunion, à la fois dans la vie communautaire comme dans l'apostolat³⁶⁵. » À ce titre nous pouvons affirmer que toute la communauté est concernée et que l'unité, ce n'est

³⁶² *Ibid.* Cf. LG, n. 7 ; CMPS, *Statuts*, art. 60 : « suas estruturas de governo estão a serviço da unidade na caridade, para realização de sua missão entre todos os membros e entre o povo de Deus. 'Pai que todos sejam um' (Jo 17, 21) ».

³⁶³ CCP, *Regras de vida*, art. 74 : « Por isso, na Comunidade, as pessoas de cada estado cuidem para nunca viver o seu próprio estado de forma individualista, mas sim como irmãos em unidade, pela convivência, partilha e complementaridade, participando da mesma vocação ao Carisma El Shaddai-Pantokrator e da sua missão. »

³⁶⁴ Cf. *Ibid.*, art. 69 : « Iluminado por essa consciência, cada irmão deve saber que a koinonia na Comunidade não deve ser somente intensa, mas, acima de tudo, frutuosa. É preciso que todos os irmãos estejam dispostos à verdadeira comunhão, para que todos, num só corpo, reflitamos a unidade no Amor da Santíssima Trindade e assim sejamos sinal eloquente da comunhão eclesial. »

³⁶⁵ CCNA, *Statuts*, art. 31 : « É dever dos membros da Comunidade sempre construir a unidade e renunciar a tudo que possa ser causa de desunião na vida comunitária e no apostolado. » Cf. CMV, *Libro di vita*, art. 7, 1.

pas simplement une donnée ontologique déjà acquise, mais une réalité exigeante, qui appelle et qui renvoie chaque membre, dans son état de vie, à une conversion quotidienne. À ce propos,

nous assumons l'engagement de 'demeurer unis', [...]. C'est pourquoi la vocation Nouvelle Alliance nous amène à lutter, au point de faire disparaître de nos cœurs nos désirs et sentiments égoïstes, afin qu'il y ait dans la Communauté une parfaite unité, et plus important encore, qu'elle demeure parmi nous³⁶⁶.

Cette exigence d'unité, qui rejoint la vie tout entière de chaque membre, doit être comprise tout d'abord comme le dévoilement de la grâce baptismale, vu que « [...] chacun devra vivre la grâce d'être un frère pour l'autre, et avec lui, s'enraciner dans la communion trinitaire, pour ainsi vivre dans l'unité³⁶⁷ ». Les membres des CNP ne voient pas l'unité comme étant d'emblée une réalité uniquement juridique et extérieure à eux-mêmes, mais plutôt et avant tout, comme une réalité mystérique dont la source est la Trinité. De ce fait, la Trinité devient à la fois la source, mais aussi le modèle de l'unité recherchée et à suivre : « l'unité et le rapport pris selon le modèle trinitaire, sont le devoir continu de chaque membre de la CMV³⁶⁸ ».

Cette unité, vécue et comprise comme réalité mystérique, se déploie dans un double mouvement : d'abord envers Dieu, car « l'unité que Jésus nous propose n'est pas seulement une unité superficielle, mais plutôt une unité de vie, de foi et de sentiment³⁶⁹ », mais aussi envers l'autre, qui doit être accueilli et respecté comme le feraient des frères et des sœurs, par la voie des multiples rapports communautaires et relationnels déployés à l'intérieur du corps ecclésial. Chaque membre se construit intégralement à travers la recherche incessante de l'unité au sein de la communauté, envers ses frères et sœurs, ainsi qu'envers Dieu et l'Église. Tous sont appelés, en suivant l'exemple de la Mère de l'unité, et soutenus par sa prière³⁷⁰, à avoir et à

³⁶⁶ *Ibid.* : « Assumimos o compromisso de 'permanecer unidos', [...]. Por isto a vocação Nova Aliança nos leva a lutar pela unidade a ponto de fazer desaparecer em nossos corações nossos desejos e sentimentos egoístas para que haja na Comunidade uma perfeita união, e mais importante, que ela permaneça em nosso meio. »

³⁶⁷ CDMD *Statuts*, art. 48 §4.

³⁶⁸ CMV, *Libro di vita*, art. 4 : « Unità e relazione sul modello trinitario sono il continuo impegno di ogni membro della CMV. »

³⁶⁹ CCNA, *Statuts*, art. 31 : « A união que Jesus nos propõe não é apenas uma união superficial ou de aparências, mas uma união de vida, fé e sentimentos. »

³⁷⁰ Cf. LG, n. 69 ; BENOÎT XVI, « Homélie lors de la messe au sanctuaire "Meryem ana evî" à Éphèse », 29 novembre 2006, lors du voyage apostolique en Turquie du 28 novembre - 1er décembre 2006, disponible sur https://www.vatican.va/content/benedict-xvi/fr/homilies/2006/documents/hfben-xvi_

promouvoir le « zèle pour l'unité³⁷¹ » pour qu'elle devienne, au-delà d'une donnée de foi, une réalité existentielle, concrète et aussi visible. Et cela devient possible, grâce à l'action d'intériorisation, par laquelle l'Esprit Saint accomplit sa mission de sanctifier chacun des membres du Peuple de Dieu, rassemblé dans l'unique Corps du Christ.

2.3.2. La sainteté : égale vocation vécue dans une diversité de formes

L'Église est sainte mais composée d'hommes et de femmes pécheurs, comme l'a bien signalé Vatican II : « l'Église, elle, enferme des pécheurs dans son propre sein, elle est donc à la fois sainte et toujours appelée à se purifier » ou encore, « l'Église terrestre et l'Église enrichie des biens célestes ne doivent pas être considérées comme deux choses, elles constituent au contraire une seule réalité complexe, faite d'un double élément humain et divin³⁷² » ; cette dimension théandrique³⁷³ de l'Église, qui comporte à la fois ce « double élément humain et divin » est mise en valeur par cette image du « Peuple de Dieu » qui comporte lui aussi, ce « double élément », à la fois « humain et divin » car appelé et né de la volonté divine, il est composé d'hommes et de femmes qui par le Baptême, ne forment qu'un seul Corps entre eux, le Corps du Christ qui est l'Église, tout en demeurant pécheur.

Étant donné que la vocation et la mission ultime de l'Église sont la Gloire de Dieu, manifestée à la fois intrinsèquement et extrinsèquement par la sainteté, Vatican II a voulu ouvrir une nouvelle ère dans l'histoire de l'Église, en la proposant à tous et pour tous, comme un chemin à suivre, afin de parachever la grâce sanctifiante reçue lors du baptême³⁷⁴. La sainteté est universelle parce qu'elle est une réalité

hom_20061129_ephesus.html (consulté le 6 janvier 2021) : « Comme le Christ, l'Église n'est pas seulement un instrument de l'unité, mais elle en est également le signe efficace. Et la Vierge Marie, Mère du Christ et de l'Église, est la Mère de ce mystère d'unité que le Christ et l'Église représentent et construisent inséparablement dans le monde et au cours de l'histoire. »

³⁷¹ CMPS, *Statuts*, art. 24 §1 : « e o zelo pela unidade ».

³⁷² LG, n. 8.

³⁷³ Cf. C. JOURNET, « Le Caractère théandrique de l'Église source de tension permanente », dans G. BARAÚNA, *L'Église de Vatican II ...*, p. 300 : « La vie du Christ est divino-humaine ou théandrique, la vie de l'Église sera, elle aussi, divino-humaine ou théandrique » ; O. GONZÁLEZ HERNÁNDEZ, « La Nouvelle conscience de l'Église », dans G. BARAÚNA, *L'Église de Vatican II...*, p. 205 ; B. MONDIN, *As Novas Eclesiologias...*, p. 14-51 ; 309-321.

³⁷⁴ Cf. Marie-Michel PHILIPON, *L'Église de Dieu parmi les hommes : Les sens spirituels de Vatican II*, Toulouse, Desclée de Brouwer, 1964, p. 187 : La sainteté est le but ultime « même de l'Église, [de] toute sa mission, [de] ses pouvoirs hiérarchiques et [de] toutes ses institutions » ; il en va de même pour ces CNP ; par conséquent, dans le sillage de l'Église, ces CNP doivent concentrer tous leurs efforts pour atteindre cette même finalité ecclésiale, de « faire des saints, 'former le Christ' en chacun des membres de son Corps mystique ».

intrinsèque à l'être et à l'état même de tous les fidèles baptisés, comme le signale *Lumen gentium* : « Appelés par Dieu, non au titre de leurs œuvres mais au titre de son dessein gracieux, justifiés en Jésus notre Seigneur, les disciples du Christ sont véritablement devenus par le baptême de la foi, fils de Dieu, participants de la nature divine et, par là même, réellement saints. Cette sanctification qu'ils ont reçue, il leur faut donc, avec la grâce de Dieu, la conserver et l'achever par leur vie³⁷⁵. »

Par le baptême, Dieu Lui-même a établi chaque personne humaine dans un état de sainteté, en la faisant participer à sa propre nature divine, par une surélévation de sa nature humaine, par l'action de l'Esprit Saint³⁷⁶. C'est Lui qui rend chacun, selon l'état de vie propre, capable de mener une « vie dévote³⁷⁷ » ou une vie totalement consacrée et dévouée au Seigneur pour sa plus haute gloire³⁷⁸. De ce fait, grâce au baptême et à la confirmation, tous les fidèles sont des personnes consacrées à Dieu au sens propre et exclusif, puisqu'ils sont baptisés et consacrés dans l'Unique Consacré et Saint, Jésus-Christ³⁷⁹.

Tous sont consacrés et par conséquent, tous doivent mener une vie consacrée à Dieu dans l'esprit des conseils évangéliques, vécus par le Seigneur et proposés par l'Église, ainsi que par d'autres innombrables moyens de sainteté, que l'Église met à leur disposition, afin de faire progresser davantage la grâce baptismale ou sanctifiante reçue³⁸⁰. Cela veut dire qu'il n'y a pas deux sortes de sainteté, comme on l'avait pensé pendant longtemps, l'une destinée aux religieux et aux clercs et une autre, inférieure, destinée à tous les autres. Le principe conciliaire est clair : il y a une unité dans la multiplicité, autrement dit, une seule sainteté, celle de Dieu à laquelle l'Église participe et est déjà achevée en Marie ; néanmoins, elle est vécue par différents moyens, dans des différents états de vie et par différents modes d'engagement³⁸¹.

³⁷⁵ LG n. 39. Cf. M.-M. PHILIPON, *L'Église de Dieu parmi les hommes...*, p. 189-190.

³⁷⁶ Cf. *Ibid.*, n. 4.

³⁷⁷ Cf. SAINT FRANÇOIS DE SALES, *Introduction à la vie dévote*, Paris, Éd. du Seuil (coll. « Livre de vie » n° 22), 1995.

³⁷⁸ Cf. LG n. 40 : « Il est donc bien évident pour tous que l'appel à la plénitude de la vie chrétienne et à la perfection de la charité s'adresse à tous ceux qui croient au Christ, quel que soit leur état ou leur forme de vie [et] leur condition » ; Michel LABOURDETTE, « La sainteté, vocation de tous les membres de l'Église », dans BARAÚNA, G., *L'Église de Vatican II...*, p. 1105-1117.

³⁷⁹ Cf. *Ibid.*, n. 41.

³⁸⁰ Cf. *Ibid.*, nn. 41-42 ; M.-M. PHILIPON, *L'Église de Dieu parmi les hommes...*, p. 188-189 ; 191.

³⁸¹ Cf. *Ibid.*, n. 41 : « À travers les formes diverses de vie et les charges différentes, il n'y a qu'une seule sainteté cultivée par tous ceux que conduit l'Esprit de Dieu et qui, obéissant à la voix du Père et adorant Dieu le Père en esprit et en vérité, marchent à la suite du Christ pauvre, humble et chargé de sa croix, pour mériter de devenir participants de sa gloire. Chacun doit inlassablement avancer, selon ses propres dons et fonctions, par la voie d'une foi vivante, génératrice d'espérance et ouvrière de charité » ;

Si la sainteté est unique et la même pour tous, en revanche, les chemins pour la déployer sont divers et variés. À cet égard, à la différence des autres réalités mono-vocationnelles, ces CNP se présentent comme des réalités plurivocationnelles toujours dans la recherche d'un équilibre entre leur dimension institutionnelle et leur dimension charismatique (2.3.2.1.) pour ainsi être capables de proposer, à l'égard de la pluralité de leurs membres, qui les composent, une pluralité des moyens (2.3.2.2.), ainsi qu'une diversité de formes de vivre la sainteté, dans le respect des états de vie de chacun (2.3.2.3.).

2.3.2.1. *L'équilibre institutionnel et charismatique des CNP*

Étant donné que la sainteté exprime la nature même de Dieu et qu'elle exprime aussi l'être de l'Église dû à son origine trinitaire, il est vrai d'affirmer qu'il n'y a de sainteté, comprise comme participation ontologique au mystère trinitaire, que dans l'Église ; dans ce sens, c'est vrai que « le nouveau Peuple de Dieu ne se construit comme Corps du Christ que grâce à l'action de l'Esprit Saint³⁸² ». Le vrai danger chez les CNP, ainsi que pour toute autre réalité ecclésiale, se trouverait dans l'oubli de la dimension christologique, tombant dans une forme de communautarisme, causant ainsi « une réduction du caractère organique du corps ecclésial³⁸³ ».

De ce fait, pour que ces CNP puissent déployer en leur sein, dans un unique corps ecclésial, une pluralité de formes pour rechercher et vivre la sainteté, il leur faut rechercher à établir une ecclésiologie, qui soit à la fois christologique et pneumatologique, car elle est essentielle dans ce processus de sanctification à la fois personnelle – chacun selon son état de vie – et communautaire – dans une même et unique réalité –, car nous ne pouvons pas être « saint tout seul³⁸⁴ ». Par le biais d'une ecclésiologie pneumatologique qui n'exclut pas la dimension christologique, ces CNP éviteraient, tout d'abord, toute sorte de « pneumocentrisme³⁸⁵ » pouvant ainsi passer

A.A.V.V., *l'Église : Constitution « Lumen gentium »*, Paris, Mame, 1966, p. 185 ; M.-M. PHILIPON, *L'Église de Dieu parmi les hommes...*, p. 190.

³⁸² J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 205.

³⁸³ *Ibid.*, p. 225.

³⁸⁴ Cf. FRANÇOIS, Exhortation apostolique *Gaudete et exultate* sur l'appel à la sainteté dans le monde actuel, 19 mars 2018, Paris, Téqui, 2018, n. 6 : « l'Esprit Saint répand la sainteté partout, dans le saint peuple fidèle de Dieu, car le bon vouloir de Dieu a été que les hommes ne reçoivent pas la sanctification et le salut séparément, hors de tout lien mutuel ; il a voulu en faire un peuple qui le connaîtrait selon la vérité et le servirait dans la sainteté. »

³⁸⁵ Nous pensons ici, à toutes les dérives issues d'une ecclésiologie pneumatologique sans aucune référence à la christologie, comme par exemple, les Montanistes au IV^e siècle, le mouvement de Joachim

de la dialectique d'opposition à la dynamique d'unité, et devenant capables d'intégrer et de faire interagir en leur sein, l'élément charismatique avec l'élément institutionnel, de façon harmonieuse³⁸⁶.

C'est à partir de cette ecclésiologie inclusive, que ces CNP – partant de l'ecclésiologie Peuple de Dieu, qui constitue leur ecclésiologie de base – doivent chercher et intégrer, en vue de leur compréhension et de leur épanouissement dans l'Église, d'autres éléments propres et nécessaires, venant à la fois de l'ecclésiologie corps du Christ ainsi que des éléments venant de l'ecclésiologie pneumatologique, afin qu'en leur sein, tant les fidèles laïcs que les fidèles ordonnés, puissent trouver tous les moyens institutionnels et charismatiques pour s'épanouir et faire épanouir l'Église à travers la recherche, d'après leur état de vie spécifique, d'une vie de plus en plus sainte.

2.3.2.2. *Les divers moyens de sainteté*

C'est l'Esprit Saint qui est l'acteur de la sanctification ecclésiale, puisque c'est Lui qui renvoie tout au Christ et qui fait objectiver et intérioriser dans le cœur de chaque fidèle, selon leur état et condition, l'unique grâce sanctifiante, afin de former un seul Corps, le Corps du Christ, l'Église³⁸⁷. Néanmoins, l'Esprit Saint déploie son action de sanctifier l'ensemble du Peuple de Dieu rassemblé dans l'Église, Corps du Christ, à travers de multiples médiations³⁸⁸, dont celles institutionnelles par le biais des sacrements et par les ministres, ainsi que par celles charismatiques, par le biais des divers dons et charismes spirituels³⁸⁹.

Les médiations institutionnelles, dont les sacrements et d'une façon plus large, par les sacramentaux, sont des réalités propres à la dimension christologique-institutionnelle de l'Église. Néanmoins, c'est par cette dimension institutionnelle que

de Fiore au XII^e siècle et plus récemment, le mouvement pentecôtiste, ainsi que le mouvement charismatique à son début : Cf. Y. CONGAR, *Je Crois en l'Esprit Saint*, t. I..., p. 175-189 ; J. RIGAL, *Le mystère de l'Église...*, p. 225-226.

³⁸⁶ Cf. Laurent VILLEMEN, « L'éclosion des nouveaux mouvements : Une question à l'ecclésiologie », dans *Lumen vitae* 4 (2007), p. 367-377 (374-375).

³⁸⁷ Cf. LG, nn. 4 ; 40, DV, n. 5 ; AG, n. 4 ; Ignacio IPARRAGUIRRE, « Natureza da Santidade Cristã e meios para consegui-la », dans G. BARAÚNA, *Igreja do Vaticano II...*, p. 1069-1084.

³⁸⁸ Cf. *Ibid.*, n. 8 : Vatican II reconnaît qu'il y a « des éléments nombreux de sanctification et de vérité [qui] subsistent hors de ses structures, éléments qui, appartenant proprement par don de Dieu à l'Église du Christ, appellent par eux-mêmes l'unité catholique » ; ou encore, dans LG, n. 15 : « À cela s'ajoute la communion dans la prière et dans les autres bienfaits spirituels, bien mieux, une véritable union dans l'Esprit-Saint, puisque, par ses dons et ses grâces, il opère en eux aussi son action sanctifiante. »

³⁸⁹ Cf. *Ibid.*, nn. 7 ; 37 ; PO, n. 6 ; AA, n. 3 ; AG, n. 28.

le Christ, par l'Esprit Saint, sanctifie et ordonne l'ensemble du Peuple de Dieu³⁹⁰ ; par le baptême³⁹¹, tous font partie de l'unique Peuple de Dieu dans la diversité d'états de vie, qui découlent, et du sacrement de mariage³⁹² et de l'ordre³⁹³. C'est le même Esprit Saint qui suscite encore, parmi les membres du Peuple de Dieu, quelques-uns à consacrer entièrement leur vie à la suite de Jésus pauvre, obéissant et chaste. Ainsi, tous et chacun, selon son état propre de vie, est sanctifié pour devenir dans l'Église et auprès de leurs frères, à l'exemple de la Sainte Vierge, des instruments vivants de la sanctification, car « Elle peut nous aider à restaurer *dans les âmes la vie surnaturelle*³⁹⁴ ». Et pour cela, tous doivent nourrir leur vie par la Parole³⁹⁵ et de façon plus sublime, par l'Eucharistie, par laquelle le Christ se donne à tous et à toutes, par l'Esprit Saint, comme le moyen le plus sûr et certain, pour poursuivre ce processus de sanctification, à la fois personnel mais aussi communautaire³⁹⁶.

Les médiations charismatiques – les charismes, les dons extraordinaires ou encore la prière –, se présentent comme des moyens extraordinaires de cette sanctification, par laquelle l'Esprit Saint parachève son œuvre sanctifiante provenant des divers sacrements. C'est l'Esprit du Christ qui les dépose directement et mystérieusement dans le cœur de chaque fidèle en vue de leur propre sanctification personnelle, car ces dons ne portent du fruit qu'à travers les personnes humaines qui les reçoivent et les mettent en pratique ; néanmoins, ces dons particuliers sont orientés aussi, par extension, pour le bien et la construction de l'Église³⁹⁷. Cette dimension charismatique et donc, l'usage de dons divers et de charismes variés est hautement développée dans ces CNP, comme le signale la CB :

Nous nous encouragerons mutuellement à aspirer aux dons les meilleurs, attentifs à ne pas éteindre l'Esprit, mais examinant toute chose et retenant ce qui est bon. L'Église

³⁹⁰ Cf. SC, nn. 7 ; 10 ; 59-60 ; 64 ; 94 ; 112 ; AA, n. 3.

³⁹¹ Cf. LG, n. 40.

³⁹² Cf. *Ibid.*, n. 35 : « Dans cet ordre de fonctions apparaît la haute valeur de cet état de vie que sanctifie un sacrement spécial, à savoir la vie du mariage et de la famille » ; *Ibid.*, nn. 31 ; 33 ; AA, nn. 6 ; 16 ; GS, n. 48.

³⁹³ Cf. *Ibid.*, nn. 18-29.

³⁹⁴ R. MOREAU, *Guide de lecture des textes du concile Vatican II...*, p. 488. Cf. LG, n. 61.

³⁹⁵ Cf. DV, n. 21 : « Dès lors ces mots s'appliquent parfaitement à la Sainte Écriture: "Elle est vivante donc et efficace la parole de Dieu" (Héb. 4, 12), "qui a le pouvoir d'édifier et de donner l'héritage avec tous les sanctifiés" (Act. 20, 32; cf. 1 Thess. 2, 13). »

³⁹⁶ Voir *supra* au sous-titre 2.2.2.1.

³⁹⁷ Cf. LG, n. 12 : « Mais le même Esprit-Saint ne se borne pas à sanctifier le peuple de Dieu, par les sacrements et les ministères, à le conduire et à lui donner l'ornement de ses vertus, il distribue aussi parmi les fidèles de tous les ordres, "répartissant ses dons à son gré en chacun" (1 Cor. 12, 11), les grâces spéciales qui rendent apte et disponible pour assumer les diverses charges et offices. »

rappelle en effet que chaque croyant a le droit et le devoir d'exercer les charismes, en son sein et dans le monde, dans la liberté du Saint-Esprit, en communion avec ses frères dans le Christ et avec le discernement de ses pasteurs³⁹⁸.

En proposant les moyens sacramentels mais aussi les moyens charismatiques, dans une même et unique structure organisationnelle, ces CNP mettent en évidence, la co-relation harmonieuse et indispensable d'une ecclésiologie intégrale qui puise dans, et que conjuguent, les principes provenant des modèles ecclésiologiques Corps du Christ et Temple de l'Esprit. De ce fait, ces CNP peuvent offrir à tous leurs membres un large éventail de moyens de sanctification, ainsi que des moyens de l'entretenir et de la parachever. À côté de ces multiples moyens de sainteté, ces CNP proposent également des multiples formes de vivre la sainteté à travers des itinéraires spécifiques et propres à chaque état de vie.

2.3.2.3. Les multiples formes de vivre la sainteté

À côté des itinéraires spirituels généraux comme déjà exposés ci-dessus³⁹⁹, ces CNP, dans le souci de préserver le propre et le spécifique de chaque état de vie, - par le biais de la distinction -, proposent des itinéraires spirituels spécifiques et particuliers adaptés à chaque état de vie, et dont le centre demeure toujours l'Eucharistie⁴⁰⁰. Dans ce domaine, si l'ensemble de nos CNP n'ont pas les mêmes organisations ou les mêmes structures, toutes s'efforcent néanmoins, pour que soit distinguée au mieux leur diversité d'états de vie et de vocations, et pour mieux exprimer l'unité et la communion entre elles.

³⁹⁸ CB, *Livre de vie*, art. 101. Cf. AA, n. 3 ; CE, *Coutumier*, art. 3.7 : « Chaque réunion commence par une louange joyeuse où les charismes peuvent s'exercer librement » ; *Ibid.*, art. 1,13.

³⁹⁹ Voir *supra* aux sous-titres 2.1.3.1., 2.1.3.2. et 2.1.3.3.

⁴⁰⁰ Voir *supra* au sous-titre 2.2.2.1.

Parmi ces CNP, nous prenons la CB⁴⁰¹ comme modèle d'organisation pour celles qui envisagent une vie consacrée canonique, ainsi que la CE⁴⁰² comme modèle d'organisation pour celles qui envisagent une communauté de type associatif ; à travers ces deux communautés, nous voulons présenter la façon dont elles expriment ces itinéraires spécifiques concernant chaque état de vie, itinéraires que les autres CNP cherchent à leur tour à mettre en œuvre d'après leurs structures organisationnelles, lesquelles, à l'heure actuelle, ne sont pas encore pleinement abouties⁴⁰³. Néanmoins, le point commun entre toutes, n'est pas autre chose que cette recherche de distinction pour mieux exprimer l'unité dans la communion entre tous.

De façon plus large, les membres laïcs, à travers leur déploiement de plus en plus conscient et engageant de l'exercice des *tria munera* conjugué à leur vie séculière, doivent rechercher la sainteté là ils sont, dans le monde du « travail et [du] loisir, mêlé[s] à la foule des hommes, à l'imitation du Christ passant comme un ouvrier inconnu dans sa patrie de Nazareth⁴⁰⁴ ». Cet engagement au sein de la communauté doit être nourri avant tout, par une intense vie sacramentelle et charismatique, comme le propose à titre d'exemple, la CB : tous doivent mettre en œuvre un rythme « de prière suivante : chaque jour l'Eucharistie, l'oraison et les deux offices du matin et du soir ; chaque semaine, petit *triduum* du jeudi soir au dimanche midi⁴⁰⁵. »

⁴⁰¹ Cf. CB, *Statuts Généraux*, art. 7 : « Comme l'exprime notre *Livre de Vie*, chaque membre réalisera cet appel, selon son propre état de vie, par : a) une intense vie d'union à Dieu par la recherche de la prière continuelle à l'école de l'Orient et la pratique fidèle de l'oraison à l'école du Carmel ; b) une vie sacramentelle régulière ; c) la célébration de la liturgie, qui nous unit à la louange du Ciel ; d) la pratique de la louange fervente et de l'exercice des charismes ; e) la consécration à la Vierge Marie ; f) la communion à la prière du peuple d'Israël et l'intercession pour hâter l'accomplissement des desseins du Seigneur sur lui et sur les nations ; g) l'intercession ardente pour que tous les chrétiens parviennent à la pleine unité » ; *Ibid.*, art. 183.

⁴⁰² Cf. CE, *Statuts*, art. 15 : « Les membres de la Communauté de l'Emmanuel s'engagent, dans toute la mesure du possible, à : - un long temps d'adoration quotidien (adoration du Saint Sacrement quand c'est possible) ; - la participation quotidienne à l'Eucharistie dans le respect des prescriptions liturgiques et des traditions propres. Pour les prêtres, la célébration quotidienne ; une prière quotidienne de louange célébrée joyeusement et communautairement quand c'est possible ; - la fréquentation régulière du sacrement de la réconciliation. »

⁴⁰³ Ces CNP sont pour la plupart composées de groupes d'hommes et de femmes, et parfois de couples et de familles entières et qui, pour l'instant, sont regroupés canoniquement dans les cadres associatifs mais, qui veulent, dans certains cas et pour quelques groupes en leur sein, passer d'une vie évangélique, menée par une forme d'engagement ou rattachement privé, à une vie consacrée à part entière.

⁴⁰⁴ M.-M. PHILIPON, *L'Église de Dieu parmi les hommes...*, p. 194-195. Cf. CE, *Coutumier*, art. 1.6 : « La Communauté de l'Emmanuel est fondamentalement séculière. Ses membres s'engagent pleinement dans la société, la servant au mieux de leurs moyens, de leurs qualités, de leurs talents. Ils ne cherchent pas – par exemple pour être plus disponibles pour la mission – à fuir le monde ou à minimiser leur vie de travail, de famille ou de service des autres. C'est au cœur de cet engagement sans réserve qu'ils désirent vivre en témoins du Christ “dans le monde sans être du monde” selon les valeurs évangéliques et les choix qui en découlent. »

⁴⁰⁵ CB, *Statuts de la Branche Laïque*, art. 17 b. Cf. ID., *Directoire Particulier de la Branche Laïque*, arts. 86-88 : « Les membres de la Branche laïque s'inspireront de ce qui est énoncé de la vie en Dieu

De façon plus précise, il faut démarquer la façon dont les couples mariés et les familles appartenant à ces CNP expriment et déploient cette recherche de sainteté au sein de leur foyer. Partant de l'exercice de la fonction sacerdotale au sein de leurs petites cellules familiales ou leurs petites Églises domestiques, à l'intérieur de la grande communauté, ces fidèles laïcs doivent exercer de façon plus profonde « le culte familial⁴⁰⁶ » par l'offrande et la consécration communes de leurs vies familiales, à l'exemple de la Sainte famille de Nazareth.

De ce fait, les couples mariés sont à la fois « particulièrement invités à prendre chaque jour un court temps de prière pour se présenter ensemble devant le Seigneur, lui confier leurs joies, leurs peines, leurs projets du moment, leurs intentions, et pour accueillir jour après jour la grâce promise dans le sacrement de mariage⁴⁰⁷ », ainsi qu'invités à reconnaître

en Dieu la source et l'accomplissement de l'amour qui les unit, ils vivent leur mariage comme une véritable consécration, faisant par ce sacrement l'offrande totale de leurs personnes et de leur vie, dans la joie de se donner à Dieu l'un avec l'autre et l'un par l'autre. Ils assument ainsi une mission essentielle dans l'Église. Par leur tendresse et leur fidélité conjugale, ils expriment l'amour indissoluble du Christ et de son Église. Accueillant et éduquant avec amour leurs enfants, ils témoignent de l'amour inconditionnel de Dieu pour chaque personne humaine, y compris la plus pauvre et la plus fragile, se souvenant qu'accueillir un petit enfant, c'est accueillir le Christ lui-même⁴⁰⁸.

En ce qui concerne les fidèles ordonnés, ils doivent chercher la sainteté toujours en communion avec leurs confrères et consœurs de communauté, en approfondissant davantage leur double participation au sacerdoce du Christ, à la fois par le baptême et par le sacrement de l'Ordre⁴⁰⁹, autrement dit, les membres clercs

dans le chapitre 4 des Statuts Généraux qu'ils adapteront en fonction de leurs possibilités et leur situation personnelle. La vocation propre à leur état de vie est celle de "consacrer à Dieu le monde lui-même, rendant partout à Dieu par la sainteté de leur vie un culte d'adoration" Pour cela, les laïcs de la Communauté des Béatitudes répondent à l'appel spécifique d'une vie de prière profonde et continue (cf. SL 4). Vivre fidèlement l'engagement contenu dans les Statuts (SG 7 et SL 17) relève de la responsabilité personnelle de chacun. »

⁴⁰⁶ Y. CONGAR, *Sacerdoce et laïc dans l'Église...*, p. 19.

⁴⁰⁷ CE, *Coutumier*, art. 9.12. Cf. CB, *Livre de vie*, art. 22 : « Les familles de la Communauté s'efforcent de constituer de véritables foyers de prière et d'amour, à l'intérieur desquels la communion des personnes anticipe la pleine participation à l'amour trinitaire qui sera vécu dans le Royaume. »

⁴⁰⁸ CB, *Livre de vie*, art. 21. Cf. CMPS, *Statuts*, art. 57 : « Le couple Missionnaire, à la recherche d'une formation permanente s'engage à mener une vie de prière, époux, épouse et enfants, par l'écoute quotidiennement de la parole de Dieu et dans la vie des Sacrements ; à prier et être le premier catéchiste de ses enfants, par l'exemple et par la parole ; à participer à la Messe deux fois par semaine. »

⁴⁰⁹ Cf. CE, *Coutumier*, 7, 31 : « Le concile Vatican II a rappelé "la vocation 'commune' à la sainteté" de tous les fidèles. "Cette vocation s'enracine dans le baptême, qui définit le prêtre comme un 'fidèle' (*Christifidelis*), comme 'un frère parmi des frères', inséré et uni au peuple de Dieu, dans la joie de

doivent également rechercher la sainteté par les moyens sacramentels, tantôt comme des ministres du Christ Tête dans la célébration des sacrements, plus particulièrement, l'Eucharistie⁴¹⁰, tantôt comme des bénéficiaires de la grâce, par la réception au sacrement de la réconciliation⁴¹¹ ou de l'onction des malades ; tantôt par les sacramentaux, telles que l'adoration, la Liturgie des heures et la dévotion mariale⁴¹² ainsi que par les moyens charismatiques, tels que la louange ou l'exercice même des charismes extraordinaires⁴¹³.

Enfin, en ce qui concerne les consacrés, nous tenons à distinguer la vie consacrée menée dans la CB, constituant un « état de vie consacrée⁴¹⁴ », dont le

partager les dons du salut (cf. Ep 4, 4-6) et dans le devoir commun de marcher 'selon l'Esprit', à la suite de l'unique Maître et Seigneur' ». Ainsi, chaque prêtre doit puiser abondamment, « dans sa vie et son ministère, aux sources de son baptême, en lien avec les membres laïcs de la Communauté ».

⁴¹⁰ Cf. CMPS, *Statuts*, art. 34 §1 : « La célébration de l'Eucharistie quotidienne sera signe d'unité et lien de charité. Le sommet de la vie de prière. Par elle ils proclameront et témoigneront le mystère Pascal du Christ et le célébreront jusqu'à son retour » ; CE, *Coutumier*, art. 7, 45 : « L'eucharistie : La célébration de l'eucharistie est le cœur de la vie sacerdotale et communautaire. Le prêtre de la Communauté s'engage à la célébrer quotidiennement (cf. SACCE art. 16 b) et il aime à la concélébrer chaque fois que possible avec ses frères prêtres, manifestant par là leur communion sacerdotale » ; CB, *Statuts Généraux*, art. 26.

⁴¹¹ Cf. CE, *Coutumier*, art. 1, 21 : « Ils y font l'expérience de la miséricorde inépuisable de Dieu pour eux et y puisent des forces nouvelles pour avancer sur le chemin de la sainteté. Cette expérience les conduit naturellement à devenir eux-mêmes témoins de la miséricorde » ; ID., *Statuts*, art. 15 ; CB, *Statuts Généraux*, art. 31 ; CMPS, *Statuts*, art. 35.

⁴¹² Cf. CDMD, *Statuts*, art. 81 §2 : « Il consacre à la Vierge Marie son ministère et sa vie entière ; il promeut l'amour et la dévotion pour celle qui est la Mère des prêtres, modèle d'une sainte vocation » ; CE, *Coutumier*, art. 7, 44 : « Adoration : Prier de manière fidèle et régulière reste l'exigence fondamentale. Le prêtre de l'Emmanuel veillera à vivre ce temps quotidien d'une heure dans un esprit de gratuité et de contemplation, autant que possible devant le Saint Sacrement exposé. Le prêtre sera attentif à ne pas fragmenter trop facilement son temps d'adoration (deux fois une demi-heure, ce n'est pas une heure !) et de le distinguer de la prière de la Liturgie des heures ou d'autres devoirs du ministère (préparation d'homélies, etc.). La Liturgie des heures : Le prêtre est tenu de célébrer la Liturgie des heures avec fidélité. Quand les circonstances le permettent, il est bon de célébrer les offices à plusieurs, entre prêtres ou avec des laïcs. C'est à la fois un témoignage et une aide pour la fidélité. Prière mariale : chaque prêtre, selon sa sensibilité, cultive sa relation avec la Vierge Marie, mère de l'Emmanuel, mère des prêtres (chapelets, neuvaines...) » ; CB, *Statuts Généraux*, art. 6e ; CMPS, *Statuts*, art. 34 §2 ; §4.

⁴¹³ Cf. CE, *Coutumier*, art. 7,44 : « La louange : La louange matinale quotidienne est vécue normalement avec d'autres (prêtres ou laïcs) et pourra être intégrée à l'office de Laudes » ; *Ibid.*, art. 1,13 : « L'effusion de l'Esprit est une ouverture du cœur à l'Esprit Saint à qui on remet totalement sa vie pour qu'il la conduise. Elle correspond avant tout à une initiative de Dieu à travers laquelle il se manifeste d'une manière spéciale comme une personne vivante et proche. Les personnes renouvelées par cette expérience découvrent ou redécouvrent le sens de leur baptême et de leur confirmation. Elles y répondent par une conversion, un changement de vie qui leur permet, progressivement, de mettre Dieu au centre de leur vie » ; CB, *Livre de vie*, arts. 55-57.

⁴¹⁴ Cédric BURGUN, *La vie consacrée en droit canonique et en droit public français*, Paris, Artège-Lethielleux (coll. « Canonica »), 2017, p. 81. Cf. VC, n. 31 : cette consécration, ou plutôt, cette profession religieuse, s'inscrit dans le sillage de la consécration baptismale mais, comme l'explique Jean Paul II, il s'agit d'« une consécration nouvelle et spéciale qui, sans être sacramentelle, les engage à adopter la forme de vie pratiquée personnellement par Jésus et proposée par Lui à ses disciples, dans le célibat, dans la pauvreté et dans l'obéissance ». Cf. également, B. MALVAUX, « La vie consacrée en questions »..., p. 417 ; M. HOMEDES-PALAU, *La consécration chrétienne...*, p. 101-114.

contenu est bien explicité à la fois par le Magistère, ainsi que par le Droit canonique⁴¹⁵, et celle proposée et menée dans la CE, qui s'inscrit dans une démarche baptismale, car le fait d'observer les conseils évangéliques n'est pas équivalent à les professer. Dans la CE, des hommes et des femmes, laïcs, membres de la Communauté et de la Fraternité, peuvent « recevoir la grâce de se donner entièrement dans le célibat pour le Royaume, réalisant une disponibilité personnelle plus complète pour l'adoration, la compassion et l'évangélisation. Cet engagement au célibat comporte l'esprit des conseils évangéliques : esprit de pauvreté et de disponibilité. Il se fait dans le cadre de la Communauté de l'Emmanuel et de la Fraternité de Jésus⁴¹⁶. »

De ce fait, la CE propose aux femmes ainsi qu'aux hommes consacrés pour le Royaume, les célibataires, un itinéraire de sainteté propre et spécifique selon l'esprit séculier que caractérisent leurs consécration, comme s'ensuit :

Avec la radicalité qu'appelle la vie selon l'esprit des conseils évangéliques, les célibataires pour le Royaume vivent les engagements propres aux membres de la Communauté de l'Emmanuel. Chaque jour, ils commencent la journée par un temps de louange, prennent un long temps de prière personnelle – de préférence devant le Saint-Sacrement – et, dans la mesure du possible, participent à l'Eucharistie⁴¹⁷ ; ils se confient quotidiennement à l'intercession de la Vierge Marie⁴¹⁸.

Les membres consacré(e)s appartenant à la CB, doivent suivre également un itinéraire propre d'après la spécificité de leurs voies, car « les consacrés, n'ayant d'autre souci que de plaire au Seigneur, [ils doivent se dévouer] plus intimement au service divin, consacrant davantage de temps à la prière, à la méditation amoureuse de

⁴¹⁵ Cf. LG, nn. 43-44 ; CIC/83, c. 573.

⁴¹⁶ CE, *Statuts*, art. 29. Cf. ID., *Règlement de vie des femmes engagées dans le célibat...*, art. 13 : « Les femmes engagées dans le célibat pour le Royaume dans la Communauté de l'Emmanuel sont des laïques. Leur consécration de vie ne modifie pas leur état de fidèle laïc, qui est leur condition canonique propre au sein du peuple de Dieu » ; ID., *Règlement de vie des hommes engagés dans le célibat...*, art. 13 : « Les hommes engagés dans le célibat pour le Royaume dans la Communauté de l'Emmanuel sont et restent des laïcs. Leur consécration de vie ne modifie pas leur état de fidèles laïcs. Cet état est leur condition canonique propre, au sein du peuple de Dieu » ; Cf. ID., *Statuts*, Préambule, f ; CFL, nn. 55-56.

⁴¹⁷ ID., *Règlement de vie des femmes engagées dans le célibat...*, art. 12. Cf. ID., *Règlement de vie des hommes engagés dans le célibat...*, arts. 23-27.

⁴¹⁸ ID., *Coutumier*, art. 1, 11. Cf. CDMD, *Statuts*, art. 3 §2 : « Comme des enfants, les Membres cultivent un profond amour et une spéciale vénération à la Vierge Marie, modèle de sainteté ; elle montre le chemin à suivre » ; *Ibid.*, art. 45 §5 : « Avec grande dévotion, prions le Chapelet tous les jours en faveur des nécessités de cette Communauté. Récitons, chaque semaine (le samedi), l'Office de l'Immaculée Conception, en faisant grandir en nous l'intimité avec la Mère de Dieu. Cultivons une spiritualité Mariale égale à la relation d'un enfant avec sa mère ; par un amour réciproque, plein et sain, que nous soyons comme un enfant sur les genoux de sa mère. »

la Parole de Dieu et à l'attente vigilante de leur Seigneur⁴¹⁹ ». Ainsi, la Branche masculine⁴²⁰ et la Branche féminine de vies consacrées doivent, avant tout, poursuivre leur chemin de sanctification personnelle et communautaire, comme s'ensuit : « les sœurs de la Branche ont comme premier devoir spécifique l'union constante avec Dieu dans la prière personnelle et communautaire. Toutes les autres activités, travail ou service apostolique, s'enracineront dans la prière⁴²¹ ».

Ces diverses manières de vivre la sainteté, dans le respect de chaque état de vie et de ses spécificités, sont rendues possibles grâce à l'articulation et à l'imbrication des multiples principes – d'égalité – de la diversité – d'unité – de distinction – qui ont pour origine ces trois modèles ecclésiologiques constitutifs de ces CNP. Ainsi, chaque membre peut et doit se sanctifier au quotidien, là où il ou elle se trouve, au sein de la vie familiale, dans le monde, dans les Branches ou d'autres structures similaires. En revanche, ces trois états de vie, tout en poursuivant des itinéraires spécifiques, doivent s'ouvrir aux autres états de vie pour qu'en communauté, ils marchent ensemble, devenant un soutien⁴²² les uns pour les autres. Cette dimension communautaire constitue à la fois la condition *sine qua non* par laquelle tous les membres doivent se sanctifier ainsi qu'entre autres, la grande nouveauté et la spécificité de ces CNP à l'égard des autres réalités communautaires ecclésiales. Être saints ensemble, chacun dans son état de vie propre, mais jamais séparément.

Ainsi, l'ensemble des fidèles du Peuple de Dieu, constitués comme Corps du Christ et nourri par les divers moyens sacramentels et charismatiques, peuvent ensemble, dans la dynamique de l'Esprit Saint se sanctifier personnellement et

⁴¹⁹ CB, *Livre de vie*, art. 32.

⁴²⁰ Cf. ID., *Directoire Particulier des Frères*, arts. 19-24.

⁴²¹ ID., *Directoire Particulier des Sœurs*, art. 32. Cf. ID., *Directoire Particulier des Sœurs*, art. 33-35 : « § 1 : La célébration quotidienne de l'Eucharistie sera pour chaque sœur source et sommet de sa vie chrétienne. § 2 La liturgie des heures célébrée en Communauté, en s'unissant ainsi à la prière de toute l'Église, exprime la vocation à la louange et à l'intercession qui est propre aux personnes consacrées. § 3 : Les prières de la Communauté et les heures liturgiques sont les éléments fondamentaux de la vie de nos maisons. Chaque sœur aspirera à participer chaque jour à la liturgie avec fidélité et ferveur. On ne pourra pas s'en absenter sans motif et permission. § 4 : Les Laudes et les Vêpres seront célébrées en commun (Foyer ou Maison). Quand cela n'est pas possible, elles seront priées en privé. § 5 : Dans le cas des missions et soirées de prière, ou toute autre paraliturgie (cf. DG 19), les sœurs qui y participent ne sont pas obligées de prier en privé les Vêpres. § 6 : On permettra à des sœurs, après discernement, de vivre dans une Maison de solitude de la Communauté, dans laquelle la prière commune et la vie fraternelle en commun suivront un rythme adapté à cette forme de vie. Lorsque les Complices ne seront pas priées en commun, les sœurs pourront les prier entre elles ou en privé, ou clore leur journée par un autre temps de prière. Pour se mettre toujours plus à l'écoute de Dieu, les sœurs de la Communauté prendront un temps de *lectio divina* régulier (cf. SG 34). »

⁴²² Cf. CE, *Coutumier*, arts. 1, 46 ; 2, 27 ; 3, 6 ; 5, 32 ; 7, 35 ; 8, 18 ; 9, 35.

communautairement. L'aboutissement de cet effort d'imbrication et d'interpénétration de ces divers modèles ecclésiologiques entre eux, dont les CNP font preuve, les rend aptes et capables de proposer aussi, à côté de la voie monovocationnelle, une voie plurivocationnelle dans des structures qui, tout en respectant la spécificité de chaque état de vie, permettent et promeuvent également, la recherche de la sainteté dans une mutuelle réciprocité dans l'exercice quotidien de complémentarité entre tous.

3. EN GUISE DE CONCLUSION

Nées dans l'après Vatican II, ces CNP se présentent comme l'un des beaux fruits du printemps conciliaire. Ce lien filial établi avec Vatican II est perceptible surtout en ce qui concerne la façon dont elles se sont appropriées et ont développé les principes ecclésiologiques que Vatican II a mis en évidence. À leur origine, suivant les principes conciliaires, ces CNP se sont construites et sont organisées autour des principes issus du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu ; ainsi, dans une communauté baptismale régie par le principe d'égalité fondamentale de tous, elles ont pu accueillir une pluralité d'état de vie ecclésiale en leur proposant une vie communautaire assez forte.

Au fur et à mesure de leur développement et de la pluralité d'états de vie en leur sein, il paraît évident et nécessaire, pour un juste équilibre organisationnel, d'imbriquer le modèle ecclésiologique Peuple de Dieu avec le modèle Corps du Christ. L'égalité de tous suppose en effet la diversité et la distinction de chacun, car si tous sont membres, chacun l'est selon son statut propre dans une réciproque complémentarité. En insérant et en imbriquant, dans un premier temps, les divers principes et les diverses dimensions issus de ces deux modèles ecclésiologiques, ces CNP ont pu se donner des principes capables non seulement d'accueillir cette pluralité d'état de vie en leur sein, mais surtout de déployer des moyens et des itinéraires généraux et spécifiques pour les faire épanouir à la fois personnellement et surtout communautairement.

Néanmoins, pour que ce processus ecclésiologique soit complet et qu'il manifeste à la fois cette filiation ecclésiologique conciliaire et leur nature charismatique, ces CNP doivent également intégrer les principes et les dimensions issus du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit. Cette intégration a permis à ces CNP de déployer de façon conjointe en leur sein, en vue d'une unité organisationnelle

et sacramentelle, cette dimension charismatique capable de sauvegarder la fraîcheur du charisme malgré tout le mouvement d'institutionnalisation.

Ces CNP, à travers le déploiement de ces trois modèles ecclésiologiques en leur sein, se présentent dans le sillage conciliaire, comme étant des structures de communion à l'image de la Trinité. Aujourd'hui, dans le sillage ecclésiologique de l'après-concile, il faut que ces CNP puissent conjuguer les principes et les dimensions résultant de ces trois modèles ecclésiologiques avec le concept de communion, car depuis le Synode des Évêques de 1985, la communion est devenue la clé herméneutique pour comprendre toute réalité ecclésiale. Ainsi, le modèle ecclésiologique de communion est devenu le modèle catalyseur et articulatoire des autres modèles – « Peuple de Dieu », « Corps du Christ » et « Temple de l'Esprit » – ainsi que la clé par laquelle tout autre modèle ecclésiologique doit être lu et interprété. C'est justement cela que nous tâcherons de présenter dans le prochain chapitre.

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

DOCUMENTS DU CONCILE VATICAN II

AA	<i>Apostolicam actuositatem</i> : décret sur l'apostolat des laïcs, 18 novembre 1965.
AG	<i>Ad gentes</i> : décret sur l'activité missionnaire de l'Église, 7 décembre 1965.
CD	<i>Christus Dominus</i> : décret sur la charge pastorale des évêques dans l'Église, 28 octobre 1965.
DH	<i>Dignitatis humanae</i> : déclaration sur la liberté religieuse, 7 décembre 1965.
DV	<i>Dei Verbum</i> : constitution dogmatique sur la Révélation divine, 18 novembre 1965.
GE	<i>Gravissimum educationis</i> : déclaration sur l'éducation chrétienne, 28 octobre 1965.
GS	<i>Gaudium et spes</i> : constitution dogmatique sur l'Église dans le monde de ce temps, 7 décembre 1965.
IM	<i>Inter mirifica</i> : décret sur les moyens de communication sociale, 4 décembre 1963.
LG	<i>Lumen gentium</i> : constitution dogmatique sur l'Église, 21 novembre 1964.
NA	<i>Nostra aetate</i> : déclaration sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, 28 octobre 1965.
OE	<i>Orientalium Ecclesiarum</i> : décret sur les Églises orientales catholiques, 21 novembre 1964.
OT	<i>Optatam totius</i> : décret sur la formation des prêtres, 28 octobre 1965.
PC	<i>Perfectae caritatis</i> : décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse, 28 octobre 1965.
PO	<i>Presbyterorum ordinis</i> : décret sur le ministère et la vie des prêtres, 7 décembre 1965.

- SC** *Sacrosanctum Concilium* : constitution sur la liturgie, 4 décembre 1963.
- UR** *Unitatis redintegratio* : décret sur l'œcuménisme, 21 novembre 1964.

CONCERNANT AUX COMMUNAUTÉS

- CB** Communauté des Béatitudes
- CCN** Communauté Canção Nova (Chant Nouveau)
- CCNA** Communauté Catholique Nouvelle Alliance
- CCP** Communauté Catholique Pantokrator
- CDMD** Communauté Douce Mère de Dieu
- CE** Communauté de l'Emmanuel
- CMPS** Communauté Missionnaire de la Très Sainte Providence
- CMV** Communauté Missionnaire de Villaregia
- CN** Communautés nouvelles
- CNM** Communautés nouvelles mixtes
- CNP** Communauté nouvelle plurivocationnelle
- CRec** Communauté Recado
- FEVCDD** Famille ecclésiale de vie consacrée de droit diocésain
- NC** Nouvelle communauté
- ACCE** Association cléricale de la Communauté de l'Emmanuel

DOCUMENTS PONTIFICAUX

- CFL** *Christifidele laici* : exhortation apostolique post-synodale sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, Jean-Paul II, 30 décembre 1988.
- EN** *Evangelii nuntiandi* : exhortation apostolique sur l'évangélisation dans le monde moderne, Paul VI, 8 décembre 1975.

NMI	<i>Novo millennio ineunte</i> : lettre apostolique au terme du grand jubilé de l'an 2000, Jean-Paul II, 6 janvier 2001.
PB	<i>Pastor bonus</i> : constitution apostolique sur la curie romaine, Jean-Paul II, 28 juin 1988.
PDV	<i>Pastores dabo vobis</i> : exhortation apostolique post-synodale sur la formation des prêtres dans les circonstances actuelles, Jean-Paul II, 25 mars 1992.
RMi	<i>Redemptoris missio</i> : lettre encyclique sur la valeur permanente du précepte missionnaire, Jean-Paul II, 7 décembre 1990.
VC	<i>Vita consecrata</i> : exhortation apostolique post-synodale sur la vie consacrée et sa mission dans l'Église et dans le monde, Jean-Paul II, 25 mars 1996.

DOCUMENTS DIVERS

BJ	Bible de Jérusalem (2005) ⁴²³
CEC	Catéchisme de l'Église catholique
CIC/83	Code de droit canonique

ORGANISMES ECCLÉSIAUX DIVERS

CEF	Conférence des Évêques de France
CEI	Conferenza Episcopale Italiana
CELAN	Conseil épiscopal Latino-américain
CIVCSVA	Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique
CNBB	Conféncia Nacional dos bispos do Brasil
CORREF	Conférence des religieux et religieuses en France
CPL	Conseil pontifical pour les laïcs

⁴²³ Les passages bibliques cités dans la thèse seront tous tirés de l'édition suivante de la Bible : ÉCOLE BIBLIQUE DE JÉRUSALEM (Dir.), *La Bible de Jérusalem*, nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Éd. du Cerf, 2005, 2195 p.

SCRIS	Sacrée Congrégation pour les Religieux et des Instituts séculiers
CIT	Commission internationale de Théologie
CDF	Congrégation pour la Doctrine de la Foi

AUTRES SIGLES

art.	article
arts.	articles
c/cc	canon(s)
SEDOC	Serviço de documentação

TABLE DES MATIÈRES

LES FONDEMENTS ECCLÉSIOLOGIQUES DES CNP : UNE ANALYSE INDUCTIVE SUR L'IMBRICATION ET L'INTERDÉPENDANCE DES DIVERS « MODÈLES » ECCLÉSIOLOGIQUES.....

1. LES ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX DES PRINCIPAUX MODÈLES ECCLÉSIOLOGIQUES CONCILIAIRES.....

1.1. Les principaux traits du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu.....

1.2. Les principaux traits du modèle ecclésiologique Corps du Christ.....

1.3. Les principaux traits du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit.....

1.4. L'imbrication et l'interdépendance des modèles ecclésiologiques.....

2. LES FONDEMENTS ECCLÉSIOLOGIQUES DES CNP À PARTIR DES MODÈLES ECCLÉSIOLOGIQUES CONCILIAIRES.....

2.1. Les CNP et le déploiement du modèle ecclésiologique Peuple de Dieu.....

2.1.1. Le principe d'égalité fondamentale de tous.....

2.1.2. La dimension communautaire.....

2.1.3. La dimension sacerdotale, prophétique et royale

2.1.3.1. *L'exercice de la fonction sacerdotale*.....

2.1.3.2. *L'exercice de la fonction prophétique*.....

2.1.3.3. *L'exercice de la fonction royale*.....

2.1.4. La dimension séculière et apostolique.....

2.1.5. La dimension eschatologique.....

2.1.6. Les valeurs et les limites du modèle ecclésiologique Peuple de
Dieu.....

2.2. Les CNP et le déploiement du modèle ecclésiologique Corps du
Christ.....

2.2.1. Le principe de la diversité et de la complémentarité.....

2.2.2. La dimension sacramentelle et relationnelle.....

2.2.2.1. *L'Eucharistie : source de l'unité et de la diversité
baptismale*.....

2.2.2.2. *La dimension relationnelle au sein des CNP*.....

2.2.3. La dimension ecclésiale et missionnaire.....

2.2.3.1.	<i>L'ouverture et l'insertion des CNP dans l'Église.....</i>	<i>La dimension missionnaire.....</i>
2.2.4.	Les valeurs et les limites du modèle ecclésiologique Corps du Christ.....	
2.3.	Les CNP et le déploiement du modèle ecclésiologique Temple de l'Esprit.....	
2.3.1.	Le principe d'unité ecclésiale.....	
2.3.2.	La sainteté : égale vocation vécue dans une diversité de formes.....	
2.3.2.1.	<i>L'équilibre institutionnel et charismatique des CNP.....</i>	
2.3.2.2.	<i>Les divers moyens de sainteté.....</i>	
2.3.2.3.	<i>Les multiples formes de vivre la sainteté.....</i>	
3.	EN GUISE DE CONCLUSION.....	